LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 60,541

QUATORZIEME ANNEE—N° 136 MONTREAL, JEUDI 14 AVRIL 1898 DIX PAGES—UN CENTIN

LA CRISE

Séance Orageuse au Club Letellier

TRIOMPHE ÉCLATANT DES ANTI-TARTISTES

Cinq de leurs Chefs Maintenus Membres par une Majorité de 96 Contre 53

M. OSCAR BEAUCHAMP DONNE FORCÉMENT SA DÉMISSION COMME PRÉSIDENT

M. J. O. Lamert élu Président avec M. J. Daoust pour Vice-président et M. McCaffrey pour Trésorier

La séance d'hier soir au club Letellier restera encore plus fameuse que celle de la semaine dernière dans les fastes de ce club.

A part une prise de becs au commencement de l'assemblée, tout s'est passé d'une manière assez paisible. Les autorités du club avaient jugé bon de réclamer les services de la police, mais point n'a été besoin de recourir à elle, et la victoire des anti-Tartistes a été si écrasante, si spontanée, qu'il n'y a presque pas eu de récriminations ni de tumulte.

Dans les cercles libéraux, l'anxiété avait été grande toute la semaine à propos de la prochaine séance du club Letellier, vu que la "Patrie", la semaine dernière, avait donné aux Tartistes le mot d'ordre pour expulser les chefs du mouvement tendant à demander la déchéance de M. Tarte, et dans le camp des partisans de ce dernier, c'avait été chose décidée qu'il fallait à tout prix exclure les chefs du mouvement de la liste du club. Mais il y a eu un coup d'Etat et la forteresse du club Letellier est maintenant au pouvoir des adversaires du ministre des travaux publics qui s'intitulent les francs libéraux.

Le secrétaire, M. D. Amirault, donne lecture d'une lettre par laquelle le vice-président, M. Déchêne, offre sa démission, vû l'attitude prise par le club depuis un certain temps.

Le président. — M. Duchêne est un ancien membre du club qui nous a rendu des services et je suggère que vous ne devez pas accepter sa démission.

Plusieurs voix répondent "Non! non!" et d'autres "Oui! oui!"

M. Benjamin Rodier. — On doit accepter la démission de M. Duchêne avec plaisir vû qu'il a pris depuis quelque temps une attitude de castor.

"Oui, et aussi parce qu'il est employé civil", reprend un autre membre du club.

Plusieurs demandent le vote.

M. Latulippe. — Il est du devoir des membres du club d'accepter la démission de M. Duchêne vû qu'il a donné les raisons qui le portent à démissionner.

M. McCaffrey propose alors que la démission soit acceptée. Plusieurs membres l'attaquent ; d'autres, entre autres, M. Rodier, le défendent, et enfin, M. B. Lajeunesse étant intervenu, on menace d'en venir aux mains.

Tu es trop lâche, dit l'un d'eux, pour me donner un coup de poing.

Une voix—A l'ordre les tartistes, les chercheurs de places.

M. Vadeboncoeur, employé comme gardien à la cour de circuit, répond, sur un ton menaçant : "Est-ce qu'on va se laisser insulter comme ça ?

Le président—Je n'ai plus qu'une chose à faire, c'est de m'en aller si vous ne voulez écouter.

Une voix—Fichez votre camp.

Après quelques remarques, le président dit : "Puisque M. Duchêne nous envoie sa démission, acceptons-là."

La démission de M. Duchêne est acceptée au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

M. Georges Bourgouin, secrétaire-correspondant, donne ensuite lecture d'une lettre de M. Carroll, de Fraserville, annonçant qu'il acceptait l'invitation de venir donner prochainement une conférence devant le club.

Il est proposé par M. Louis Bélair, secondé par M. J. Gagné et T. Beauchamp,

"Que le club Letellier prie M. O. Desmarais, député de la division Saint-Jacques, de demander en Chambre sous forme d'interpellation :

"1o Quels sont les noms des employés de l'Imprimerie Nationale ;

"2o Par qui ont-ils été placés ;

3o Quels changements ont eu lieu depuis 1887-88 ;

"4o S'il est vrai que lors de la fondation de l'imprimerie Nationale, les employés nouveaux ont été forcés de produire des affidavits attestant de leurs opinions conservatrices ;

"5o Que M. O. Desmarais soit instamment prié de s'assurer le concours de tous les députés du district de Montréal, pour demander un changement dans la direction du haut personnel de cet établissement : attendu qu'il est reconnu que MM. Davidson, imprimeur de la reine et MacMahon, surintendant de l'établissement en question sont des conservateurs avérés et trop enclins à favoriser les partisans de l'ancien régime.

"6o Que copie de ces résolutions soit envoyé à tous les députés de Montréal ainsi qu'aux clubs Libéral et National d'Ottawa".

M. Victor Dubreuil et M. Ben. Rodier s'opposent à l'adoption de cette motion parce qu'ils n'ont pas la preuve que les deux fonctionnaires sus-nommés soient des conservatuns.

M. J. O. Lamert. — Je ne crois pas qu'on doive faire interpeler le gouvernement sur une question semblable. Ca frise le ridicule. D'ailleurs, je trouve qu'on parle trop de ces questions de patronage dans les clubs.

On adopte enfin un amendement à l'effet de charger les officiers du club de s'enquérir à ce sujet.

Le secrétaire, M. Donat Amirault, donne lecture de la communication suivante de M. Jules Dufresne, de la maison Thibaudeau Frères :

"Je me vois forcé avec regret de vous remettre ma démission comme membre du club Letellier. Je ne puis pas accepter la position prise par le club qui a rejeté la motion de M. Lamert ; je me réserve le droit de critiquer l'hon. Tarte, car dans les circonstances c'est pour moi un devoir. Je sympathiserai encore avec le club Letellier qui s'est fait cette position par tactique de parti et je suis certain que tous les membres déplorent la présence de l'hon. Tarte dans le cabinet Laurier."

LA MOTION D'EXPULSION

Proposé par M. Georges Bourgouin, secondé par M. E. Beauchamp, qu'en vertu de l'article 21 de la constitution qui se lit comme suit :

"Toute personne admise comme membre et qui changera, dans la suite, de politique ou compromettra les intérêts du parti, sera exclu du club.

"Que, considérant l'attitude prise par M. J. O. Lamert, J. A. Forest, Emne O'Leary, Joseph Daoust et R. D. Latulippe, nous croyons qu'il est de notre devoir de rayer leurs noms comme membres du club et de protester énergiquement contre les attaques qu'ils ont dirigées contre certain membre du cabinet."

M. Ben. Rodier. — Si ces membres sont expulsés, je les suivrai.

Une voix. — Nous les suivrons tous et il ne restera plus ici que la petite poignée de chercheurs de places qui bâillonnent le club au détriment de la constitution et des vrais principes libéraux."

Le proposeur et le secondeur de la motion font un chaleureux appel à l'assemblée pour l'engager à voter en faveur de l'expulsion, après quoi

M. O'LEARY

fait les remarques suivantes : "Ce n'est pas un discours que je vous offre ce soir, encore moins une défense, car l'accusation portée contre moi, par MM. Beauchamp et Bourgouin, est pour moi une glorification de mon passé politique, si jeune qu'il soit. Je puis dire plus hautement que bien d'autres que je ne regrette rien du passé ni du présent. On nous a qualifiés d'imbéciles. Je n'appartiens pas à une famille célèbre par la barbe ni par des positions reçues du gouvernement, ni même par son servilisme devant aucun tyran ou aucune "éminence castor". On me force, en attaquant mes principes, à parler de moi. J'appartiens à une famille dont les traditions sont connues. Mon père a toujours été libéral, mais un vrai libéral. Le sénateur Chaffers, de la division de Rougemont, n'était pas un "libéral à l'eau de rose" et c'était mon oncle. Je suis allié à la famille des Thibaudeau, qui était aussi libérale dans l'opposition qu'elle l'est maintenant. J'ai eu l'honneur d'être successivement secrétaire du club National, vice-président du club Mercier, président du club Geoffrion, et longtemps avant M. Oscar Beauchamp, président du club Letellier. Je suis l'ex-chef du parti libéral au parlement modèle, et depuis l'âge de quinze ans, j'ai fait vingt luttes tant dans Québec que dans Ontario. Je suis en faveur de la liberté de parole. Si par discipline on entend la férule de M. Tarte par la main de M. Beauchamp, je n'en suis pas : Laurier et Marchand sont nos chefs.

"J'aurais pu envoyer ma démission, mais je considère cette tactique prudente jusqu'à la lâcheté. Je viens me défendre en autant que me le permet la liberté du club, comprise par celui qui paraît en être le maître.

"Expulsez-moi et je redoublerai de libéralisme. Nous sommes tous des libéraux, prouvons-le en mettant à l'ordre ceux qui veulent nous expulser. Est-ce la paix ou la guerre que vous voulez, choisissez."

M. R. D. LATULIPPE

" S'il ne s'agissait que de ma défense personnelle, dit M. Latulippe, je garderais ce soir le silence, car je me sentirais humilié de répondre à l'accusation d'avoir défendu la liberté de parole, d'avoir défendu les vrais principes libéraux. Mais il s'agit de l'honneur du club Letellier et c'est pour la défense de cette institution démocratique qui m'est chère à plusieurs titres, que je suis devant vous. Chaque fois que j'ai eu l'honneur de vous parler des grandes questions politiques qui passionnent l'électorat, depuis quelques mois, j'ai toujours placé les principes au-dessus des hommes, et rien ne m'empêchera, à l'avenir, comme dans le passé, d'exprimer librement ma manière de voir et de penser. Le seul crime dont nous sommes coupables c'est d'avoir reproché à l'hon. ministre des travaux publics de n'être pas libéral. Mais je ferai remarquer à nos accusateurs qu'en protestant contre le ministre des travaux publics, nous sommes en compagnie des vaillants champions de la cause libérale, entre autres MM. Rainville, Préfontaine et Beausoleil, qui n'ont pas craint d'exprimer publiquement leur pensée. Si la majorité du club est en faveur de l'expulsion, je me retirerai avec plaisir, car je considère cette majorité comme n'étant pas franchement libérale. Mais il m'est impossible de me convaincre que le vieux club Letellier va renier son passé, outrager sa constitution, fouler aux pieds ses principes qui ont toujours fait sa gloire, pour faire plaisir à certains intriguants qui se sont glissés dans nos rangs. Je fais appel en ce moment solennel, à votre honneur, à votre patriotisme, à votre dévouement à la grande cause libérale et je vous demande, non pas en mon nom personnel, mais au nom glorieux de Letellier de Saint-Just, de prouver, par vos votes, que vous êtes des hommes libres, des hommes fiers, des hommes dignes."

M. J. A. FOREST

ex-candidat libéral dans Champlain, appelé à grands cris par la foule, s'est exprimé, en substance, comme suit :

Vous me faites honneur, Messieurs, en m'invitant à vous adresser la parole. Je compte d'avance sur votre indulgence car s'il est un moment critique c'est bien celui-ci, puisque notre tête est en jeu.

Je répondrai en quelques mots aux arguments de M. Bourgouin, l'auteur de la motion. Il prétend que nous sommes des perturbateurs et que nous avons discrédité, dans d'autres clubs, les membres du club Letellier. Ce sont les deux seuls arguments de M. Bourgouin à l'appui de sa motion. Il s'agit d'abord de savoir quels sont les véritables auteurs de ces troubles que vous regrettez et que je regrette moi-même. Si nous sommes les coupables, expulsez-nous, Messieurs, c'est non seulement votre droit, mais votre devoir. Si d'un autre côté, je vous prouve qui est le vrai coupable, vous devez l'expulser aussi pour être conséquents avec vous-mêmes. Je déclare donc qu'à mon point de vue, l'auteur de toutes ces scènes disgracieuses dont nous avons été témoins dans cette enceinte, c'est le président actuel du club Letellier et je vais vous le prouver.

Vous vous rappelez sans doute ce qui s'est passé dans les différents clubs libéraux de Montréal lors de l'incident Langelier. Il s'est trouvé des membres du club Letellier qui ont différé d'opinion entre eux mais jamais nous n'avons eu autant d'animosité qu'aujourd'hui dans nos délibérations, car nous avions la liberté de parole pleine et entière. Voyez par exemple au club National qui est le club le plus important de Montréal, si les membres n'ont pas la liberté de parole. Nous avons proposé là une motion bien plus sévère que celles que nous avons soumises au club Letellier et le président, M. Camille Piché, nous a accordé liberté de discussion. Nous y avons dit tout ce que nous avions à dire et le calme s'est rétabli aussitôt. Il en aurait été de même si notre président, d'une main sacrilège n'avait pas porté atteinte au principe le plus vrai du parti libéral, celui de la liberté de parole, mais en agissant autrement il est devenu la cause de tous les chagrins dont il se plaint aujourd'hui.

Quand au second motif qui a porté M. Bourgouin à proposer sa fameuse motion, il est bien difficile de le connaître. Il porte contre nous une accusation gratuite. J'ai déjà eu l'occasion de me disculper de cette accusation. J'ai dit et je répète que le président a porté atteinte à la liberté de parole et que c'est une honte pour lui. J'allais terminer ; mais comme c'est peut-être la dernière fois que j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser la parole, je me permettrai de dire un mot à l'adresse de certains avocassiers qui ont entrepris de nous combattre par l'injure et la calomnie. Ils nous accusent d'être des imberbes et de n'avoir aucune influence. Eh bien ! si ces gens avaient autant d'esprit, de zèle et de désintéressement dans la tête qu'ils ont de poils au menton, on pourrait leur accorder beaucoup de mérite.

Malheureusement, pour eux, on ne mesure pas les hommes au poil dans notre siècle et avec toute leur barbe, ces gens-là ne sont que ce qu'ils étaient, de simples avocassiers. Ils nous ont accusé aussi de vouloir faire parler de nous, mais, si cette prétention était fondée, nous n'aurions pas pu faire parler de nous en chantant les louanges du ministre des travaux publics ?

Nous aurions peut-être eu la chance de devenir des enquêteurs... Mais j'en ai dit trop long. Je fais appel à votre esprit de justice et j'espère que vous renverrez la motion d'expulsion, non pas pour nous personnellement, mais pour assurer le triomphe d'un principe, celui de la liberté de parole.

C'est le plus beau principe du parti libéral.

M. JOS. DAOUST

M. Daoust, membre du club Letellier depuis sept ans, est un ouvrier de talent, doué d'une assez bonne facilité d'élocution, et qui s'exprime correctement. Il rappelle en peu de mots ses luttes pour le triomphe de la cause libérale et déclare qu'il trouve injuste la détermination de ceux qui veulent son expulsion et celle de ses collègues. Il se prononce carrément en faveur de la liberté de parole.

"J'admets, dit-il, que nous avons été des troubles-fêtes quand nous protestions contre la conduite de traitres et de certain ministre qui refuse de se dire libéral. J'ai confiance que votre verdict sera favorable à la liberté de parole comme à toutes les libertés qui nous sont chers."

M. J. O. LAMERT

Pour la première fois de ma vie, je suis appelé à défendre ma conduite politique dans un club où je suis sous le coup d'une motion d'expulsion. C'est vous dire que je suis dans la pénible nécessité de parler de moi-même.

Pourquoi veut-on m'expulser ? Tous mes efforts dans ce club ont toujours tendu à pacifier les esprits dans les circonstances difficiles.

Lors de l'incident Langelier, j'ai fait renvoyer la motion Forest, afin de ne pas susciter de nouvelles entraves dans le travail de sir Wilfrid. Le lendemain, la "Patrie" me disait que j'avais commis des écarts de langue. Et la "Minerve", de rire et avec raison. Plus tard, M. le président de ce club, après bien des instances, d'entrer dans l'organisation du banquet Marchand. J'étais un grand homme alors, rien ne semblait fonctionner sans le concours de ma lumineuse intelligence. J'y donnai gratuitement quatre semaines de mon travail, de mon temps. L'on ne m'a pas même encore remercié. Mais voici que tout à coup, sans tambours, sans trompettes, l'on se met à monter des petits "coups". L'on prend deux colosses du parti, qui se chargent d'aller nous insulter dans un club frère, nous traitant de "petits bonhommes", de "serpents" même, et pour prouver leur autorité à nous traiter d'imbéciles, on exhibe le lendemain, la fertilité de leur épiderme, dans un bas de journal. Nous aurions trop beau jeu à relever ces inepties. Nous serions plus charitables. "Du côté de la barbe est la toute puissance", disait Molière.

Que c'était-il donc passé ? Tous les vieux roués de la politique lèveront les épaules de pitié, nous prendront pour des naïfs, des utopistes, mais nous croyons encore à un principe, au grand principe libéral, qui comporte la liberté de discussion, dans certaines limites. Que fait-on ? L'on prépare un autre petit "coup", sanglant, honteux, celui-là. L'on adopte les vieilles méthodes despotiques du torysme. Une motion d'expulsion est préparée sans bruit, sans avis même. La constitution est oubliée et pour comble, d'une tyrannie sanglante, l'on bâillonne ceux qu'on accuse, leur refusant même le droit de se défendre. Et cela au nom d'un pseudo-libéralisme de fabrication récente.

Messieurs, je n'ai pas besoin de défense, je m'en remets à votre esprit de justice. J'aurai l'occasion plus tard de relever toutes ces choses, d'une manière plus élaborée, plus digne de votre attention. Je me contente de déclarer ce soir, que je vois d'autre chose dans la politique que du patronage, des contrats à obtenir, des enquêtes à tenir.

Pour le moment, j'appartiens à ceux qui essaient à faire leur petit bout de chemin sans avoir recours, au service civil.

Je n'ai rien de personnel contre l'honorable ministre des travaux publics, saluant toujours en lui une intelligence d'élite, une plume supérieure, une puissante organisation morale, mais je me crois le droit de lui demander s'il est libéral.

J'endosse toutes les mesures ministérielles, le Drummond, le Yukon, la réforme ou l'abolition du sénat, tout, les défendant en n'importe quelles circonstances, sans rien exiger en retour, comme je l'ai fait dans les deux grandes luttes électorales de juin 1896 et mai 1897. Voilà ma discipline. Au lieu de se concilier la jeunesse instruite, éclairée, désintéressée, on la bâillonne, on l'injurie, on l'insulte et cela par des gorgés de faveurs ministérielles. La discipline cesse ou la conscience commence.

Victor Hugo disait : Quiconque touchera à la France, ce fer rouge, le lâchera."

Quiconque touchera à la liberté de conscience et de parole, cet autre fer rouge, le lâchera aussi. C'est ce que tous les fidèles à la mémoire de votre patron, Letellier de St Just, prouveront à tous ceux qui essaient de ressuciter l'idée tory chez nous."

M. VICTOR DUBREUIL

Appelé à adresser la parole, M. Dubreuil prêche l'harmonie et fait appel aux sentiments d'indépendance et de patriotisme. Il trouve regrettable les événements qui se sont déroulés devant le club Letellier depuis quelques temps et termine en demandant la conciliation.

LE PRESIDENT

M. Oscar Beauchamp fait un chaleureux appel aux membres en faveur de l'expulsion, en exposant que le vote qui va se prendre est un vote de libéraux contre conservateurs. Il aura confiance en l'hon. M. Tarte aussi longtemps que M. Laurier ne lui aura pas retiré sa confiance.

Le président déclare qu'il ne permettra jamais qu'on critique nos chefs dans le club Letellier.

Le président annonce que la motion d'exclusion de MM. Forest, Lamert, Daoust, Latulippe et O'Leary est rejetée par un vote de 96 contre 53. (Des applaudissements frénétiques éclatent et se font entendre durant quelques minutes.)

M. J. A. Proulx propose alors, au milieu d'un silence solennel que M. J. O. Lamert soit élu vice-président du club, en remplacement de M. Duchesne, démissionnaire. Cette motion est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

M. Oscar Beauchamp, président, demande si la motion est secondée unanimement par tout le club.

Un tonnerre d'applaudissements éclate à ces paroles. Seul, M. Barthélémy Lajeunesse, employé du gouvernement, proteste contre la motion, et demande qu'on enregistre sa divergence d'opinion. Sa demande lui est accordée.

M. Lamert prend la parole et remercie les membres du club Letellier de s'être déclarés franchement et catégoriquement pour la liberté de parole. L'honneur qu'on lui confère est bien au-dessus de ce qu'il a jamais espéré, lui qui ne voulait que rester membre du club. Il ne demande ni n'a jamais demandé de faveur au gouvernement non plus que ses amis. Le vote de la soirée signifie que le club Letellier veut porter haut l'étendard de la liberté civile, de la liberté politique et de la liberté de parole.

On demande à M. Lamert s'il veut bien donner, la semaine prochaine, au club, la conférence qu'on lui a demandé, maintenant que le club a remporté une fois pour toutes la victoire sur une question vitale.

M. Lamert répond que, comme il ne voudrait pas faire une conférence à la légère, on lui permettre de remettre la chose vers le 15 de mai, alors qu'il parlera sur la vie et les oeuvres de Gambetta.

M. Oscar Beauchamp se lève ensuite et explique au club qu'il se trouve à l'heure actuelle dans une position qui n'a qu'une seule issue. Après la désapprobation, par le club, du principe qu'il avait voulu y faire triompher, il ne pourrait demeurer plus longtemps président, sans être une cause de dissension et comme un brandon de discorde. Jusqu'ici il avait prétendu que l'on ne devait pas s'insurger contre un ministre du cabinet, le club décide le contraire. En conséquence, pour éviter toutes difficultés et dans l'intérêt du club Letellier, il se retire pour faire place à ceux qui représentent les sentiments de la majorité du club. Il donne sa démission de président, mais reste membre du club Letellier, et continuera à travailler suivant la mesure de ses forces pour le bien du club.

M. Lamert remplace M. Beauchamp à la tribune et dit que la majorité du club peut différer d'opinion avec son président sur un principe, sans que celui-ci perde pour cela la confiance des membres du club. C'est pourquoi il demande à M. Beauchamp, au nom du club, de revenir sur sa décision. (Quelques applaudissements éclatent suivis immédiatement de protestations presque générales.)

M. Beauchamp se lève de nouveau et déclare qu'il ne peut raisonnablement, dans les circonstances, rester président. Ce serait vouloir prolonger des dissensions qui ne peuvent que nuire au club, et rester un obstacle à la libre parole, comme la réclame la majorité. Il ne reviendra pas sur sa décision.

M. Monday, trésorier du club, donne aussi sa démission comme tel et M. Stanislas Focette donne sa démission de membre du club.

Un membre propose alors, comme président, en remplacement de M. Oscar Beauchamp, M. Forest. (On applaudit avec enthousiasme.)

M. Forest s'avance sur l'estrade et dit que ce n'est pas à lui que revient de droit cet honneur. Il y a dans le club des membres qui sont plus anciens que lui et qui ont plus fait pour sa prospérité. Quant à lui, il n'est membre que depuis six mois. Tout ce qu'il avait espéré était qu'on lui permit de continuer à faire partie du club. Il propose que M. J. O. Lamert soit élu président du club. (Plusieurs protestent). Si on l'exige, il acceptera le poste de vice-président. (On applaudit unanimement.)

M. Alfred Pelland félicite l'assemblée de la fermeté et de la bonne harmonie dont elle fait preuve, et propose qu'on ajourne à la prochaine assemblée pour faire les élections régulières des nouveaux dignitaires qui représenteront les sentiments du club.

M. O'Leary dit que l'on doit auparavant pour agir régulièrement expédier quelques affaires en suspens. En conséquence, il propose, secondé par M. J. Daoust, que, puisque MM. Beauchamp et Monday refusent de rester plus longtemps membres du club, on accepte leur démission ; et que, pour que le club ne reste pas sans président, M. Lamert soit nommé dès ce soir à cette dignité. Adopté à l'unanimité.

M. Benjamin Rodier fait remarquer que le club étant composé en grande partie d'ouvriers, il n'est que juste de nommer un ouvrier à la vice-présidence, en remplacement de M. Duchesne, qui était un ouvrier.

M. Forest dit qu'il se rend volontiers au voeu légitime manifesté par M. Rodier, et consent à céder le poste de vice-président à M. J. Daoust, un ouvrier. (Applaudissements.)

M. Latulippe propose, secondé par M. B. Rodier, que M. McCaffrey soit nommé trésorier. Adopté.

M. J. Daoust remercie en quelques mots l'assemblée de l'honneur qu'elle lui fait en le nommant vice-président et accepte la charge.

M. Lamert propose des remerciements à M. Beauchamp pour les services qu'il a rendus au club Letellier pendant son terme d'office de président. Adopté à l'unanimité.

M. Lamert ajoute que pour montrer au public que les membres du club Letellier ne se laissent pas emporter par le triomphe du moment, on devrait remettre à une prochaine assemblée d'élire tous les nouveaux dignitaires, y compris le président, le vice-président et le trésorier.

Lui-même, M. Lamert, ayant été élu vice-président, pendant que M. Beauchamp présidait encore, on le considèrera régulièrement élu tel, et on fera les élections à la prochaine assemblée. (On proteste presque unanimement.)

M. Pelland fait remarquer que, comme l'assemblée veut absolument nommer ce soir des dignitaires, on doit procéder régulièrement et écrire les motions.

M. Dubreuil réclame la parole et ne peut parvenir à se faire entendre. M. Lamert parvient à rétablir le silence.

M. Dubreuil dit qu'il a entendu quelqu'un le proposer pour dignitaire du club. Il ne tient pas à être dignitaire dans les circonstances. (On proteste.) "Ceci n'est pas très flatteur pour la majorité du club", dit quelqu'un .

On écrit alors les différentes motions, suivant le conseil de M. Pelland.

Proposé par M. O'Leary, secondé par M. Latulippe, que M. Lamert soit nommé président. Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. C. Bélanger, secondé par M. Noel Gilbert que M. J. Daoust soit nommé vice-président. Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. C. J. Béland, secondé par M. de Courville, que M. McCaffrey soit nommé trésorier. Adopté aussi.

M. Lamert dit que les nouveaux dignitaires remercieront l'assemblée à la prochaine séance.

M. Latulippe propose, secondé par M. J. C. Proulx que M. Dufresne, qui avait donné sa démission au commencement de la séance, soit admis de nouveau membre du club, en égard aux circonstances. Adopté.

Il est alors proposé par M. Joseph Allard, secondé unanimement par l'assemblée qu'on adopte la résolution suivante :

Que le club Letellier croit de son devoir de se joindre au club Mercier, de Québec, pour protester contre la conduite anti-patriotique du sénat qui vient de rejeter le bill du chemin de fer du Yukon, voté à une grande majorité par la chambre des communes et que le club Letellier se prononce fortement en faveur de l'adoption des moyens nécessaires pour rendre impossible la répétition de semblables attaques contre les voeux et les intérêts du peuple. Adopté.

On ajourne ensuite au milieu d'un enthousiasme indescriptible. On jette des hourras enthousiastes pour sir Wilfrid Laurier, pour le club Letellier, et pour la liberté de parole.

Après avoir été nommé vice-président, M. Forest a démissionné en faveur d'un ouvrier.

M. LEBEUF ET LA " PATRIE "

Nous apprenons que des procédures judiciaires vont être intentées incessamment contre la "Patrie" à l'occasion des articles calomnieux publiés récemment par ce journal contre M. LeBeuf.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Un ouvrier tombe d'une hauteur de 35 pieds

A trois heures et quarante minutes, hier après-midi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, a été appelée dans la rue Sherbrooke, près de la rue Amherst, pour recueillir un jeune ouvrier qui venait de tomber d'une hauteur de 35 pieds. Il travaillait sur une échelle, à la construction d'une maison, quand, à un moment donné, l'échelle s'est brisée et l'homme a été précipité sur le pavé. Ses compagnons se sont portés à son secours et on le croyait mort, mais après l'avoir examiné, le médecin ambulancier, M. Godreault, a déclaré que l'ouvrier souffrait d'une plaie au cuir chevelu, ainsi que de plusieurs contusions à l'épaule.

Ce dernier est âgé de 19 ans, se nomme S. Charron et habite au No 831 rue Saint-Dominique.

LES CONFERENCES DE M. DOUMIC

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils trouveront à la Librairie C. O. Beauchemin et Fils, les ouvrages du savant littérateur, M. Doumic.

Aussi les oeuvres poétiques de Lamartine, des études sur ce poète par M. de Pomairols, M. Deschanel ; les oeuvres poétiques de Victor Hugo, les études sur Victor Hugo, par Biré, Mabilleau, Dupuy, Renouvier, Stapfer, etc. ; les poésies d'Alfred de Musset, étude sur Musset par Arvède Barine ; les poésies d'Alfred de Vigny, de Théophile Gauthier, de Leconte de Lisle ; les trophées, de Hérédia ; les poésies de Sully Prudhomme ; les poésies de François Coppée ; les ouvrages de critique de Brunetière, Lemaître, Faguet, Caro, Stapfer, etc., etc. Librairie C. O. Beauchemin et Fils, 256 et 258 rue Saint-Paul, Montréal. 136-2z

VOS INTERETS AVANT TOUT

L'expérience ne s'acquiert qu'à force de temps, d'études et d'argent. Mais une fois acquise, ce qu'elle a dépensé d'abord, se regagne vite et fournit au public même un moyen de bénéficier de cette expérience, et de s'en faire un capital. Le public a connu et patronisé l'ancien magasin de mercerie Kemp and Co., établi en 1859, le public sait aussi le genre relevé du commerce qui s'y est toujours fait. En 1880, M. S. A. Delorimier, employé durant huit ans chez MM. Desmarteau et Bond, a acheté et pris possession de la maison Kemp and Co., déjà en renommée, et le public connait aussi le succès toujours grandissant sous son nouveau propriétaire. Les achats se font des manufactures directement, argent comptant ; cela veut dire : marchandises achetées au prix du gros. M.S.A. de Lorimier a aussi acheté, argent comptant, le stock de la faillite Kelly Bros., au No 1696 Notre-Dame, et se voyant forcé de laisser ces prémisses d'ici au 1er mai, il va sans dire que les ventes se feront de manière à liquider ce surplus qui ne peut trouver place dans son ancien local, au No 1700 Notre-Dame. Il sera donc de votre intérêt de suivre ses annonces dans "La Presse" et de bénéficier de la longue expérience de M. S. A. de Lorimier comme mercier, et aussi de son capital, qui lui donne les moyens de vous offrir un choix de première classe aux prix d'effets ordinaires. Le mobilier complet du magasin est aussi à vendre.

GLACIERES

Voici le temps de se pourvoir pour les chaleurs. Ce besoin de conserver les aliments sains et frais, recommande un soin spécial dans le choix à faire de la glacière. M. C. P. Fabien nous a fait voir sa glacière Aubin, dont il est le propriétaire, et dont les médailles obtenues aux expositions les plus importantes, attestent énergiquement la bonté et l'économie de cette glacière indispensable. Les épiciers, bouchers, marcands de provisions, beurreries, etc., feraient bien de voir le catalogue et la description de ce meuble si important, avant de voir ailleurs, l'air froid de cette glacière, ne se perd en aucune manière, car les procédés des portes coulisses, sont patentés et c'est si simple, qu'un enfant comprendrait ce système nouveau et efficace à épargner la glace. Voyez l'annonce dans "La Presse". Tous les jeudis et samedis.

LA GUERRE

Elle éclatera d'un moment à l'autre

LEON XIII EST AU DESESPOIR

Sa Sainteté parle aux fidèles après avoir dit la messe.— J'ai demandé à Dieu de me rappeler à Lui, dit-il

En Espagne, on demande que le général Weyler se mette à la tête des troupes

REVOLUTION A VALENCE

Le colonel Steever, de la marine américaine, ne croit pas que les cuirasses des Etats-Unis soient en bon état de guerre

L'impopularité de la reine Marie Christine grandit rapidement

Londres, 14 — Le "Daily Mail" trouve que les Américains s'arrangent de façon à prendre le temps de se préparer pour frapper un grand coup dès le début.

Le "Daily Graphic" dit : "Cette guerre ne sera pas un jeu d'enfant ni sur terre ni sur mer. Ce sera très dur sur mer et dans l'île de Cuba les Américains auront devant eux une armée de cent mille hommes".

Rome, 14 — Le Saint-Père est profondément peiné de voir la tournure que prennent les événements. Ce matin, après avoir dit la messe dans la chapelle Sixtine, Sa Sainteté a dit aux fidèles qui assistaient au Saint-Sacrifice :

"J'ai prié Dieu de toutes mes forces et avec la plus grande ferveur de ne pas permettre cette guerre pour que mon pontificat ne se termine pas au milieu de la fumée des batailles. J'ai supplié le Tout-Puissant de me prendre plutôt moi-même pour m'épargner la vue de toutes ces horreurs"

Les personnes présentes disent que l'émotion de Léon XIII était profonde. Après la messe, le Pape et le cardinal Rampolla ont eu un entretien d'une heure avec l'ambassadeur espagnol, porteur des nouvelles de guerre.

Si le refus des insurgés d'accepter l'armistice est le seul obstacle à la paix, Léon XIII a l'intention d'envoyer, à tous les évêques de Cuba des instructions formelles pour prêcher le calme et la modération.

Léon XIII a également écrit à l'empereur François-Joseph le remerciant de ce qu'il avait déjà fait et le priant de sonder les puissances pour une nouvelle et suprême intervention.

De l'aveu de tous, Léon XIII a fait tout ce qui était humainement possible pour éviter l'effusion du sang.

Londres, 14 — Le "Times" dit que la guerre sera tout d'abord localisée sur mer.

Washington, 14 — Une activité fiévreuse règne ici depuis hier. Les ordres de mobilisation sont attendus d'un instant à l'autre.

Washington, 14 — On dit que le gouvernement a payé 85,000,000 pour le "St Louis" et le "St Paul".

Madrid, 14 — Le général Weyler est arrivé ici. Tous les officiers en congé ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments.

Madrid, 14 — A peu d'exceptions près tous les journaux approuvent l'attitude du gouvernement et les préparatifs qu'il fait pour la guerre. Sans l'intervention américaine, disent-ils, il y a longtemps que la paix règnerait à Cuba.

Les journaux les plus conservateurs trouvent très hostile pour l'Espagne le message présidentiel.

Madrid, 14 — Il y a eu, hier soir, une grande démonstration révolutionnaire à Valence. On a chanté la Marseillaise et arboré le drapeau rouge. La police a eu beaucoup de difficultés à maintenir l'ordre et elle a réussi à mettre la main sur le drapeau rouge.

Madrid, 14 — "Assez d'échange de papiers, laissons maintenant les canons parler. Nos soldats seuls peuvent sauver l'honneur national".

C'est là le sens de ce qu'on entend dire à tout le monde au grand désespoir de M. Sagasta qui croyait pouvoir plus compter sur le président McKinley.

La Havane, 14 — Malgré la proclamation de l'armistice on signale encore plusieurs engagements très meurtriers entre les insurgés et les troupes espagnoles.

Washington, 14 — Le gouvernement vient de décider qu'il achèterait également les deux transatlantiques "New-York" et "Paris".

New-York, 14 — On attribue au colonel Steever, qui commandait, pendant la dernière guerre, la grosse artillerie américaine, l'opinion que la marine américaine pourrait bien ne pas être à la hauteur des circonstances si la guerre éclatait ces jours-ci.

Le colonel Steever habite la Louisiane; il est d'origine française et est actuellement inspecteur des torpilles pour le département de la marine. C'est lui qui sera probablement nommé au commandement de la division de New-York si la guerre éclate. Il est considéré dans les cercles maritimes comme une autorité. Son opinion a du poids et, malheureusement, elle ne semble guère favorable aux navires américains.

Madrid, 14 — Les journaux commencent à parler en termes violents contre la reine Marie Christine, qu'ils appellent l'Autrichienne. Les démarches de la reine auprès de l'empereur François-Joseph ont surtout le don de les exaspérer.

Madrid, 14 — Le "Heraldo" dit ce matin : " Pâques n'a pas été un jour de joie pour le peuple espagnol. La passion se continue pour lui, mais le crucifiement n'est pas éloigné, puisque Judas a déjà donné le baiser du traître."

Washington, 14 — Le consul général Lee a encore répété ce matin que, dans son opinion, les officiers espagnols de la Havane avaient fait sauter le "Maine."

Saint-Vincent, Ile du Cap Vert, 14. — Plusieurs navires de guerre espagnols viennent encore d'arriver ici.

Washington, 14 — On fait de grands efforts pour que les sénateurs s'entendent pour faire rapport de façon à ce que les hostilités puissent commencer immédiatement.

Washington, 14 — Le gouvernement vient d'ordonner l'achat de mille mulets.

Madrid, 14 — Les journaux de l'opposition demandent tous que le général Weyler soit mis à la tête des troupes. Le nombre des partisans de celui-ci augmente tous les jours.

Madrid, 14 — Le " Pais " dit ce matin : " Nous étions tous prêts à la guerre et nous avons été vendus. Hier, nous étions des hommes, aujourd'hui nous ne sommes plus que des femmes. Mais le peuple nous vengera de cette trahison. Le général Weyler n'est pas le seul à sentir notre déshonneur et à en souffrir. Tous les Espagnols de coeur sont avec lui. Puisse-t-il être à la hauteur de la noble tâche qui lui incombe ! "

Tous les journaux militaires disent que les hésitations du gouvernement ont eu " un effet lamentable dans l'armée et la marine."

Madrid, 14 — La "Gazette Officielle" publiera demain un décret organisant une souscription nationale pour augmenter la force de la flotte espagnole.

Washington, 14 — Toute l'attention est dirigée aujourd'hui sur le Sénat. La foule a envahi de bonne heure toutes les galeries et à dix heures, ce matin, des milliers de personnes n'ont pu entrer.

PERSONNEL

M. A. T. Deguise, de la société Deguise et Pauneton, qui doivent ouvrir un magasin de nouveautés, au No 223 rue Saint-Laurent, est actuellement à New-York pour l'achat des dernières nouveautés, en fait de blouses, ceintures, etc., etc.

M. Eugène Desnoyers, capitaine du 65ème bataillon, qui s'est cassé une jambe à Québec, il y a quelques semaines, est maintenant en pleine voie de guérison.

LE SPORT

BASE BALL

MONTREAL BATTU PAR LES GIANTS

McFARLAN N'EST PAS UN ADVERSAIRE DE LEUR TAILLE

New-York, 14 — Les deux équipes de Montréal et de New-York ont eu un pauvre jeu au champ lors de la partie d'exhibition qui a été jouée ici hier. La joute néanmoins a été intéressante à voir, et après la première inning, les visiteurs parvinrent à empêcher leurs adversaires de faire trop de points. McFarland a manqué de précision, ayant fait deux "wild pitches" et ayant donné deux buts sur quatre balles, ce qui a compté contre Montréal, car toutes ces erreurs ont permis de faire des courses autour des buts. Voici le score :

NEW-YORK

	R	BH	PO	A	E
Van Haltren, c.f.	1	1	3	0	0
Tiernan, l.f.	2	3	2	0	0
Joyce, 1 b.	3	2	9	0	1
Davies, s.s.	2	4	2	5	2
Gleason, 2 b.	2	1	3	3	2
McCreery, r.f.	0	1	1	0	0
Hartman, 3 b.	1	1	0	0	0
Warner, c.	0	1	9	3	1
Rusie, p.	0	1	0	2	0
Meekin, p.	0	0	0	0	1
Doheny, p.	0	1	0	0	1
Totaux	10	17	27	13	8

MONTREAL

	B	BH	PO	A	E
Miller, s.s.	1	1	4	2	1
Bannon, l.f.	1	2	4	0	1
Shearon, r.f.	1	2	3	0	1
Smink, 1 b.	0	1	7	0	1
Henry, 3 b.	1	0	0	1	0
Elsey, c.f.	1	1	2	0	1
Clark, 2 b.	0	0	3	3	1
Butler, c.	0	0	0	0	1
Jacklitz, c.	0	0	1	0	0
McFarlan, p.	0	1	0	4	0
Totaux	5	7	24	10	5

New-York . . . . . 61020101x—10
Montréal . . . . . 00300200 0— 5

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts — Van Haltren, Davis, McFarlan.
Laissés sur les buts — New-York, 9 ; Montréal, 8.
Premier but sur erreur — New-York, 4 ; Montréal, 2.
Premier but sur quatre balles, par Rusie, 1; par Meekin, 1 ; par Doheny, 2; par McFarlan, 2.
Struck out — Par Rusie, 1; Meekin, 1 ; par McFarlan, 1 ; par Doheny, 1.
Buts volés — Bannon, 2; Henry.
Doubls play — Davis et Warner.
Wild pitches — McFarlan, 2.
Umpires — Sullivan et Wilson.
Temps — 2.05 heures.
Assistance — Trois cents personnes.

CORNELL BATTU PAR ROCHESTER

Ithaca, N. Y., 14 — La saison du baseball s'est ouverte hier après-midi à Cornell, alors que le club local s'est mesuré avec les Rochesters, de la Ligue de l'Est, sur le terrain Percy. Les professionels l'ont emporté par un score de 5 à 4. Score :

Cornell	3030000 10—4	8	5
Rochester	0004000 10x—5	7	2

Batteries — White et Young ; Morse et Gunson.

TORONTO ENCORE BATTU

Washington, D. C., 14 — Les Washingtons ont dû se servir de trois pitchers et de deux catchers pour battre hier les Torontos, par une faible marge. Score :

Washington	0002121002—8	14	4
Toronto	4200021100—6	10	3

Batteries — Mercer, Amole, Dineen, Farrell et McGuire; Gaston, Johnston et Casey.

CLUB INDEPENDANT

Le club de baseball Indépendant tiendra ce soir à 8 heures son assemblée annuelle, au No 1627 rue Notre-Dame. Tous les membres sont priés d'être présents.

CLUB VILLE-MARIE

Il y aura demain soir une assemblée du club Ville-Marie, à laquelle tous les membres devront être présents.

ATHLETISME

COURSE DE 4 MILLES POUR LE TITRE DE CHAMPION DE L'IRLANDE

Dublin, 14 — Mullen, le champion irlandais, et George B. Tinckler, le coureur anglais sur longue distance, se sont rencontrés dans une course de 4 milles pour le titre de champion de l'Irlande. Mullen a gagné la course par six verges, en 21 minutes 10 1-8 secondes.

RENCONTRE ENTRE YOUSOUF ET JENKINS

New-York, 14 — Une rencontre a été arrangée hier entre Yousouf, le terrible Turc, venant de Constantinople, et Tom Jenkins, de Cleveland, Ohio. Les deux hommes lutteront ensemble le 4 mai prochain, à Cleveland, à la façon Graeco-romaine. Le vainqueur sera celui qui renversera deux fois sur trois son adversaire. La rencontre est pour un pari de $1,000 de chaque côté.

SEANCE DE GYMNASTIQUE AU HIGH SCHOOL

Il y aura demain soir une séance d'exercices gymnastiques au High School, donnée par les élèves de cette institution. Il y aura une distribution de prix à ceux qui auront excellé dans les jeux. Il y aura aussi présentation de trophée pour le concours de basket ball.

Il y aura exercice avec le fusil, avec des haltères, saut à l'aide de la planche à ressort, courses de fantaisie, pyramides, partie de basket ball, etc., etc.

La soirée promet d'être un succès.

LE BICYCLE

REUNION DE BICYCLISTES

Une assemblée des bicyclistes de Saint-Henri est convoquée pour vendredi soir prochain, au No 3602 de la rue Notre-Dame. On y traitera de la fondation d'une association nouvelle.

DE CELEBRES COUREURS FRANCAIS VIENDRONT AU CANADA

On nous annonce que Bouteille, Conlay et Havally, trois des plus rapides bicyclistes du monde, s'embarqueront samedi prochain à Liverpool sur le steamer "Saint-Paul," pour venir en Amérique. On nous assure qu'ils courront au Canada.

LA BOXE

ECHOS DE LA BATAILLE KELLER-MABER

Shadow Maber, l'un des contestants dans la bataille de mardi soir, au Pierce Schmer, est venu hier au bureau de "La Presse," et a annoncé qu'il partait le soir même pour Toronto, afin d'assister à une rencontre qui doit avoir lieu là-bas ces jours-ci. Il sera là une semaine environ puis reviendra ensuite à Montréal, où il s'attend d'amener Costello à se battre avec lui. Si ce dernier ne consent pas, Maber amènera un autre pugiliste qui pourra donner une exhibition intéressante.

Parlant de la rencontre de mardi, Maber s'est plaint de ce qu'il a reçu, à plusieurs reprises des coups non permis par les règlements. Il a fait voir des marques noires qu'il porte plus bas que la ceinture et qu'il affirme avoir été produites par des coups portés par Keller au cours de la bataille.

Il est possible que Maber et Keller se rencontrent de nouveau dans une bataille de 20 rondes.

MATTHEWS vs McKEEVER

Cleveland, 14 — Matty Matthews a résisté avant-hier soir pendant 20 rondes à Charley McKeever et a maintenu sa réputation de solide pugiliste. Il reçut de rudes coups, et n'en donna pas beaucoup en échange à son adversaire à qui le referee accorda la décision.

Dans la bataille qui suivit, entre Hymie Goldstein et Dan McMahon, le premier usa de tactiques déloyales et la police arrêta la bataille à la sixième ronde.

Ne se perforent pas—Pas nécessaire de pomper—Vous n'avez qu'à les monter.

FAITES-LES POSER à votre nouveau bicycle.
Les GOODRICH-REX-FLEX à tubes simples sont pour la route publique.
Ils sont rapides parce qu'ils sont à tubes simples.
Ils se perforeront rarement. Se réparent en une minute.
Il suffit de les pomper une fois par mois.
Ne causent aucun trouble. Voyez-les ici. Alors vous spécifierez pour les avoir.

American Tire Company, ltd
160 rue King Ouest, Toronto.

Réparations gratuites, à Montréal, 2212 Ste-Catherine. 136-1-b-w

TOURNOI D'ECHECS

RESULTAT DE LA SECONDE JOURNEE A TORONTO

Toronto, 14 — Le tournoi d'échecs s'est continué avant-hier après-midi et soir. Il y avait un bon nombre de spectateurs. Il a été décidé d'arrêter de jouer à minuit.

Fish a battu Davidson après une lutte acharnée, ce dernier refusant d'accepter partie nulle.

Une autre belle partie a été celle de J. E. Narraway et de L. E. Wilson. Par suite de la brillante défense de ce dernier, la partie a été nulle.

Dans la seconde classe, E. B. Leacock l'a emporté sur le juge McGibbon, par une attaque bien combinée. Voici les résultats :

Classe senior, deuxième ronde — Hay défait Champion. W. Taylor défait Boulthee, Jemmett défait Dafoe, Fish défait Davison, Saunders défait Bolster, L. C. Wilson, ½ ; Narraway, ½; Goldstein défait Corbould, Germain, ½; McGee, ½; Jones défait McKinnon; Davies, ½; Mavor, ½.

Deuxième classe — Leacock défait McGibson, Kennedy défait Brown, Stephenson défait Narraway, Snellgrove défait Phillips, Watson défait Kaney, Hill et Beynon remise.

Partie du soir, troisième ronde, classe senior — Hay défait Boulthee, Champion défait Dafoe, Saunders défait Jammett, Goldstein défait Bolster, McGee défait Wilson, Corbould défait McKinnon, Taylor vs Davison, remise; J. E. Narraway défait Fish, W. Germain défait Mavor, Jones défait W. Davis.

Classe junior — H. H. Narraway défait McGibbon, Brown défait Snellgrove, Stephenson défait Watson, Leacock, ½; Kennedy, ½; Beynon défait Phillips, Hill défait Kaney.

PREMIERE CLASSE

Champion	1	0	1—2
Davies	1	½	0—1½
Goldstein	0	1	1—2
Germain	0	½	1—1½
Hay	0	1	1—2
Corbould	0	0	1—1
J. E. Narraway	1	½	1—1½
Wilson	0	½	0—½
McGee	0	½	0—½
Jones	1	1	1—3
Dafoe	1	0	0—1
Bolster	0	0	0—0
Boulthee	½	0	0—½
Saunders	1	1	1—3
Fish	½	1	0—1½
T. Taylor	0	1	—.
Davison	1	0	—1
Mavor	½	½	0—1
Jemmett	1	0	0—1
McKinnon	½	0	0—½
Brown	1	0	1—2
McGibbon	0	0	0—0
Stephenson	1	1	1—3
Leacock	1	½	½—1½
Phillips	0	0	0—0
Kennedy	1	1	½—2½
Kaney	½	0	0—½
H. H. Narraway	½	0	1—1½
Hill	0	1	—.
Snellgrove	1	1	0—2
Beynon	1	—.	1—.
Watson	0	1	0—1

Hill et Beynon, non terminée.

Si la première journée du tournoi n'a pas été favorable pour les joueurs du Cercle Saint-Denis, en revanche celle d'avant-hier a été un succès complet. M. Goldstein a gagné 2 parties; M. Germain, une et demie.

Tous les amis du Cercle Saint-Denis sont enchantés de ce résultat et ont confiance dans l'avenir.

Toronto, 14 — Le tournoi d'échecs s'est continué hier et l'intérêt va toujours se soutenant. Les parties finales seront probablement jouées samedi. N. Jasnogrodsky, champion de l'Etat de New-York, et membre du Manhattan Club, assistait hier au tournoi. Le jeu, hier, a été très brillant. Voici le résultat :

Quatrième reprise, classe senior — Boulthee, 1 ; Dafoe, 0 ; Davison, 1 ; Hay, 0; Saunders, 1; Champion, 0; Taylor, ½; J. E. Narraway, ½; Goldstein, 1; Jemmett, 0; McGee, 0 ; Fish, 1; Bolster, 0 ; McKinnon, 1; Mavor, 1; Wilson, 0; Corbould, ½; Davies, ½; Jones-Germain, remise.

Deuxième classe :

Kennedy, ½; H. H. Narraway, ½; Snellgrove, ½; Leacock, ½; McGibbon, 0; Watson, 1; Beynon, 1; Brown, 0; Stephenson, 1; Hill, 0; Kaney, 1; Phillips, 0.

Cinquième reprise, classe senior — Dafoe, 0; Davison, 1; Saunders, 1; Boulthee, 0; Hay, 0; J. E. Narraway, 1; Goldstein, 1; Champion, 0; Taylor, ½; McGee, ½; McKinnon, Jemmett, remise; Fish, Mavor, remise ; Davies, 1; Bolster, 0; Wilson, 0; Jones, 1; Germain Corbould, remise.

Deuxième classe :

H. H. Narraway, 0; Snellgrove, 1; Watson, ½; Kennedy, ½; Leacock, Beynon, remise ; Hill, 1; McGibbon, 0; Brown, 1; Kaney, 0; Phillips, 0; Stephenson, 1.

L'assemblée annuelle de la Canadian Chess Association a eu lieu hier après-midi. Tous les joueurs qui assistaient au tournoi étaient présents. M. Boulthee présidait. M. A. M. Snellgrove, secrétaire, présenta le rapport annuel qui montra que l'association avait grandi et prospéré depuis la dernière assemblée ; l'association a reçu 120 applications pour devenir membres. Les recettes pour l'année ont été de $111 et les dépenses de $84. On a adopté un vote de remerciements à l'adresse de M. Snellgrove pour l'intérêt qu'il a porté aux affaires de l'association pendant l'année. Il a été à l'unanimité réélu secrétaire.

Montréal a été choisi comme endroit de la prochaine assemblée, et M. Riley Davis, du Montreal Chess Club a été élu président. Les messieurs suivants ont été élus vice-présidents :

A. L. Kent, professeur Cox et R. Reid, Montréal ; W. Boulthee et professeur Mavor, Toronto ; C. P. Champion, Québec ; Charles Corbould, Orillia ; Geo. Patterson, Winnipeg; H. N. Kittson, Hamilton ; J. C. Narraway, Ottawa; A. Archambault, Saint-Hyacinthe.

Comité de direction — A. Hay, W. C. Eddis, W. G. Blythe, W. H. Judd, Dr Harvie, D. Thompson, C. P. Grant, Dr Kennedy, M. McKinnon, Dr Clark et Dr Watson.

LA COMMISSION DU HAVRE

Contrat des bouées accordé à M. Cane de Québec

L'assemblée de la commission du havre a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. Robert Mackay.

Le président a annoncé que le contrat pour les bouées, a été accordé à M. Cane, de Québec.

En réponse à M. Torrance, le maire Préfontaine dit que le gouvernement a accordé la somme de $10,500 aux entrepreneurs.

Le président annonce ensuite que M. Stumble, du département de la marine et des pêcheries, est en ville, en route pour Sorel, où les bouées seront remises aux nouveaux entrepreneurs.

Les avis ordinaires seront adressés aux compagnies de navigation pour leur rappeler les règlements concernant le transport du fret durant la prochaine saison.

Le président du comité de pilotage demande alors à l'avocat Geoffrion, si le bureau peut légalement réinstaller les pilotes qui ont été déchargés.

M. Geoffrion, bien qu'il opine pour l'affirmative, considèrera l'affaire avant de donner une réponse.

Lu une lettre de la Elder, Dempster Line, demandant un espace de 500 à 600 pieds, au centre du port. Question référée au maître du port, qui fera rapport.

Lu aussi une lettre du consul Danois, M. H. H. Wolff, déclarant qu'au cas où la guerre éclaterait entre l'Espagne et les Etats-Unis, les vaisseaux danois frétés pour New-York et les autres ports américains, auraient tout avantage à décharger leur cargaison à Montréal. Conséquemment, il désirerait savoir la profondeur de l'eau dans le canal, l'espace qui serait accordé, les taux du port, etc. Cette lettre est référée à l'ingénieur du port, M. Kennedy, et au maître du havre, qui devront faire rapport.

Une communication du Club des Travailleurs, demandant que les employés de la commission du havre soient payés 12½ cents de l'heure, a été référée au comité des améliorations du havre, qui étudiera la question.

L'AFFAIRE LEMIRE

Montréal, 12 avril 1898.

Au journal "La Presse".

Je suis très surpris de voir que les journaux, ce soir, me font dire que l'assailli Lemire n'avait aucun mal et que c'était la boisson qui était cause de sa perte de connaissance. Je dois dire que je n'ai jamais prononcé de telles paroles, mais, qu'au contraire, je le croyais gravement blessé.

Je vous serais très obligé de rectifier cet avancé.

Votre, etc.,
Dr J. P. MARIN.

—Corset Nature. 113—n

—Rien d'aussi extraordinairement bon et efficace que le "Vin Alimentaire" du Dr Fred. J. Demers pour guérir faiblesse, pauvreté du sang, pâles couleurs, pertes blanches, dyspepsie, migraine, etc. Ses effets sont presque des miracles.—$1 la bouteille. En vente partout ; dépôt, 1157 Saint-Laurent. 56—n

LA LOI D'EXPULSION

Comment elle à fonctionné, l'année dernière

Renseignements intéressants pour le public

Il y a juste un an que la nouvelle loi concernant l'expulsion des locataires, c'est-à-dire l'article 556A du code de procédure civile, a été mise en vigueur, et comme on devait s'y attendre, elle a eu pour effet de faire diminuer considérablement le nombre des actions en expulsion prises tant à la Cour de circuit qu'à la Cour du recorder.

Cependant, si cette loi a eu jusqu'ici un effet aussi remarquable, on calcule que cela est dû surtout à ce qu'elle est tout à fait incomprise par la majorité des intéressés, locataires comme propriétaires, et que quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent, peut-être, s'imaginent qu'elle va bien au delà des pouvoirs qui lui sont réellement conférés.

L'impression générale, par exemple, est que, dès qu'un propriétaire a notifié par écrit à son locataire d'évacuer, sous trois jours, un logement dont le loyer n'est pas payé, il peut, si celui-ci néglige de le faire, s'emparer de tous les meubles, sans forme de procès aucune, et les transporter chez lui.

Rien n'est plus absurde et plus contraire à la loi. De là, panique chez les locataires qui redoutent de voir les propriétaires envahir aussi cavalièrement leur domicile, et danger, d'un autre côté pour les envahisseurs, qui peuvent être poursuivis pour s'être arrogé le droit d'exécuter la loi, tout en étant de la meilleure foi du monde. On se rappelle que, l'an dernier, un propriétaire du quartier Saint-Louis se croyant dans son droit, avait entrepris de chasser son locataire lui-même, et qu'il s'est mis une mauvaise affaire sur les bras.

La nouvelle loi est pourtant assez claire. Cependant, il nous paraît de l'intérêt public de la citer de nouveau :

"L'article suivant est ajouté après l'article du Code de procédure civile :

"556A. Lorsqu'il est dû du loyer par un locataire, et que ce loyer n'est pas payé lors de son échéance, il est loisible au propriétaire ou locateur de faire signifier au locataire une mise en demeure par écrit d'avoir à quitter les lieux loués sous un délai qui ne doit pas être moindre que trois jours francs ; et s'il les quitte dans le dit délai, remise du loyer lui est faite. Si le locataire refuse ou néglige de se rendre à la dite mise en demeure dans le délai prescrit, le locateur, "en poursuivant devant une cour de juridiction compétente", peut faire saisir tous les meubles qui garnissent les lieux loués et qui n'auront pas été enlevés dans le délai fixé et faire vendre les dits meubles et effets de la manière ordinaire, sans que le locataire puisse se prévaloir de l'exemption de saisie décrétée par l'article 556".

Cela veut dire en quelques mots que lorsqu'un locataire endetté reçoit avis de partir, sous trois jours, et néglige de le faire, il peut voir tous ses meubles saisis, tandis que sous l'ancienne loi, une valeur de cinquante dollars de meubles de ménage était exemptée, mais pour en arriver là, le propriétaire est tenu d'intenter une poursuite régulière devant les tribunaux. Le seul droit réel que la nouvelle loi accorde au propriétaire est donc de faire saisir tous les meubles sans exception, droit bien illusoire, en pratique, puisqu'il lui faut débourser environ quinze dollars pour cette procédure et que, dans un très grand nombre de cas, il n'y a pas même suffisamment de meubles à vendre pour couvrir le montant des frais. Il ne peut aucunement se faire justice lui-même ; autrement, il se trouverait juge dans sa propre cause, avant qu'aucun tribunal n'ait prononcé sur le cas.

Heureusement que la nouvelle loi n'en remplace aucune autre, mais est simplement un recours supplémentaire. La procédure relativement soumise et peu coûteuse de la Cour du Recorder n'a jamais été abolie et s'offre toujours pour venir en aide aux petits propriétaires, qui continueront, sans doute, d'en profiter.

CLUB GEOFFRION

Il y aura assemblée du club Geoffrion, demain soir, à la salle ordinaire, coin des rues Notre-Dame et Saint-Félix. Tous les membres seront présents et l'on y discutera des affaires importantes.

CLUB MORIN

Vendredi soir, le 15 avril, M. F. D. Monk, député, fera une conférence dans les salles du club, coin de la rue Saint-Dominique et du marché Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs autres orateurs distingués, entr'autres les honorables Taillon, Desjardins et Leblanc seront présents.

Tous les membres et amis du club sont cordialement invités.

Mme DEGUIRE DIT LAROSE

Mme Etienne Deguire dit Larose est décédée le 9 courant à l'âge de 93 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte plusieurs enfants et un grand nombre d'amis.

Nos sympathies à la famille éplorée.

LE PRINTEMPS

C'est l'Epoque où vous avez Besoin d'un Bon Purificateur du Sang.

Le plus Grand Remède de l'Amérique est le Meilleur Remède du Printemps.

Ces avancés sont vrais.
Pourquoi ?
1o — Parceque l'hiver on mène une vie moins active, on mange plus de gras et moins de fruits, la transpiration est bien moins abondante, ce qui a pour effet de retenir dans le système les impuretés qui devraient être expulsées par la peau, votre sang est impur, sans vigueur et chargé des germes de maladie. C'est maintenant l'époque de bénéficier des secours et de la santé donnés par la Salsepareille de Hood.
2o—Le merveilleux guérisseur des maladies du sang, le grand tonique, l'apéritif, le puissant restaurateur de la santé a prouvé si incontestablement son mérite supérieur, il est tant apprécié par le peuple, que la Salsepareille de Hood est, hors de tout doute, le plus grand remède canadien.
Essayez-le ce printemps, et votre placement vous rapportera dix fois plus. Pour une somme minime il vous rendra à la santé. Les délais sont dangereux. Conservez et améliorez votre santé avant qu'il ne soit trop tard.

Hood's Sarsaparilla

Est le plus grand remède du Canada. Vendue par tous les pharmaciens, $1, six pour $5. Soyez sûr qu'on vous donne Hood.

HOOD PILL'S guérissent les maladies du foie. Elles sont agréables à prendre et elles agissent aisément, 25c. (2)

Les Poeus Hartford et Vim
Sont Faits Pour Etre Durables

Livre Gratuit pour Hommes Faibles

Mon petit livre, "TROIS CLASSES D'HOMMES," envoyé cacheté gratis, sur demande. Il parle de mes trente années de pratique et des succès que j'ai remportés dans le traitement des maladies suivantes : ECOULEMENTS, PERTES, IMPUISSANCE, VARICOCELE, et le manque de DEVELOPPEMENT par le seul véritable remède de la nature—l'ELECTRICITE. Ma Ceinture Electrique avec support servant d'appui est connue et en usage dans le monde entier. Venez me consulter, ça ne vous coûtera pas un sou ou écrivez aujourd'hui, pour avoir un livre. Dr P. SANDEN, 156 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué. Heures de bureau de 9 à 6. Les dimanches de 11 à 1 heurs. 302—

BROMA
PUISSANT TONIQUE

Souffrez-vous de
Dyspepsie
Brûlement d'estomac
Palpitation du coeur
Douleur dans le côté
Mal de tête
Nausee
Vomissement

LE BROMA VOUS GUERIRA
ESSAYEZ-EN UNE BOUTEILLE
.....EN VENTE PARTOUT

Souffrez-vous de
Langue chargee
Maladie du Foie
Constipation
Maladie des Rognons
Faiblesse nerveuse
Perte de sommeil
Mauvaise sante

LE BROMA OPERE DES CURES MERVEILLEUSES

Une lettre de Champlain.—Lisez attentivement

A Monsieur le Dr Ed. Morin Québec.
Monsieur le Docteur—Je souffrais depuis longtemps de faiblesse générale, à tel point que je ne pouvais plus rien faire. Mon médecin m'avait recommandé plusieurs fortifiants. Tous les toniques connus je les avais essayés. Cependant ma condition empirait lorsque je fis la rencontre d'une personne qui me conseilla fortement de prendre le BROMA. Je m'en procurai de suite une bouteille qui me fit un bien immense. J'ai retrouvé dans cette précieuse préparation toutes mes forces d'autrefois. Je puis faire mon ouvrage, travailler tout le jour sans éprouver de fatigue.
Je suis persuadée, monsieur le docteur, que le BROMA est le meilleur tonique existant au monde. D'après moi c'est la plus belle découverte qui ait été faite jusqu'à ce jour par les hommes de la science.
Je serai toujours très heureuse de recommander le BROMA aux personnes faibles, sachant parfaitement bien qu'il agira comme par enchantement dans tous les cas d'anémie, de chlorose, leucorrhée, scrofule, etc.
Votre humble servante,
7.14 Madame BRUNO PINTAL, Champlain.

Les plus Grands Magasins de Chaussures du Canada ceux de

Le magasin de la rue Ste Catherine Est, nae porte à l'ouest de la rue Amherst.

McPHERSON
2223-5 Ste Catherine Ouest
1507 Ste Catherine Est

Le magasin de la rue Ste Catherine Ouest, au-dessous du Queen's Theatre

Ce sont toutes des Chaussures de bonnes fabriques

UN assortiment complet de chaussures de fabricants bien connus et stocks choisis avec soin chez d'autres fabricants qui ne sont pas encore bien renommés. Si nous ne nous limitions qu'à notre fabrique, nous agirions aussi follement que si nous ne vendions qu'une seule sorte de chaussures. Les chaussures et prix suivants sont, sous tous rapports, exceptionnels :

Souliers bas en kid français de couleur chocolat, bouts vienna, pour dames. Notre prix rég. $3.50 et $3, notre prix de vente. $1.95
Bottines de bicyclistes en kid noir (longueur ¾), lacées bouts Mackay en cuir patent flexibles bouts Fonda, pour dames, spécial à $2.50
Bottines boutonnées en kid Dongola, semelles faites à la main, bouts en cuir patent, nouveaux bouts boul dogue, pour dames, prix régulier $2.00. Prix de vente. $1.50
Jambières de bicyclistes en duck chocolat et noir, faites à New-York, pour dames, prix régulier $1.25. Spécial à 75c
Pantoufles à une lanière en kid chocolat, semelles "turn", grandeurs 11 à 2, pour demoiselles. Prix réduits à 75c

Souliers bas et pantoufles à une lanière en peau d'agneau non remplies en cuir patent, doubles en kid, bouts ronds et moyennement ronds, semelles faites à la main, pour dames, valeur réelle $1.25. Prix spécial 75c
Pantoufles à une lanière et souliers bas en kid noir choisi, bouts les plus nouveaux, pour dames, à excessivement bon marché à $1.50. Prix spécial $1.00
Bottines boutonnées en kid chocolat, semelles "turn" bouts chocolat, grandeurs 8 à 10, pour petites filles. 60c
Bottines lacées en veau "grain" brun noix, bouts boul-dogue, semelles très larges, grandeurs 6 à 10, pour messieurs. Prix intéressant. $1.50
Bottines lacées en peau de chèvre Dongola noir corbeau, bouts vétéran, semelles très larges grandeurs 6 à 10, pour messieurs. $1.25
Bottines lacées chocolat, semelles très larges, bouts Cottège, grandeurs 1 à 5, pour petits garçons. $1.25
Les mêmes, grandeurs 11 à 13, pour adolescents. 97c

Infinité de genres, ajustements, qualités et économie dans toutes les chaussures que nous vendons

BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce et Dessins, obtenus dans tous les pays.—OWEN N. EVANS, membre de l'Institut des Agents de Brevets Etrangers, Londres, Ang. 18 ans d'expérience.—Applications rejetées en d'autres mains, obtenues avec succès.—Temple Building, 185 rue St Jacques, Montréal.—Successeur de F. H. Reynolds. Tel. 192. 282—m-j-s—n

CORSETS
Faits sur mesure—véritables baleines—satisfaction garantie.
C. J. GRENIER.
2310 Ste Catherine, près Mansfield.
1613 Ste Catherine, près St Hubert.
304—m—j—s—n

Le Corset D & A
Quelque soit votre taille vous pouvez toujours trouver un corset D & A qui vous ajuste bien, et ajoute un peu à votre élégance naturelle. (1)
En vente partout.

A. V. ROY
Ingenieur des Arts et Manufactures
(Ecole Centrale de Paris)
Membre de la Société des Ingénieurs Civils de France.
TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUCS, PONTS, INSTALLATIONS D'USINES, BREVETS D'INVENTIONS, EXPERTISES.
Consultations Techniques.
Spécialité de questions minières et d'Exploitations Métallurgiques.
(Chambres 5 et 6)
Tel. Bell 2457. 16 RUE ST-JACQUES
169—m-je—n

DEMANDEZ LE CORSET P & A 206
110—n

Célèbre ONGUENT du Père Ancé
EN VENTE PARTOUT
Dépot chez ROD. CARRIERE.
406 Sainte-Catherine.
—n

ALPHONSE GAGNIER
SUCCESSEUR DE G. A. MILLER
Peintre de maison et d'enseignes, tapissier décorateur, doreur, vitrier imitateur, blanchisseur, etc., etc.
1950 Rue Ste-Catherine Montréal
Tel. Bell 3398. 207—n

50c PILULES PENNYROYAL DU DR DAVIS
pour les femmes—guérit irrégularités. Pharmacies ou chez l'agent Wm Neil, 2263 rue Ste Catherine, Montréal. 50c la boîte. 71—m-j-s—h—n

SEULEMENT
Que 25c la Bouteille
Le Queen's Hair Helper
Est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les pellicules et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent foncées. Elle est égale à n'importe quelle autre preparation de 50c ou $1.00. En vente chez tous les pharmaciens. 95—h—n

Poudre à Pâtisserie COOK'S FRIEND

Ingredients les plus purs, scientifiquement préparée, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

Tailleurs en Gros

Voici l'Hôtel Sans-Sommeil.
Il a 210 fenêtres, et on dépense cependant $300 par mois pour la lumière électrique.
La superficie de ses planchers est de 48,000 pieds carrés, il emploie 600 couturiers et couturières, taille 20,000 verges d'étoffe par semaine et fait 5,000 complets pour messieurs en six jours.
Il a 120 machines à coudre électriques, 28 presseurs électriques, des ciseaux électriques, des machines à boutonnières dont une seule fait l'ouvrage de 28 hommes.
Les lainages et les doublures achetés directement des fabricants, par milliers de verges, au lieu de coupons qu'achète le tailleur chez les marchands en gros.
Notre Hôtel Sans-Sommeil dépense $2.50 pour la façon d'un complet dont le travail à la main coûterait $9.00 au tailleur pour l'habit seulement.
C'est pourquoi aucun tailleur ne peut vendre un habillement égal à un "Fit-Reform" de $15.00 pour moins de $25.00 à $35.00.

FIT-REFORM CLOTHING
THIS BRAND WITH RETAIL PRICE STAMPED BY THE MAKERS ON EVERY GENUINE GARMENT

Ouvert aujourd'hui pour faire voir l'ajustement de nos vêtements.

La Garde-Robe Fit Reform
2364 rue Ste Catherine Près de Hamilton (Coin de la rue Peel)
La Cie Kennedy, Limitée
Propriétaires et Seuls Contrôleurs à Montréal.

Ses avantages.

Après une longue marche dans des chemins boueux il suffit de brosser légèrement votre jupe pour la nettoyer si elle est protégée par la "Dordure Protectrice pour Jupes—Corticelli." Grâce à sa texture élastique elle ne retient pas la poussière ni la boue. Toutes les couleurs d'étoffes à robes.

Cette marque de commerce est sur chaque paquet de cinq verges, et sur chaque quatrième verge en pièces.

Corticelli

Un Plancher Peinturé

est facile à entretenir et tient la maison propre. Un tapis poudreux couvre toute la maison de poussière.

LA PEINTURE SPECIALE DE
SHERWIN-WILLIAMS
POUR LES PLANCHERS

est préparée exclusivement pour les planchers. On marche dessus sans crainte. Exigez celle-là de votre marchand. Envoi de cartes coloriées si vous êtes intéressé à cela ; aussi un petit livre sur la peinture.

LA CIE SHERWIN-WILLIAMS,
Fabricants de Peintures et de Couleurs,
100 Canal Street, Cleveland.
2629 Stewart Avenue, Chicago.
397 Washington St., N.Y.
21, rue St-Antoine, Montreal.

Montez un Monarch et tenez-vous au Premier Rang
Bicycles Monarch et Defiance

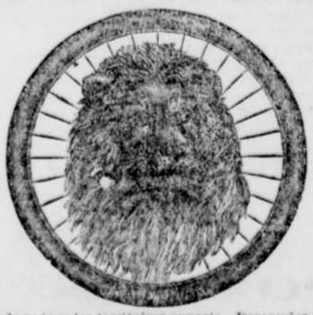

Au delà de 20,000 Bicycles Monarch en
Grande réduction dans les prix.
Immense amélioration dans la qualité.
Valeurs incomparables.

Agents demandés dans tous les territoires ouverts. Demandez un catalogue 1898.
E. H. HENEY & CO.,
337 RUE ST PAUL, Montreal Agents distributeurs pour le Canada.
MM. WRIGHT & COWPER, 2440 rue Ste Catherine, Agents du haut de la ville.
119—je-n-b

LA GUERRE

ELLE EST PRATIQUEMENT DECLAREE

Les rapports des deux comités adoptés dans les deux chambres par d'immenses majorités

SCENES DISGRACIEUSES A LA CHAMBRE

Les représentants en viennent aux prises. Une bagarre en règle

ON REPREND AVEC ENERGIE LES PREPARATIFS DE GUERRE

Une insulte gratuite à la nation espagnole

C'est ce que dit le "Times" de Londres à propos des rapports qui accompagnent les résolutions

Washington, D. C., 14 — La guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne a fait les frais de toute la discussion hier après-midi, au sénat. Depuis l'époque de la guerre sanglante de Sécession, les échos de la grande salle du sénat n'avaient pas retenti d'appels aussi véhéments, d'apostrophes aussi passionnées cette séance a été mouvementée au plus haut point, de fait jamais excitation ne fut plus intense. On sentait que le moment était solennel, que le pays allait passer par une de ces crises nationales d'où naissent tous les actes d'héroïsme et de dévouement.

Malgré la foule énorme qui encombrait les galeries, malgré la présence presqu'unanime de tous les sénateurs, le silence était si profond qu'on eût dit que la salle semi-circulaire du sénat était déserte.

Un quart-d'heure avant l'ouverture de cette séance historique, M. Davis, président du comité des affaires étrangères, pénétra dans la salle sénatoriale et prit son siège au centre de ceux qu'occupent ses collègues républicains. On le vit bientôt sortir de son pupitre une liasse de documents : c'était le rapport d'où, quelques minutes après, devait sortir la paix ou la guerre. Les sénateurs pénétraient à leur tour en rang pressé; tous étaient à leur poste quand le vice-président prit le fauteuil. Aussitôt M. Davis fut invité à présenter les résolutions de son comité, et aussitôt le silence le plus parfait s'établit.

Ces résolutions se lisent comme suit :

"Attendu que l'horrible condition des affaires qui existent depuis plus de trois ans dans l'île de Cuba, si proche de notre territoire, ont révolté le sens moral du peuple américain et ont été une disgrâce pour la civilisation chrétienne, aboutissant à la destruction d'un vaisseau de guerre des Etats-Unis et à l'holocauste de 266 officiers et matelots, alors qu'ils se trouvaient en visite amicale dans le port de la Havane, ne peut être plus longtemps toléré, comme il a été dit par le président des Etats-Unis dans son message lu au congrès le 11 avril 1898, et dans lequel il demandait l'action du congrès, il est en conséquence :

"Résolu : 1o Que le peuple de l'île de Cuba est et de droit devrait être libre et indépendant;

2o Qu'il est du devoir des Etats-Unis de demander, et le gouvernement des Etats-Unis par les présentes demande que le gouvernement de l'Espagne se désiste immédiatement de son autorité sur l'île de Cuba et retire ses forces navales et militaires de Cuba et des eaux cubaines;

3o Que de président des Etats-Unis soit et il est par les présentes autorisé de se servir des forces de terre et de mer dont disposent les Etats-Unis, et d'appeler sous les armes et en service actif toutes les forces nécessaires afin de mettre ces résolutions en pratique".

Le rapport qui accompagne ces résolutions est très volumineux, il a fallu cinquante minutes pour en donner la lecture. C'est le procès en règle de la politique espagnole.

M. Hoar, du Massachusetts, souleva un point d'ordre et demanda le renvoi à aujourd'hui de la discussion de ces résolutions. C'est alors que les deux meilleurs discours qui aient encore été entendus au sénat sur la question cubaine furent prononcés, l'un par M. Foraker et l'autre par M. Lodge. Tous deux ont parlé avec une vigueur extraordinaire et une éloquence des plus émouvantes de la situation cubaine. M. Foraker demanda la reconnaissance directe de l'indépendance de la république cubaine.

M. Lodge demanda l'intervention des Etats-Unis pour venger le meurtre atroce des marins américains à la Havane.

M. Lindsay a terminé la discussion en se prononçant en faveur de l'indépendance cubaine et d'une action commune de la part des troupes américaines avec les insurgés.

La minorité du comité a aussi présenté un rapport, dans lequel ceux qui le signent déclarent qu'ils approuvent les résolutions dans leur ensemble, mais qu'ils sont en faveur de la reconnaissance immédiate de la république cubaine telle que fondée par les insurgés. MM. Turpie, Mills, Daniel et Foraker ont signé ce dernier rapport.

A LA CHAMBRE

Après l'un des débats les plus mémorables et par un vote de 322 contre 19, la Chambre des représentants a adopté hier, une résolution que les neuf-dixièmes des représentants savent devoir infailliblement conduire le pays à la guerre.

A ce propos, on disait hier, que toutes les guerres auxquelles les Etats-Unis ont eu à faire ou à subir ont été déclarées au mois d'avril; on a aussi rappelé qu'hier se trouvait l'anniversaire de la chute du Fort Sumter.

Les résolutions adoptées avisent le président à intervenir immédiatement à Cuba pour rétablir la paix et donner au peuple de cette île un gouvernement stable et indépendant, puis l'autorisent à employer la force pour faire respecter la volonté des Etats-Unis. Bien que dix-neuf représentants seulement, quinze démocrates, trois républicains et un populiste, aient voté contre ces résolutions, la discussion, la bagarre, pourrions-nous dire, a été l'une des plus violentes à laquelle on ait encore assisté à la Chambre.

C'est M. Adams, président conjoint du comité des affaires étrangères, qui a lu les résolutions dont voici la teneur :

"Attendu que le gouvernement espagnol, depuis trois ans, fait la guerre à Cuba pour étouffer une révolution de ses habitants, sans progrès marqué pour la suppression de cette dite révolution, qu'il a fait la guerre contrairement aux lois des nations civilisées en se servant de moyens barbares et inhumains, causant la mort, par la faim, à plus de 200,000 personnes innocentes, les victimes étant pour la plupart de pauvres femmes et de faibles enfants, causant des torts intolérables aux intérêts commerciaux des Etats-Unis;

"Attendu que par suite de cette guerre une foule de citoyens américains ont perdu la vie pendant que d'autres voyaient la destruction de leurs propriétés, et qu'il en a coûté des millions au trésor américain pour faire la police contre les expéditions filibustières pour garder une stricte neutralité;

"Attendu que l'Espagne est responsable de cet état de chose, qui s'est terminé dernièrement par la destruction du vaisseau de guerre des Etats-Unis, le "Maine", dans le port de la Havane et par la mort de 266 de nos matelots;

1. Résolu, etc., que le président soit par les présentes, autorisé et avisé d'intervenir immédiatement pour faire cesser la guerre à Cuba, et dans le but d'y ramener la paix en permanence, qu'il soit autorisé à établir, par l'action libre du peuple cubain, un gouvernement stable et indépendant dans l'île; et le président est par les présentes autorisé à employer les forces de terre et de mer des Etats-Unis pour mettre cette résolution en pratique".

Le rapport de la minorité du comité demande "qu'il soit résolu que le gouvernement des Etats-Unis reconnaisse l'indépendance de la république cubaine; que, mû par des considérations d'humanité, d'intérêt et de provocations, parmi ces dernières la destruction du "Maine" par une mine sous-marine, le président des Etats-Unis soit avisé d'employer immédiatement les forces de terre et de mer pour aider à la république de Cuba à maintenir son indépendance, par les présentes reconnue ; que le président soit autorisé à secourir immédiatement les malheureux affamés de Cuba."

Il fut résolu que le débat serait limité à 20 minutes.

M. Bailey, chef démocrate à la Chambre, protesta vivement contre la manière dont le rapport était présenté. Ce fut le signal du tumulte.

Jamais les passions politiques ne se manifestèrent avec autant de violence. La plupart des membres de la Chambre étaient dans une excitation extraordinaire. A un moment, ce fut un véritable pandemonium. Des cris d'indignations partaient de tous côtés, des apostrophes véhémentes, plutôt personnelles, se croisaient d'un côté à l'autre de la Chambre, plongée dans la plus grande confusion. M. Brumm, républicain, ayant eu l'amabilité de crier à son collègue M. Bartlett, démocrate, qui avait la parole, qu'il n'était qu'un vulgaire menteur, M. Bartlett saisit un lourd volume qu'il avait à sa portée et le lança à la figure de son dversaire.

Ce ne fut alors qu'une confusion extraordinaire ; plusieurs dames placées dans les galeries perdirent connaissance, pendant que les représentants se bousculaient. Tous semblaient en délire, tant ils montraient d'animosité. MM. Bartlett et Brumm, qui se cherchaient au milieu de la cohue indescriptible, furent maîtrisés par leurs amis respectifs. Malgré ses appels réitérés, le speaker ne put rien contre cette révolution, et le sergent d'armes fut appelé, mais ce ne fut pas chose facile que de calmer cette tempête.

M. Bailey reprit alors le débat, reprochant aux républicains de vouloir restreindre la discussion.

M. McMillan et les autres chefs démocrates protestèrent vivement contre cette précipitation : M. McMillan est favorable à une action immédiate, mais encore faut-il que la question soit nettement exposée au peuple américain.

On vote d'abord sur le rapport présenté par la minorité des affaires étrangères, et le résultat fut 90 pour 150 contre.

Les résolutios de la majorité furent alors adoptées par 322 contre 19.

La Chambre s'ajourna ensuite ; il était 6.35 p. m.

L'OPINION EN ESPAGNE

Madrid, 14 — Le "Correo," organe de M. Sagasta, dit que la presse de Madrid est unanime à reconnaître le ton défavorable du mesage présidentiel. L'opinion pulique espagnole a reçu ce document avec une hostilité marquée. On s'indigne surtout des lamentations hypocrites contenues dans la clause où il est parlé des malheurs de Cuba, quand on sait que les Etats-Unis sont au fond responsables de tout le mal.

Le "Heraldo" dit que "ce message enlève enfin le masque dont les Américains se couvraient depuis si longtemps. Il rompt aussi toute action diplomatique et laisse l'Espagne face à face avec un ennemi qui s'est longtemps dérobé et qui est l'auteur de la guerre, qui a pris avantage de l'honnêteté des diplomates espagnols. Il est à espérer, continue ce journal, que le peuple donnera son appui à ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, dans ce moment critique, où toutes les énergies sont nécesaires. Il ne reste que deux alternatives : clore la dernière page de l'histoire de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, fuir ignominieusement devant les politiciens de Washington, ou laiser aux armes la décision de cette querelle. Le gouvernement paraît plutôt décidé à suivre cette dernière ; il est en cela en harmonie avec le sentiment national.

PREPARATIFS DE GUERRE

Washington, 14 — On regarde comme significative la reprise avec plus d'activité que jamais, des préparatifs de guerre. Dans les départements de la marine comme ceux de la guerre, l'apathie de ces derniers jours a complètement disparu. Le travail se poursuit sans relâche et comme au pas de course.

Le "Saint-Paul" et le "Louis" ont été achetés et seront imédiatement armés en croiseurs. Le capitaine Sigsbee, qui commandait le "Maine," aura le commandement de l'un de ces vaisseaux.

Le bureau de stratégie a siégé hier après-midi ; l'ex-consul général Lee a pu fournir une foule d'informations précieuses sur les défenses de la Havane. On voit que le général Lee a, tout en étant consul, très bien servi son pays et préparé, sans le vouloir sans doute, par ses études des défenses d'une ville d'une nation amie, la voie qui peut conduire ses concitoyens à la conquête. Quelques nations européennes appelleraient cela profiter d'une position officielle pour faire de l'espionnage.

La nouvelle que l'escadre volante avait levé l'ancre et était partie a causé la vive excitation.

On est dans l'ignorance la plus complète sur les mouvements de la flotte espagnole.

LA FRANCE ET LA GUERRE

Paris, 14 — M. Rochefort, dans l'"Intransigeant," déclare que le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis est inévitable, et il conseille à la France de ne pas s'exposer par une intervention irréfléchie, aux risques d'un désastre qui serait pire que celui de 1870. Toute intervention active d'une puissance européenne, dit-il, aurait pour but d'engendrer une alliance anglo-américaine contre la Russie et la France.

C'EST LA GUERRE

Londres, 14 — Le "Times" dit : "Bien que les résolutions présentées au congrès n'aient pas la forme d'une déclaration de guerre, elles sont accompagnées de rapports violents et offensants, qui ne sont en fin de compte qu'une provocation gratuite au gouvernement espagnol aux yeux du monde civilisé. La cause que prétendent défendre les Américains ne peut faire autrement qu'inspirer des préventions, grâce à la manière dont elle est présentée.

"Nous doutons, après les scènes d'hier, que le congrès soit apte à résoudre une grande question nationale ou à venger une injustice flagrante au nom de l'humalité."

UN MANIFESTE

Madrid, 14 — Don Carlos vient de lancer un manifeste dans lequel il dit : "Le carliste qui, à la veille d'une guerre avec les Etats-Unis, serait prêt à fomenter une insurrection en Espagne à son profit ou au profit de son parti politique, serait un traître."

La tranquillité la plus parfaite règne à Madrid. A Barcelone et à Saragosse, il y a eu quelques manifestations sans gravité.

EN ESPAGNE

Madrid, 14 — On considère ici la situation comme très critique ; les ministres refusent de faire connaître leur opinion.

Madrid, 14 — On confirme la nouvelle que le consul et le vice-consul des Etats-Unis à Carthagène, tous deux espagnols d'origine, ont donné leur démission.

Portland, Angl., 14 — Le croiseur "Topeka" et le torpilleur "Somers," appartenant aux Etats-Unis, obligés de relâcher ici à cause de la dernière tempête, sont partis hier pour l'Amérique.

Madrid, 14 — Il est rumeur que le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat au Vatican, a télégraphié au gouvernement espagnol qu'il avait l'assurance que le paix entre l'Espagne et les Etats-Unis ne serait pas troublée.

Berne, Suisse, 14 — Le Conseil National a proposé que le Bundesrath discute l'opportunité d'offrir sa médiation entre l'Espagne et les Etats-Unis. Cette question sera discutée aujourd'hui et vraisemblablement rejetée.

Londres, 14 — Une dépêche de Rome annonce que le pape a de nouveau demandé à l'empereur François-Joseph d'user de toute son influence avec les autres souverains en faveur de la paix.

Londres, 14 — Le correspondant du "Mail" à Madrid mande que le général Correa, ministre de la guerre, et le comte de Xiguerra, ministre des travaux publics, lui ont dit ce soir : "Le gouvernement espagnol est fermement résolu à repousser toute attaque, directe ou indirecte, relativement à la souveraineté de l'Espagne à Cuba. Tous deux ont déclaré qu'ils étaient sûrs que cette ligne de conduite serait appuyée par les puissances européennes, plus particulièrement parce que les négociations passées ont toutes été basées sur une reconnaissance de cette souveraineté de l'Espagne.

"Ils m'ont dit, continue le correspondant, que la conduite de l'Espagne serait mise en regard de celle des Etats-Unis et que, en face de la persistance des préparatifs de guerre de la part des Etats-Unis, l'Espagne s'est trouvée pleinement justifiable de se préparer de son côté à toutes les éventualités. Enfin, les deux ministres m'ont dit : "Notre résolution au conseil du cabinet a été partagée à l'unanimité et nous la maintiendrons avec toute l'énergie nécessaire."

Vankleek Hill, Ont., 13 — La fonderie de MM. F. X. Routhier et fils, a été complètement détruite ce matin par un incendie. Les pertes sont de trois mille piastres. Assurance mille piastres.

SOULAGEZ VOTRE ESTOMAC

En laissant les tablettes de Dodd contre la dyspepsie faire leur œuvre

Soulagez votre estomac !

Vous n'avez pas besoin de cesser de manger pour cela. Vous pouvez manger les nourritures qui vous plaisent si vous prenez une ou deux Tablettes de Dodd, contre la dyspepsie, après chaque repas.

Les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie digèrent la nourriture pendant que votre estomac se repose, gagne de la force et de la santé. Après deux ou trois semaines de ce traitement, vous pouvez manger à votre faim n'importe quelle nourriture que vous désirez, sans prendre de remède. Votre estomac aura recouvré sa santé et ses forces naturelles.

Les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, sans le moindre secours de l'estomac, digèreront d'une manière certaine la nourriture que vous prenez. Elles feront cela chaque fois. Donc, pendant que vous faites usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, l'estomac se repose et emmagasine la santé et la force que lui donnent les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie.

La dyspepsie ne peut pas exister quand on fait usage des Tablettes de Dodd contre la dyspepsie. Ceci a été prouvé par expérience, des milliers de fois, et de nouvelles preuves sont données chaque jour. On peut se procurer les Tablettes de Dodd contre la dyspepsie, chaque boîte contenant un double traitement, chez tous les pharmaciens, ou elles vous seront envoyées sur réception du prix, 50c la boîte, par la Dodds Medicine Co., Limited, Toronto.

COUPON

PORTRAITS

Au crayon ou à la sepia pour $1.00 ou $1.25 et dix coupons de LA PRESSE.

No 10

N'avez-vous jamais vu une Armée de Fourmis

Enlevant un Grillon mort, de terre, ou un Essaim de Grillons enlevant un Oiseau mort ?

Si vous avez vu cela, vous avez été témoin de la méthode typique employée par la nature pour se débarrasser des cadavres. La nature emploie la *bacille de la consomption* pour consumer les corps de ces pauvres êtres humains chez qui les progrès d'une *mort lente et de la décadence sont déjà en marche.*

La consomption n'attaque jamais un être humain en santé. Premièrement, l'indigestion, secondement des rhumes répétés diminuent l'énergie vitale, affaiblit sent et amollissent la membrane muqueuse, doublant les passages de l'air avec leur enflure quantité de glandes et de cellules aériennes préparant ainsi la voie pour la réception et le travail du bacille mort-né. Le salut de chaque personne faible, c'est dans la restauration de son état général de santé. Mon ami, vous souffrez de "maladie d'estomac et d'indigestion", prenez quelques bons toniques et altératifs immédiatement. Vos ancêtres se maintenaient en bonne santé par l'emploi habituel de sirops domestiques et de tisanes. Si vous avez eu de fréquentes attaques de rhume, et que votre gorge soit irritée, remettez le tout en bon état par l'emploi de cet célèbre vieux et toujours nouveau remède. Le Remède de Shiloh pour la Toux et la Consomption, composé de l'essence des herbes, des gommes et des écorces du temps de votre grand'mère. Les mêmes plantes guérissant toutes les maladies sont en faveur aujourd'hui comme elles l'étaient il y a cent ans, et elles possèdent absolument les mêmes vertus qu'elles soient ordonnées en latin par un médecin, ou prises, dans le remède Shiloh, à 25c, 50c et $1 la bouteille; en Angleterre, à 1s 2d, 2s 3d, 4s 6d.

MM. S. C. WELLS & CIE, Le Roy, N.Y.

MESSIEURS—"Sur la garantie fournie par vos agents—Pas de guérison, pas d'argent.—J'ai pris, il y a douze ans, le remède de Shiloh pour la consomption. Il m'a guéri quand les médecins eurent déclaré que ma maladie était la consomption, et aujourd'hui, je suis fort et plein de courage. J'ai recommandé ce remède dans des centaines d'occasions et il n'a jamais manqué de faire du bien. A. C. MARTIN, NAMPA, IDAHO. (13)

VENDREDI

Grande Vente à Prix Réduits

Au Bon Marche

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE & CIE

1883 et 1885 Rue Notre-Dame

EN FACE DU BLOC BALMORAL

La foule d'acheteurs qui continue de visiter journellement notre établissement, principalement le Vendredi, est le meilleur certificat de l'appréciation qu'elle fait de la qualité et des bas prix de nos marchandises qui ne peuvent être comparées. Toutes les marchandises suivantes ont été réduites pour Vendredi :

250 corsets D. & A., toutes grandeurs, valeur 65c. Vendredi.... 35c
500 paires Bas noir cachemire, valeur 35c. Vendredi..... 20c
1000 verges Coton jaune, valeur 7c. Vendredi..... 5c
500 coupons d'Indienne, valeur 7c à 10c. Vendredi..... 5c
1500 verges d'Etoffes à robes assorties, valeur 35c à 50c. Vendredi. 25c
500 coupons Soie pour blouses, valeur 50c à 75c. Vendredi..... 25c
5000 verges Flanellette, valeur 8c. Vendredi..... 5c
1000 verges guillaume carreauté, valeur 7c. Vendredi..... 4c
750 verges Cachemire noir, valeur 65c. Vendredi..... 43c
500 verges Cretonnes, valeur 12½c. Vendredi..... 8c
750 verges Tweed pour garçons, valeur 40c. Vendredi..... 25c
500 corps et caleçons, valeur 35c chacun. Vendredi..... 20c
5000 pièces Tapisseries à 3c et plus.

Nous invitons les Dames à visiter notre Département de Chapeaux ; elles y trouveront les plus hautes nouveautés.

Grande réduction dans les Tapis et Prélarts.

Entre 9 heures et 11 heures de l'avant-midi.—Nous offrirons 300 manteaux de printemps drab et autres couleurs, valant $12.00, pous $1.65. Pas plus qu'un à chaque pratique et pas du tout aux marchands "jobbers."

Assortiment complet de Ferblanteries. Articles émaillés, Vaisselle, Verreries, à grande réduction.

AU BON MARCHE

ALPHONSE VALIQUETTE & CIE

1883 et 1885 Rue Notre-Dame,

EN FACE DU BLOC BALMORAL.

☞Toutes marchandises vendues au comptant seulement.

FAIT PARAITRE UNE VIELLE MAISON COMME UNE NEUVE

C'est merveilleux de constater la transformation qu'un peu de peinture, si elle est bonne, opère dans une maison. Etes-vous pour rafraichir vos boiseries ce printemps ? Nous avons toutes sortes de bonnes peintures, **Huile, Vernis et Calsomine**, Peintures préparées ou couleurs pour les préparer soi-même.

E. Cavanagh & Co

LA MAISON DE FERROUNERIE A BON MARCHE

COIN DES RUE NOTRE DAME & SEIGNEURS

PEINTURES PRÉPARÉES POUR MAISON

PEINTURES A PLANCHER

ISLAND CITY

Ces peintures sont faites de matériaux purs dans l'huile de lin et dureront le double du temps de toutes celles qui se vendent actuellement.

LES NUANCES SONT PLUS BELLES

Elles couvrent plus qu'aucune autre peinture. Elles coutent moins cher par la durée et la qualité. Cinquante couleurs bien assorties. Demandez des cartes d'échantillons de couleurs à votre marchand ou chez

P. D. DODDS & CO.

Manufacture : 274-276-278-280 ST PATRICE.

188-190 McGILL

Manufacturiers de Peintures, Couleurs, Vernis, etc. Importateurs de Vitres et Fournitures de Peintres.

125—15

Nous vendons meilleur marché qu'ailleurs, mais au comptant seulement !

Vente du Vendredi à la Maison Hamilton

EPICERIES

Pour accommoder la clientèle, nous avons fait construire une escalier conduisant directement de l'entrée de la rue Peel à notre nouveau département d'épiceries au soubassement.

OFFRES SPECIALES POUR VENDREDI

Lessie concentré, vendu ailleurs à 5c..... Notre prix pour Vendredi... 2½c
Bon savon à laver, en barres, vendu ailleurs à 5c..... do do ... 2½c
Sel fin (Windsor), en petit sac, vendu ailleurs 5c..... do do ... 3c
Ketchup aux tomates (Windsor), vendu ailleurs 10c..... do do ... 4½c
Sauce Patterson, vendue ailleurs 10c..... do do ... 7½c
Bouteilles de gelée de pieds de veau, Cross & Blackwell, pour les malades, valant ailleurs $1.25. Notre prix pour Vendredi..... 33c
Boules de camphre pour les mittes, valant 7c. Vendredi 2 livres pour 3c.

Pour savoir si le pouding est bon, il faut en manger, de même pour le thé il faut en boire. Il y a grande quantité de différentes marques de thé vendues dans la cité, et annoncées comme étant les meilleures. Nous voulons vous annoncer que vendredi vous pourrez acheter, ici, une livre de seize onces de Thé Ceylan des Indes, à 25c la livre. Il n'a pas son égal, pour vous convaincre vous n'avez qu'à en acheter une livre.

Bon Café, frais moulu, mis dans des canistres hermétiquement fermées, à 25c la livre.

Vous pourrez épargner tout autant en achetant vos épiceries ici, que dans n'importe quelle autre département de la maison.

Nous offrirons pour notre vente du Vendredi cette semaine, des valeurs qui ne manqueront pas d'être appréciées par toute personne prudente. Parmi les nombreuses valeurs spéciales que nous offrons, en voici, qui seront surtout remarquables.

250 boîtes à pain, bien peintes avec dorures, valant 40c. Vendredi..... 19c | 400 crachoirs nickelés, valant prix régulie 40c. Vendredi..... 19c

GRATIS POUR CEUX QUI VIENDRONT DE BONNE HEURE

Entre 8 et 10 hrs a. m., nous donnerons gratis à tous ceux qui visiteront ce département, une magnifique râpe à muscades.

15 grosses de petits balais à hardes..... valant 10c. Vendredi 5c
125 planches à laver, en zinc..... valant 12c. Vendredi 7½c
200 corbeilles avec brosses pour ramasser les miettes de pain.. valant 40c. Vendredi 19c
10 douzaines de boîtes à couteaux, en bois..... valant 15c. Vendredi 9c
50 grandes cuvettes à laver..... valant 60c. Vendredi 39c
15 tordeuses avec rouleaux en caoutchouc..... valant $2.50. Vendredi $1.50

550 sets à dîner en pierre blanche fleurie en vert, comprenant 4 morceaux, un sucrier, un beurrier, un porte cuillers et un pot au lait, valant 65c. Vendredi

29c

125 douzaines de tasses et secoupes blanches et de couleurs, pour clairer, la tasse et secoupe, à.....

5c

SOULIERS de Dames . . . 69c

en cuir léger, avec strappes ou lacés, juste ce qu'il faut pour la maison, valant 90c, grandeurs assorties.

PARAPLUIES de Dames 25c

Ces parapluies sont couverts en austrian ou en soie gloria, manches en bois naturel et poignées de fantaisie, prix régulier 75c.

COLLETS DE DAMES . . 5c

300 douzaines de collets en toile, 4 plis, grandeurs assorties, nouvelles formes, valant 15c.

10 douzaines de nouvelles cravates pour dames, en soie, nouvelle forme, valant 75c. Vendredi 39c.

Mouchoirs pour Messieurs 10c

50 douzaines seulement de magnifiques mouchoirs en pure toile Bedford, pour Messieurs, valant jamais moins de 18c.

Gants de kid pour dames, 45c

Gants en kid austrien pour dames, nouvelle coupe, se détaillant partout à 85c.

20 douzaines de menottes en soie pour dames échantillons, valant de 25c à 40c, comme il est un peu de bonne heure, nous offrirons ce lot vendredi à 10c la paire.

5 BARGAINS de DENTELLE

Les prix de la manufacture sont de 7c, 12c, 15c, 25c et 30c la verge, et sont bon marché à ces prix. Ces dentelles sont parfaites et sont divisées en dentelle Valenciennе, Pointe de Paris, Pointe d'Irlande, Torchon et Guipure. Nous les offrirons demain à 3, 5, 8, 10 et 12½c.

CEINTURES de Fantaisie 75c

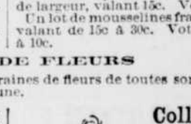

Elles sont la plus haute nouveauté de la saison.

500 ceintures de fantaisie, boucles en argent brûlé, importées pour vendre à 50c. Vendredi 25c.

5000 morceaux de musique populaire, comprenant : chansons, romances, etc., vendredi 2½c le morceau.

SPECIAL—1,000 chansons comiques, vendredi 4½c chacune.

Notre musicien exécutera n'importe quel morceau que vous lui passerez ; ça vous donnera une idée sur le choix des morceaux que vous pourrez choisir.

BALEINES de corsages . 3½c

valant, prix régulier, 10c la douzaine.

Laine à repriser, sur des cartes. Vend. 1c.

Braid militaire noir, large. Vendredi 5c.

CORPS DE DAMES . . . 8½c

pour le printemps, par côtes, forme découpée, avec collet et manches garnies en ruban, valant 12½c.

Corps légers pour messieurs. Vendredi 19c.

Chaussons en cachemire importé. Ven. 15c.

Bas en cachemire par côtes pour dames. Vendredi 10c.

Sweaters en laine, rouges, bleu-marin, blancs et cardinal, pour garçons. Vend. 48c.

BATISTE CROISEE . . . 7c

assortie dans les couleurs de gris, noir et brun, 36 pouces de largeur, valant, prix régulier, 10c et 12c.

MOHAIR MOIRÉ . . . 12½c

Assortis dans toutes les nuances, et convenant surtout pour jupons du printemps.

200 pièces d'étoffes à costumes (Bedford cord) 52 pouces de largeur, convenant surtout pour costumes de bicycles, 60c. Vendredi 25c.

30 pièces de nouvelles étoffes à robes pour le printemps, couleurs pâles, convenant pour costumes de rue, 42 pouces de largeur, votre choix vendredi à 15c.

Flanellellette de Fantaisie, 6c

Convenant surtout pour chemises négligées, garantie pour ne pas fouler.

Coupons de flanellette, valant de 8 à 10c. Votre choix Vendredi 5c la verge.

GRAINES DE FLEURS

5,000 enveloppes, grande dimension, de graines de fleurs de toutes sortes, récoltées cette année, pour être offertes demain à 1½c chacune.

CHAPEAUX de Paille . 25c

importés des Etats-Unis, formes sailors, chapeaux de promenade, Turbans et chapeaux de toilette valant jusqu'à $1.50.

50 boîtes de vraies fleurs françaises comprenant violettes, pavots, boules de neige, fleurs sauvages, etc., avec feuillage, prix régulier $35. Vendredi 12½c.

RUBANS à Garnitures . . 19c

Assorties de couleurs, pure soie, valant 50c la verge.

Nets à voiles dans toutes les couleurs et patrons, il y en a parmi valant jusqu'à 70c. Vendredi 12½c.

BRAIDS à Garnitures . . . 5c

valant 75c la verge. Ca parait un peu exagéré, mais c'est vrai tout de même.

3000 verges en tout que nous avons achetées en job, à une bien petite fraction de leur valeur réelle. Ces braids sont en soie, en chenille, etc., et valent, prix régulier entre 25c et 75c la verge, pour clairer le lot, vendredi, à 5c.

Pantalons pour Garçons . 25c

Faits en bonne serge bleu marin et grise bien doublés, vendus ailleurs à 50c.

Habillements de matelots en serge grise, faon et drab, pour garçons, valant $2.00. Vendredi $1.25.

Soies 27 pouces de large . 29c

assorties dans les nouveaux rayés de fantaisie, valant de 35 à 50c.

Magnifique velours moiré valant 75c. Vendredi 35c.

Un lot de magnifiques soies de fantaisie françaises, valant de 75c à $1. Votre choix vendredi à 45c.

COTON A DRAPS 7c

Gros brin rond très pesant, 36 pcs de large, par coupons de 6 à 10 vgs ; venez de bonne heure, il n'y en aura pas longtemps.

Mousseline de l'Inde, bleu-ciel, valant 20c. Vendredi 5½c.

Bonnes grandes serviettes en toile Hockaback, 10c. Vendredi 6c.

INDIENNES Anglaises . 4½c

Bonne largeur, jolis patrons, couleurs garanties.

50 pièces de belle moisseline de couleurs pour matinées. Vendredi 7c.

Nouvelles percales américaines, 36 pouces de largeur, valant 15c. Vendredi 9½c.

Un lot de mousselines françaises pour robes, valant de 15c à 30c. Votre choix Vendredi à 10c.

Collerettes $2.25

à $1.25

Nouvelles collerettes garnies en braids de fantaisie noires et faon seulement.

Un lot de gilets de printemps, noirs ou de couleurs, valant $5.00 à $8.00. Vendredi $2.50.

Reefers bleu marin, garnis en braid militaire, forme nouvelle du printemps. Pour clairer,

JUPES DE DAMES . $1.05

faites en étoffes fleuries noires, très larges, prix régulier $2.50.

Costumes en toile de fantaisie, jupe large, et corsage fait par tailleurs. Vendredi $1.25.

Costumes bleu marin, barrés, en cotonnade pesant, coupe parfaite et bien finis. Vendredi $1.69.

MATINÉES 48c

25 douzaines de ces matinées, faites cette année, avec des indiennes américaines, yoke dans le dos, collets détachés et poignets à même, valant partout 95c.

Bonnettes de bébés, en mousseline, importées cette année. Vendredi 25c.

Bargains Extraordinaires dans les Corsets pour Grosses Personnes

Nous venons de nous procurer d'une manufacture dont nous taisons le nom, pour des raisons majeures, tout le stock qu'elle avait en mains, dans les grandes grandeurs. Ils sont faits avec les meilleurs jains, bien baleinés, tailles longues ou courtes, buste haut ou bas, coupe parfaite. S'il nous était possible de déclarer le nom de ces corsets, vous verriez que ce sont des valeurs de $1.00. Ce sont des marchandises parfaites assorties dans les grandeurs et quantités suivantes :

DRAB— Quantité —	26	5	20	32	5	8		
Nos..... —	24	25	26	27	28	29		
BLANC— Quantité —	5	6	19	19				
Nos..... —	23	24	25	26				
FAON— Quantité —	2	8	58					
Nos..... —	24	25	26					

Si vous trouvez parmi ces lignes une grandeur qui vous convient, venez demain entre 8 et 10 hrs a.m., et vous n'aurez qu'à payer 25c.

150 corsets pour fillettes, provenant de la même manufacture, seront offerts demain, entre 2 et 3 hrs p.m., à 25c ; la plupart de ceux qui se vendent à 75c. Voici les grandeurs et quantités de chacun de ces corsets :

Quantité —	8	8	17	30	26	25	1	16	23	15
Nos..... —	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27

TAPIS TAPESTRY 25c

Bonne valeur, jolis patrons.

Une ligne splendide de tapis tapestry, valant 55c. Vendredi 39c.

Une ligne magnifique de tapis Imperial en laine, 36 pouces de largeur, valant 75c. Vendredi, 55 cents.

Bon tapis vénitien, 1¼ vg. et 2 vgs de largeur, jolis patrons, valant 45c et 55c. Vendredi 29c et 39c.

Une autre vente de Coupons de Rideaux, au 4e Etage

1000 Coupons de Rideaux en net Nottingham et écossais, différentes largeurs et longueurs. Venez de bonne heure pour choisir à 25c.

1000 Coupons de Rideaux en dentelle tambour suisse et pointe d'Irlande, ce qu'il y a de plus fin en net à rideaux. Votre choix 50c.

de plus fin en net à rideaux. Votre choix à 50c.

ABAT-JOUR 15c

Grandeur, 36 x 72, montés sur un rouleau à ressort, 3 couleurs différentes.

75 paires de rideaux en dentelle Nothingham, blancs et écrus, jolis patrons, 3 vgs par 40 pcs de largeur. Vendredi, 75c la pr.

SOMMIERS DE LITS . $1.25

Faits en bonne broche tissée, cadre en bois franc solide, grandeur 4 x 6 pieds.

Magnifiques couchettes en fer émaillé, blanc ou noir, et non peintes, grandeurs assorties, toutes rien qu'à un seul prix. Vendredi $3.75.

Jolis sideboards en bois franc, 2 petits et 1 grand tiroirs, division spéciale pour les tasses et soucoupes, joli miroir et bien décorés. Vendredi $6.50.

Les personnes demeurant hors des limites de la cité peuvent profiter des avantages que nous offrons sur cette liste en ordonnant les articles qu'elles veulent à notre département des "Ordres par la malle."

LA MAISON HAMILTON

Rues Ste Catherine, Peel et carré Dominion

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 71A rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

Abonnement:

ÉDITION QUOTIDIENNE	$3.00	par année.
	$2.00	pour 8 mois.
	$1.00	pour 4 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE	$1.00	par année.
	50c	pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 916, B.P. *Montréal, Canada*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
9 AVRIL 1898

LUNDI	58,312
MARDI	58,173
MERCREDI	58,431
JEUDI	58,627
VENDREDI	FÊTE
SAMEDI	69,163
TOTAL	302,706

Circulation moyenne par jour
SEMAINE FINISSANT LE
9 AVRIL 1898
60,541

MONTREAL, 14 AVRIL 1898.

LES CINQ

Ce nombre déjà fameux dans les annales des libéraux de race française a brillé, hier, d'un nouvel éclat à la séance du club Letellier.

Les Cinq dans l'histoire du deuxième empire français furent des vaillants qui attaquèrent sans merci et sans crainte le gouvernement tout puissant et si despotique de Napoléon III.

Ni menaces, ni flatteries ne purent les faire taire ou les gagner — sauf celui qui mena la France à Sedan d'un coeur léger — et l'empire vaincu par cette résistance aussi digne qu'opiniâtre dut, dès 1860, faire des concessions à l'élément libéral.

Pour agir dans un cercle plus restreint, dans une sphère moins importante, les Cinq du club Letellier n'en n'ont pas moins remporté une victoire éclatante.

Sans leur résistance, sans l'opiniâtreté qu'ils ont mise au service des idées libérales ils eussent peut-être été expulsés et leur expulsion mettant fin à toute possibilité de critique, d'appréciation, aurait été le comencement de l'asservissement final du parti libéral à l'élément nouveau libéral qui s'est glissé dans ses rangs.

N'ayant pris aucune part à cette lutte nous n'avons donc nullement droit de partager les palmes du triomphe avec les vainqueurs; mais nous avons celui de nous réjouir avec les citoyens de toutes les opinions qui mettent la liberté de la parole, de la discussion au-dessus des exigences de parti.

Les cinq accusés de la semaine dernière, les triomphateurs d'hier, représentaient cette liberté de la parole. C'est parce qu'ils en avaient usé pour critiquer un ministre que les amis, les partisans de ce dernier, ont demandé leurs têtes. Ils se sont trompés et s'en sont aperçu trop tard; de là leur échec et celui de leur chef direct.

Comment ces ennemis de la liberté de la parole n'ont-il pas compris combien il était étrange pour des libéraux de demander, à un club libéral, de bâillonner des orateurs discutant des affaires publiques? Comment n'ont-ils pas senti combien il était odieux de demander un vote d'expulsion aux membres d'un club portant le nom d'un homme que les passions politiques avaient injustement fait expulser du poste qu'il occupait.

Le renvoi d'office de Letellier de Saint-Just fut une des mauvaises actions du parti conservateur, et le club Letellier a bien agi en refusant de renvoyer ceux des membres qui revendiquaient le droit d'exprimer librement leur opinion.

La décision prise par le club Letellier, hier soir, ne peut qu'augmenter la force du parti libéral et loin de redouter ce résultat nous nous en réjouissons.

Les luttes que se font les partis ne peuvent que profiter au pays; mais les luttes qui surgissent au sein d'un parti et le divisent, ne peuvent que nuir au bon fonctionnement de nos institutions et à l'avancement du pays.

Tout ce que le parti conservateur peut gagner à la désagrégation du parti libéral sera autant de perdu pour le pays; et cette considération seule nous fait souhaiter le retour de l'harmonie dans le parti libéral.

Le parti conservateur est tombé du pouvoir par sa propre faute; ses divisions ont plus contribué à sa chûte que sa politique, qui n'était pas plus mauvaise que celle des libéraux, et ses fautes qui n'étaient pas plus grandes que celles commises par leurs adversaires.

Le pays qui a tout à gagner de la mutation des partis au pouvoir, résultant de la perfection plus ou moins grande de leur programme, a tout à perdre lorsque ce changement est dû à leurs divisions intestines sans égard à l'excellence de leurs principes ou de leur politique.

Le club Letellier a donc bien fait en maintenant haut et ferme le drapeau de la libre discussion et a encore mieux fait en acclamant le nom de son chef libéral Laurier, pour bien affirmer que cette victoire était bien une victoire libérale.

INFORMATIONS

M. R. D. McLellan, candidat libéral, dans West Prince, P. E., a été élu député fédéral. Ce siège était ci-devant occupé par feu M. S. F. Perry, du même parti. De telle sorte que cette élection ne change rien à la représentation, à Ottawa, sous le rapport de la force respective des partis.

Soixante élections sur 94 sont contestées, dans la province voisine, devant les tribunaux. Si toutes ces contestations sont sérieuses, Ontario est la province la plus corrompue de la confédération.

Voilà une riche semence pour les avocats, puisque chaque protêt est accompagné d'un dépôt de $1,000.

On se demande s'il ne serait pas à propos de tout recommencer, dans Ontario, — de refaire les élections générales. Ce serait le moyen le plus sûr de savoir ce qu'en pense le peuple.

* * *

Personne ne doutera plus des intentions belliqueuses du congrès américain. Avant de déclarer la guerre à l'Espagne — ce qui a été virtuellement fait — les représentants se sont battus entre eux. Ils se sont fait la malle, quoi!

* * *

Curieuse coïncidence. Hier, le jour même où le congrès décidait de la guerre avec l'Espagne, était l'anniversaire de la prise du fort Sumter, par les esclavagistes du sud, le 13 avril 1861.

Ce fut le signal de la guerre de sécession.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 13 avril 1898.

La discussion du budget que l'on croyait devoir être courte et limitée, menace de prendre des dimensions excessives et tout le monde est tombé d'accord qu'elle ne finira pas cette semaine.

Autant de désappointement pour ceux qui supposaient la fin prochaine d'une session qui promet d'être interminable.

L'honorable M. Peterson, ministre des douanes, a répondu à sir Chs. Tupper, pour revendiquer les titres du gouvernement à la confiance publique. Il a fait d'une voix sonore, un discours retentissant, qui n'a pas amené la mise au jour d'opinions nouvelles. C'est la remise sur forme du discours de M. Fielding, avec embellissements de circonstance.

M. Wallace, Clarke Wallace, lui a répondu et son début, très humoristique, a été une énumération accompagnée de sourires discrets, mais sincères, des désappointements subis par M. Tarte, auprès des clubs canadiens libéraux de Montréal et de M. Lebeuf.

M. Macdonald, Huron, lui a répondu et la chambre s'est ajournée à la demande de M. Craig.

J'ai eu l'occasion de vous entretenir du chemin de fer de la Vallée de la Chaudière, Kittle Valley River Ry., dont la chambre s'est occupée beaucoup récemment, et contre lequel se sont élevés en masse les députés de la chambre anglaise. Le bill incorporant le compagnie est soutenu en chambre, par l'honorable M. Blair, qui donne son appui à M. Corbin, le millionnaire américain, qui pousse le projet, mais toutes les probabilités sont que le bill, s'il passe à la chambre, sera rejeté par le sénat, aussi je crois bon de vous renseigner d'avance, et je vous envoie aussi un croquis du tracé qui permettra de mieux saisir la situation.

Le chemin de fer de la Kittle River est en somme une ligne américaine, partant de Northport, aux Etats-Unis, suivant en zigzag la frontière et pénétrant en deux places dans la Colombie Anglaise. La carte indique ce tracé et montre aussi la ligne de Crow's Nest Pass, allant à Nelson et à Robson, en partant des montagnes Rocheuses et la route qui doit être construite cette année, comme prolongement, descendant de Robson dans la région de Boundary Creek, pour remonter à Pentincton.

Le promoteur de la ligne de Kittle River, comme je vous l'ai dit, est le millionnaire Corbin, protégé par M. Blair. M. Corbin est propriétaire de la ligne allant de Spokane sur le Northern Pacific Ry., jusqu'à Nelson, avec embranchement sur Rossland. L'embranchement de Rossland transporte déjà le minerai de la mine Le Roi, qui appartient à des Américains, aux usines d'affinage de Northport. En se créant un débouché dans la région de Boundary Creek, au moyen de la ligne de Kittle River, M. Corbin sera à même d'amener aux usines de North port, le minerai de cuivre de cette région, qui est remarquablement abondant. Le but original de la construction de cette ligne est d'approvisionner les usines de Northport avec le minerai canadien et de détruire autant que possible, les chances d'élever dans le Sud de la Colombie Anglaise, des usines d'affinage, car, si la charte du chemin de fer de la Kittle River passe à Ottawa, nous allons voir surgir une foule de demandes de petits embranchements du Northern Pacific et du Great Northern, allant au nord pour atteindre les autres districts miniers du Canada.

L'année dernière, lorsque la question du subside de la ligne de Crow's Nest se discutait, les deux côtés de la chambre étaient d'avis qu'un effort considérable devait être tenté pour affiner au Canada, le minerai canadien. De fait, le gouvernement a justifié dans une grande mesure, les frais énormes qu'entraînait cette subvention, en disant que les facilités résultant de la construction du Crow's Nest, pour fournir le combustible à bon marché, et pour transporter les provisions à des prix réduits, permettraient aux Canadiens d'affiner chez eux leur minerai. Des capitalistes canadiens font en ce moment des arrangements pour établir des usines d'affinage sur la rivière Columbia, et d'autres rivières, en vue de l'achèvement, l'automne prochain, du chemin de fer de Crow's Nest, jusqu'à Columbia, ou plutôt jusqu'à Nelson, qui est déjà relié à Robson, ce qui règlerait la question du coke à bon marché.

Mais, si M. Corbin, avec l'aide de M. Blair, réussit à pénétrer dans la région de Boundary Creek, dont le minerai est très demandé pour la réduction, il sera d'autant plus difficile d'élever des usines d'affinage sur la Columbia dans le Canada, et d'en faire une industrie profitable.

On peut extraire une tonne de minerai pour $2, et l'affinage d'une tonne coûte $6. Lorsque les usines de Heinze fonctionnaient à Trail, le prix de transport d'une tonne de minerai, de Rossland à quatorze milles de là, et le prix de l'affinage était de $11 la tonne. On voit tout de suite pourquoi les Canadiens, préfèrent faire affiner leurs minerais chez eux.

Le principe qui est au fond de cette question est le même que celui soulevé dans Ontario, pour les billes de sciage. Ontario s'oppose que les billes de bois d'Ontario soient remorquées à travers le lac Huron, pour être sciées dans les scieries du Michigan. Ontario veut qu'on scie le bois où il a poussé, pour que le travail canadien récolte le profit. Le gouvernement Hardy a passé en conséquence, un acte imposant des conditions de fabrication locale aux Américains, propriétaires de licences de coupe de bois, dans la baie Georgienne. Les libéraux ont beaucoup fait de bruit autour de cette politique très louable évidemment, et qu'on a appelé la politique du Canada, pour les Canadiens. La devise de M. Blair à la dernière session, était aussi tout pour le Canada. Il n'aurait jamais obtenu de faire passer le subside de Crow's Nest, s'il n'avait pas promis qu'à l'avenir, le minerai serait affiné au Canada. L'usine de Heinze marchait alors et le ministre qui était le grand ami de Heinze, parlait d'imposer au besoin un droit d'exportation sur le minerai du Canada, pour affiner les deniers aux Canadiens au travail canadien. Mais, du moment que M. Corbin et les agents du Northern Pacific arrivèrent à Ottawa, il changea subitement de front et comme l'usine Heinze était fermée, il favorisa l'introduction des lignes américaines pour transporter le minerai à Northport. Les motifs de ce changement de front tiennent encore du mystère. M. Blair a entraîné tout le gouvernement, au cours d'un simple bill privé, à répudier toute sa politique de conservation du minerai canadien pour le travail canadien. Si le parlement accorde la charte de la ligne de Kittle River, rien n'empêchera comme je l'ai dit, d'autres lignes de partir des Etats-Unis, de traverser la frontière, d'atteindre les autres centres miniers du Canada, jusqu'à ce que tout l'affinage se fasse chez nos voisins. Mais on dit que la ligne de Kittle River sera un tronçon du Grand Tronc. On pourrait aussi bien prétendre que la ligne de Glenora à Teslin Lake serait un tronçon du Grand Tronc. Dans ses deux incursions sur le territoire canadien, la ligne de Kittle River aura en tout 30 milles de parcours canadien. Sur le côté colombien de la frontière et on avouera qu'il y aura de là une rude trouée jusqu'au terminus occidental du Grand Tronc à Chicago. Quelle chance au monde le Grand Tronc aurait-il de transporter les marchandises de Québec et d'Ontario jusqu'à Boundary Creek, en concurrence à une ligne toute canadienne, comme le Pacifique, passant par le Crow's Nest Pass, jusqu'à Robson? M. Corbin a l'appui du Northern Pacific, avec qui il se relie à Spokane, pour sa ligne et c'est comme allié du Northern Pacific et pas à une autre titre que le Grand Tronc a donné à Ottawa, son appui à M. Corbin. Voilà le fond de la liaison du Grand Tronc avec la ligne de Kittle River. Voilà aussi quelle est la situation exacte des choses et le vrai but recherché par les promoteurs de la charte. Croit-on que le sénat ne se doit pas et ne doit pas au pays d'empêcher de perpétuer un attentat de ce genre contre le travail canadien.

Question à propos du Yukon.
Par M. Maclean.

Combien de certificats de francs-mineurs ont été émis par le gouvernement jusqu'au 31 mars inclusivement,—
(a) dans les diverses cités du Canada?
(b) dans la Grande-Bretagne?
Réponse par M. Sifton:
(a): 10,852 certificats.
(b): 23 certificats.
Par M. Maclean.

1. Quel taux de compensation le ministre des Finances ou le gouvernement ont-ils décidé de donner à la Banque Canadienne de Commerce pour la transaction des affaires de banque du gouvernement dans le district du Yukon?

2. La Banque de l'Amérique Britannique du Nord ou quelqu'autre banque canadienne ont-elles demandé au gouvernement la permission de transiger des affaires de banque pour le gouvernement dans le territoire du Yukon? Si oui, quelle réponse a été faite à cette demande?

Réponse par M. Fielding.

1. La compensation n'est pas encore fixée.

2. La Banque de l'Amérique Britannique du Nord s'est adressée au gouvernement pour savoir dans quelles conditions elle pourrait faire des affaires au Yukon, non pas pour le gouvernement mais pour son propre compte. Toutes les informations requises ont été fournies à ces messieurs qui ont paru entièrement satisfaits.

La question des servantes.

L'interpellation suivante figurait depuis longtemps aux ordres du jour et le gouvernement s'est décidé à y répondre aujourd'hui.

Le gouvernement a-t-il envoyé madame Livingstone dans le but d'amener des servantes en Canada? Si oui, le gouvernement a-t-il décidé de payer le passage de ces domestiques?

A la première question, l'hon. M. Sifton a répondu oui.

Quant à la deuxième, le gouvernement, a-t-il dit, a fait des arrangements avec les compagnies de transportation pour obtenir une réduction de moitié dans les passages. Le gouvernement avance l'argent qui lui est remboursé dans les six mois.

La hache ministérielle continue à frapper:

En veut-on un exemple?

M. Marcotte, député de Champlain demandait:

M. Elzéar Lanouette, maître de poste de Sainte-Anne de la Pérade, a-t-il été destitué? Si oui, pourquoi? A la demande de qui? Par l'influence de qui? Une enquête a-t-elle eu lieu? Par qui?

Voici la réponse de l'hon. M. Mulock, ministre des postes:

M. Elzéar Lanouette, maître de poste de Sainte-Anne de la Pérade, a été destitué. Une accusation d'activité politique indue aux dernières élections générales a été portée contre M. Elzéar Lanouette, la question a été examinée par M. L. Lavergne qui a fait rapport au département en disant que les accusations avaient été prouvées et recommandant la destitution du maître de poste et la destitution a été faite en conséquence.

Au début de la séance, sir W. Laurier a fait la déclaration suivante au sujet de la ligne rapide transatlantique:

"Les entrepreneurs avec lesquels le gouvernement a passé un contrat, ont, dit-il, rencontré une vive opposition et de grandes difficultés. Cependant des progrès raisonnables ont été accomplis. La compagnie Petersen et Tate qui a l'entreprise, a fourni la garantie requise de 10,000 louis, soit 5,000 louis en argent et 5,000 louis en bons. Depuis lors, nous sommes informés de sources que nous devons considérer comme satisfaisantes, que les travaux de formation avancent d'une façon favorable, que le capital est souscrit et qu'un bureau de directeurs solide a été choisi, de plus des négociations sont sur le point d'aboutir pour la construction de la flotte et tout indique que, pour le premier juillet, le premier vaisseau de la compagnie sera sur les chantiers de construction".

Les prohibitionnistes ont commencé à s'inquiéter de voir la session s'avancer sans que l'on parle du fameux plébiscite qui agite en ce moment les buveurs d'eau des deux sexes et provoque leurs lamentations sur les vices du pauvre peuple qu'ils se croient avoir la mission divine de moraliser malgré lui.

M. Craig s'est fait l'interprète de leurs craintes et a supplié sir W. Laurier de lui dire si les prohibitionnistes seraient encore blagués comme les deux sessions précédentes et surtout si la question posée au peuple demanderait la réponse pure et simple de "oui" ou "non" ou si l'on ferait allusion aux taxes nouvelles que nécessiterait la tranquillisation de l'âme des fanatiques de tout âge et de tout sexe qui constitue l'armée des prohibitionnistes militants.

Sir W. Laurier a fait une de ces réponses dont il a le secret, qui laissent loin derrière elles les oracles de Delphe et que le peigne le plus ténu ne saurait pas démêler.

Voici ce spécimen d'amphibourisme:

"J'ai promis que la loi du plébiscite serait présentée lorsque le pont serait un peu déblayé. Il me semble qu'il doit paraître légèrement déblayé et alors je ne vois pas de raison pour que la loi ne soit pas produite. Sans pouvoir donner de détails maintenant, je pense qu'elle satisfera les deux côtés. Sans être préparé à parler de la façon dont la question sera posée, je puis dire à l'hon. député, connaissant ses idées, comme je les connais, que la façon dont le plébiscite sera présenté ne sera pas de nature à aller à l'encontre des désirs qu'il peut avoir conçus. Je lui conseillerai aussi de ne pas être trop prompt à s'alarmer de ce que disent les journaux, car il pourrait s'apercevoir plus tard qu'il a eu tort de redouter que les libéraux ne respectent pas les principes qu'ils ont posés en 1893".

Ouf!

Il y en a pour toutes les sauces, hein?

Sir Chs Tupper ne se laisse pas désarmer par ce flot débutatif et demande:

"L'hon. premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement fera en même temps une déclaration indiquant qu'il en passerait par la décision populaire et présenterait une loi conforme au résultat du plébiscite?"

L'oracle a répondu:

"Sans vouloir m'engager à satisfaire entièrement la curiosité de l'hon. chef de l'opposition, je puis lui dire que si le peuple exprime une opinion, le parti libéral saura respecter l'opinion exprimée par le peuple."

En langage vulgaire, on appelle cela de la bouillie pour les chats.

M. Marcotte, député de Champlain, a soulevé un incident, où M. Tarte a donné une nouvelle exhibition de ses voies torses.

M. Marcotte demandait:

—M. le président, avant qu'on appelle l'ordre du jour, je désirerais attirer l'attention de l'honorable ministre des travaux publics, (M. Tarte), sur une dépêche publiée dans le "Soleil" du 30 mars dernier, qui se lit comme suit:

"L'honorable M. Tarte télégraphie, d'Ottawa, à la "Patrie":

"Ottawa, 28 mars 1898

"Demain, Nabuchodonosor De Boucherville, le valétudinaire Ross, le sage Pierre de Blois, le distingué J. H. Belcrose, le docte Armand, et une couple de douzaines de lumières de la même couleur, jetteront le défi à la majorité populaire, aux représentants de la nation canadienne, à la Chambre des Communes.

"Que signifient, au point de vue de l'influence politique et morale, au point de vue de la popularité, au point de vue des volontés des foules, les noms que je viens de vous écrire?

"Ajoutez-y Montplaisir, Bolduc, Landry. Et demandez à l'électorat s'il va permettre que ceux qu'il a chargés de conduire ses affaires soient arrêtés dans leur voie par cette bande d'insignifiants irresponsables.?

"Depuis trente ans, le parti tory a bourré le sénat de ses créatures. Encore, si les choix qu'il a faits avaient toujours été judicieux! Si l'on avait élevé au sénat des hommes capables de juger avec impartialité et honorabilité les questions publiques soumises à la Chambre Haute!

"Il y a plus de fanatisme, plus de partisannerie aveugle, dans le sénat, qu'il n'y en a dans aucun autre corps délibératif de ce pays.

"Et quels sont les hommes de valeur qui y siègent? Qu'on nous les indique, dans les rangs du torysme.

"La grande majorité des sièges du sénat sont remplis par des personnages qui n'ont d'autres mérites que celui d'avoir approuvé, avec une perpétuelle servilité, la conduite des chefs du parti tory.

"Vous connaissez les sénateurs de Québec, ceux des autres provinces valent peut-être moins encore."

Est-ce que le "Soleil" dit l'exacte vérité, lorsqu'il dit que c'est l'honorable ministre des travaux publics, (M. Tarte), qui a télégraphié cet article à la "Patrie"?

Le ministre des travaux publics, (M. Tarte), a répondu: — M. le président, en réponse à l'honorable député, je dois lui dire que j'ai la avec beaucoup d'intérêt, l'article qu'il vient de lire devant cette Chambre. L'auteur m'en est un peu inconnu: cependant, je soupçonne quelqu'un qui a pu l'écrire.

M. Tarte croyait s'en tirer sur cette pirouette, mais M. Marcotte insiste et demande:

—Est-ce que le "Soleil" dit la vérité lorsqu'il dit que c'est l'honorable ministre des Travaux Publics qui a télégraphié lui-même la nouvelle à la "Patrie"?

Le ministre des Travaux Publics, M. Tarte, répond: Je n'ai pas un mot à ajouter à ce que j'ai dit il y a un instant. En supposant que j'aurais écrit l'article, je n'en dois aucun compte à la Chambre, mais je n'admets pas l'avoir écrit.

Ne dirait-on pas le voir sur la sellette quand on essayait de lui faire dire si oui ou non il est libéral!

Un ordre en Conseil vient d'être passé par le gouvernement dont M. Tarte est le plus bel ornement pour nommer le capitaine Bloomfield Douglass assistant naval du Département de la Marine et des pêcheries.

D'abord c'est une place nouvelle créée par le gouvernement qui ne devait pas en créer.

Les fonctions du capitaine Douglass consisteront à organiser et à inspecter le service de sauvetage du Canada, de Québec aux bancs de Belle-Isle, et à Halifax.

A suivre sur la cinquième page

Les Rognons

sont le siège ou le point de départ de plusieurs maladies, toutes plus ou moins graves ou douloureuses, et toutes tendant, à moins qu'elles ne soient guéries, à un dénouement fatal. Aucun organe du corps n'est plus délicat ni plus sensitif que les rognons. Quand les symptômes de la maladie font leur apparition, il n'y a pas un moment à perdre si l'on veut recouvrer la santé. La meilleure manière de traiter les rognons, c'est de faire disparaître le poison du sang, qui est ordinairement la cause des maladies de rognons. Pour cela aucun remède n'égale la

Salsepareille Du Dr J. C. Ayer

"Je souffris constamment de maladie des rognons pendant plusieurs années et j'essayai un grand nombre de soi-disant remèdes pour les rognons sans obtenir du soulagement. Enfin, un de mes amis me conseilla d'essayer la SALSEPAREILLE du Dr J. C. AYER. Huit bouteilles de ce remède me guérirent complètement." MARY MILLER, 1238 Hancock Street, Brooklyn, N.Y., E.U.

Napoléon I — Les généraux et les femmes de l'Epopée Impériale.

Par MARC SAUVALLE.—Edition de luxe avec illustration, prix 50 cts. Envoyez timbres ou argent à Marc Sauvalle, galerie de la presse, Ch. des C., Ottawa. 121—12

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le plus grand Magasin de Montréal. 14 Avril 1898

Offres Spéciales du Vendredi

Nouvelles Puissantes, Intéressantes et Agréables

pour les acheteurs de demain au gros magasin, qui leur permettront de faire des achats profitables. Comme une brillante constellation, les offres du vendredi, au gros magasin, font voir des nouvelles merveilles. Lisez-les avec beaucoup de soin

UN RECORD EN FAIT DE BLOUSES

Demain, le gros magasin établira un record de ventes de blouses pour dames qui n'a pas été égalé jusqu'à présent en cette ville. Les blouses qui seront la cause de cet exploit extraordinaire se distinguent par

La Qualité, la Valeur et le Prix

350 belles blouses en percale américaine, dans les derniers goûts, pour dames, en beaux patrons d'effets rose, bleu, vert et drab. Les prix réguliers de ces blouses seraient de 65c à 75c. Mais le gros magasin, dans le but d'établir un nouveau record, dans la vente des blouses, les offrira demain à 45c chacune.

Etoffes à Robes Spéciales

Des centaines de personnes entoureront nos comptoirs d'étoffes à robes, demain, examinant les valeurs qu'elles n'oublieront pas de sitôt.

21 pièces d'étoffes à robes de fantaisie rayées et carreautées, tous les patrons et dessins les plus fashionables, valeur régulière, 21c. Vendredi, 17c la verge.

16 pièces d'étoffes à robes de couleurs variables, fond popeline, petits dessins, riches effets de couleurs, valeur régulière 40. Demain, 25c la verge.

12 pièces de mohair Shot, à robes, riches effets perlés, très jolies combinaisons de couleurs, valeur régulière 45c. Demain, 33c.

Un Evénement dans les Mouchoirs

Demain sera un jour spécial pour les dames à nos comptoirs de mouchoirs.

Des milliers de beaux mouchoirs très bien brodés en nouveaux et chic patrons seront offerts en vente demain. Ce sont des secondes qualités provenant du stock d'un fabricant de St Gall; ils ont quelques piqûres d'épingles qui sont à peine visibles; mais à cause de cette légère imperfection, nous les offrons aux prix suivants:

150 douzaines valant 10c pour 5c chacun.

175 douzaines valant 12c pour 7½c chacun.

125 douzaines valant 18c pour 11c chacun.

Collerettes en Dentelle pour Dames

Collerettes de dames à très bon marché pour demain, ces collerettes sont d'excellente qualité, très voyantes et viennent directement de Paris.

Nouvelles collerettes en dentelle escuriale, en couleurs noire et beurre, bien ouvragées en satin cordé, garnies de rubans et de ruche de soie, valeur régulière $5.00, demain, $3.70.

Collerettes en riche dentelle escuriale, fonds de soie de couleur brillante, couvert de nuances correspondantes de dentelle, garnies de ruche de soie et rubans, valant $6.75, demain, $4.60.

Offres Spéciales en Fait de Bas

Vous pouvez épargner beaucoup de temps, d'argent et de trouble en venant à notre département de bas demain.

55 douzaines de bas de coton noir, couleur Hermsdorf non changeante, splendide valeur à 20c la paire, ici demain 13c la paire.

38 douzaines de bas de coton noir, coutures de fantaisie, extra bonne valeur à 20c la paire, ici demain, 15c la paire.

45 douzaines de bas noirs de fantaisie, avec dessus en couleur brillantes, pour dames, très fashionables et bonne valeur à 30c la paire, demain 20c la paire.

Tourmalines pour Enfants

Voici un autre exemple pour démontrer que le gros magasin s'occupe des enfants.

225 tourmalines, calottes raides, valeur régulière 35c, demain 22c.

Articles de Ménage

Voici des bon marchés qui devraient attirer un grand nombre de personnes demain car elles pourront épargner beaucoup d'argent. Les voici:

1500 verges de belles cretonnes dont le prix régulier est 10c la verge. Ici, demain, 6c la verge.

575 rideaux de fenêtres, en crème et deux nuances de vert, aussi en buff, grandeur 37 pouces de largeur par 3 pieds de longueur, tous les accessoires complets, valeur régulière 40c. Demain 25c.

Rideaux à bon marché

Un bel assortiment de rideaux en dentelle à vendre demain à un tiers du prix régulier; ces rideaux viennent d'un célèbre fabricant à Nottingham, Angleterre. Voici les prix de détail, mais il faut voir ces marchandises pour pouvoir les apprécier.

55 prs de rideaux en dentelle dont le prix régulier était $3.25 la paire, demain 2.28 la pr.

43 prs de rideaux en dentelle, prix régulier $3.50, demain $2.36 la paire.

28 prs de rideaux en dentelle, 60 pcs de largeur par 4 vgs de longueur, prix régulier $6.25, demain $4.40.

14 prs de rideaux en dentelle, bonne valeur à $6.50, demain $4.88 la paire.

Indienne à Bon Marché

Quatre sortes d'indiennes qui se lavent, les meilleures valeurs offertes jusqu'à présent, mais il faut les voir pour savoir comme elles sont bon marché.

Nouveaux crépons en une riche variété de raies de couleurs. Valeur régulière 7½c, demain, 5c la verge.

Nouvelles indiennes qui se lavent, tous les patrons et couleurs, splendides pour robes ou blouses, valant 12c la verge, demain, 8c la verge.

Nouveau drap à peignoirs fond foncé avec dessins fleuris, valant 11c la verge, demain, 8½c la verge.

Nouveaux riches crépons de couleur, chic patrons pour blouses, valant 18c la verge, demain, 11c la verge.

Etoffes à Robes Spéciales

Des centaines de dames se rendront à notre département de jupes demain pour faire leur choix parmi les offres suivantes:

220 nouvelles jupes de robes, en satin soleil fleuri noir, dessins choisis et taillés, bonne longueur et bonne largeur, bordées de velours pour dames, valant $3.00; demain, $1.09.

118 jupes en drap Cromier, en une variété complète de nouvelles couleurs, 4½ verges de largeur, doublées de moire de fantaisie, pour dames, valant $4.50; demain, $2.57.

95 jupes de robes en lustré fleuri noir, en grands et petits dessins, doublées partout et bordées de velours, pour dames, valant $4.75; demain, $2.90.

Dans le Département des Toiles

Ce département est rempli de bons marchés extraordinaires. Voici ce que nous offrons pour demain.

8 pièces de toile à table pesante, non blanchie, 54 pouces de largeur, valant 35c la verge, à vendre demain à 24c la verge.

4 pièces de toile de table damassée blanche, 56 pouces de largeur, valant 50c la verge. Demain, 85c la verge.

12 ballots de bon coton jaune pesant, 34 pouces de largeur, valant 5c la verge. Demain, 3c.

6 caisses de coton blanc pesant, 37 pouces de largeur, valant 7c la verge. Demain, 4½c la verge.

Tordeurs à Linge

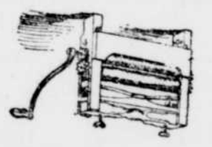

75 tordeurs à linge en caoutchouc blanc solide, valeur régulière $3.00. Demain $2.40.

Parmi les Fleurs

Une visite à notre département des fleurs vous rappellera une exposition horticole.

3000 bouquets de violettes, la sorte ordinairement vendue 5c la douzaine, ici, demain, 2c la douzaine.

2300 bouquets de jolies violettes avec feuillage vert, valant 10c le bouquet. Demain, 5c le bouquet.

5000 roses complètement épanouies, dans toutes les nuances brillantes, prix régulier 4c chacune, demain 1½c chacune.

Cuvettes à Laver

120 grandes cuvettes à laver, fortes, 3 cercles, valeur régulière $1.00; demain, 81c.

Dans le Département d'Epiceries

	Prix régulier.	Vendredi.
Le meilleur beurre de crèmerie	24	22
Jambons anglais préparés	16	12½
Œufs frais pondus	15	10
Le meilleur café Rio	25	15
Fèves rôties, boîtes de 3 lbs.	15	09
La meilleure farine à pâtisserie, sacs de 10 lbs.	33	30
Les meilleurs citrons	15	12½
Nouveau sucre d'érable	10	08
Splendides figues pour cuire	10	08½
Pêches évaporées	15	12½
Raisins Mohawk boite de 1 lb.	12½	10
Bon candi mélangé " "	20	12½c
Marmelades de C. & B.	15c	12½c
Marmelades domestiques, seaux de 7 lbs.	75c	55c

Et des centaines d'autres Bons Marchés seront offerts Demain dans tous les Départements.

LA CIE S. CARSLEY LIMITÉE

Nos 1765 à 1785 rue Notre-Dame.—MONTREAL—181 à 191 rue St Jacques

UN GUIDE POUR LE KLONDYKE ET LES MINES D'OR DE L'YUKON

Contenant—L'histoire de la découverte
Les routes de voyage
Tout ce qu'il faut pour faire le voyage
Renseignements généraux et utiles
Une grande carte géographique 24 x 35, compilée d'après les derniers arpentages officiels et des renseignements authentiques faisant voir les rivières, etc., imprimé en 4 couleurs.

Note.—Les éditeurs de ce livre ont eu beaucoup d'occasions d'obtenir des renseignements précieux, vu qu'ils se trouvent très près de ce nouveau pays et que des editeurs de tout n'auraient pas pu obtenir. PRIX $1.00—frais de poste payés.

BISHOP ENGRAVING & PRINTING Co.
169 rue St Jacques, Montréal. 11—a

DEMANDEZ LE CORSET P & A 206
110—n

ACANITOL
PLUS DE CHEVEUX GRIS
Ne salit ni la tête ni la main. La plus blanche.
ESSAYEZ-LE
50c chez tous les Pharmaciens. 51—n

ARTHUR CAREAU
...Chirurgien-Dentiste...
117 RUE ST-DENIS, coin Dorchester

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur vieilles racines. Dentiers en or, aluminium et caoutchouc. Dents extraites sans douleur. Tél. Bell 0849. Bureau du soir de 7 à 8 hres.
190—1,M,J,V,S—n

Dr ARTHUR LEMIEUX
DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. Procédés américains les plus récents. Prix modéré.
187 rue St-Denis
Dentiers de tous genres.
247—n

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionner ce journal.

Directement au Klondike
VIA
BOSTON & ALASKA TRANSPORTATION CO
La route la moins chère, la plus rapide et la meilleure
Attendez le départ de ces steamers.
S.S. BRIXHAM, Lauranda, South Portland et cinq bateaux et barges de rivière, très forts et chauffant au charbon.
Via St Michael ou New Boston. Trois semaines plus tôt au mines d'or.
COPPER RIVER COUNTRY, Tunana, Minook, Birch Creek, Circle City, 40 Mile et Dawson City. Prix les plus bas et route la plus facile, la route qui a le plus de bon sens, $250.00 et $200.00.
Ne faites pas d'arrangements avant de prendre des renseignements. Pour informations détaillées, s'adresser à
W. F. HENRY, agent général,
116 rue St Pierre, Montréal.
Toute la route par eau.
A la BOSTON & ALASKA TRANSPORTATION CO.
FRANK A. GROSS,
G. P. & P. A.
256 WASHINGTON ST, Boston, Mass.
m j s

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
Les prix de passage sur la ligne du Grand Tronc, entre tous les points locaux et autres comprenant les taux de passage pour PALASKA, le KLONDYKE, la CÔTE DU PACIFIQUE, WINNIPEG et le NORD-OUEST, ainsi que ST PAUL, et tous les autres endroits où il y a concurrence, sont absolument les mêmes que ceux des autres lignes.

GRATIS
CHARS DORTOIRS POUR COLONS
POUR
WINNIPEG
ET LE
Nord-Ouest Canadien
Prix les plus bas, Route la meilleure et la pus populaire
Traversant sur son parcours les principales villes du Canada, et Chicago, Saint-Paul, Minnesota et Dakota.

Nos Chars-Dortoir Gratis pour Colons
Pour familles et autres allant vers l'ouest sont tout à fait commodes, et les passagers peuvent apporter leurs propres articles de literie, ou peuvent les acheter au prix coûtant, aux gares à Montréal ou Toronto. Ces chars-dortoir pour colons se rendront directement sans changement de Portland, Me., de Montréal et Toronto à Winnipeg. Les chars-dortoir gratis pour colons partiront de Montréal tous les mardis, à 9.00 a.m. et 10.25 p.m., commençant le 8 de mars. Les passagers pour les

Mines d'Or du Klondyke et de l'Yukon
recevront toutes les accommodations voulues dans ces chars-dortoir gratis pour colons jusqu'à Chicago ou St Paul où l'on pourra se procurer de semblables chars-dortoir pour la Côte du Pacifique

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la quatrième page

Pour donner une idée de la façon dont cette nomination est vue dans les cercles libéraux, voici dans quels termes le correspondant du "Witness" à Ottawa l'annonce :

Ottawa, 12 avril. — Le capitaine Bloomfield Douglass qui était chargé par le gouvernement de s'enquérir des accusations portées contre les employés fédéraux dans les provinces maritimes et dont la nomination provoqua dans le temps une si sérieuse opposition parce que ses prédilections et ses relations étaient conservatrices, vient d'être nommé assistant naval du Département de la Marine. Le capitaine Douglass est âgé de soixante-dix ans.

C'est "short and sweet" et on peut lire entre les lignes si la nomination est bien vue.

En lisant la Gazette de la milice, j'ai trouvé sur la carrière de ce capitaine certains renseignements qui ont leur saveur en face de la campagne que mène actuellement la "Patrie" :

"Le capitaine Douglas a servi dans la Marine Royale, en Chine, à Borneo et ailleurs. Il a commandé le garde-côte "Eagle" à Southampton et en maint autre lieu. Il dirigea dans l'Australie du Sud le Département de la Marine et des douanes. Il fut magistrat de police à Singapour, résident de Sa Majesté à Selangor, dans la péninsule malaise. Il réside au Canada depuis 1888 et en 1859 forma un régiment de volontairs à Adélaïde."

Pour le coup, en voilà un cosmopolite.

Mais, comment M. Tarte a-t-il fait pour le lui pardonner et laisser passer l'ordre en Conseil.

Après tout, il est peut-être partisan de l'abolition du sénat.

La "Patrie" disait hier que cela guérit radicalement le cosmopolitisme.

Le comité des chemins de fer siégeant ce matin, a passé un Bill pour incorporer la Miles Canon et Lewis River Tramway Co.

Un Bill pour incorporer la Canon Railway Company a été retiré, parce que les promoteurs de ce Bill s'étaient justement incorporés avec ceux de la compagnie précédente.

Le Bill de la Miles Canon et White Horse Tramway Co. a été ensuite examiné et adopté.

La compagnie du Pacifique Canadien a demandé la permission de construire une ligne dans le district de la Rivière à la Pluie, de Manitou Lake et de Manitou Sound. La compagnie demandait en même temps d'exploiter des chemins à traction aérienne et des tramways pour le transport du minerai dans la région de la Rivière à la Pluie et dans la province de la Colombie Anglaise.

M. Blair a proposé un amendement, prescrivant que la longueur de ces lignes ne devrait pas dépasser dix milles et qu'avant de les construire il faudrait obtenir la permission du comité des chemins de fer du Conseil Privé. Avec cet amendement, le Bill fut adopté.

Lorsqu'il s'agit ensuite du Brandon & South Western Ry, M. Blair lut une protestation des colons établis le long de la route disant que la ligne ne faisait aucun progrès et que les délais prescrits ne devraient pas être prolongés. Le Bill fut laissé en suspens.

Le Calgary & Edmonton Ry demandait la permission de construire un embranchement de leur ligne actuelle jusqu'au chemin de fer de Crow's Nest Pass. Ceci fut accordé.

Deux nouvelles sont parvenues à Ottawa, dans des questions qui agitent le public.

La première a trait au Yukon et vient de Vancouver :

Le gouvernement de la Colombie Anglaise a reçu de MM. Mann et Mackenzie la demande d'un subside de $4,000 par mille pour une voie ferrée de Kitamat Arm, sur la côte de la Colombie Anglaise jusqu'à Teslin Lake.

Ils offrent de rembourser le gouvernement au moyen d'une retenue de un dollar par tonne de marchandise.

Quelle déchéance, hein, sur les anciennes ambitions !

La deuxième vient du Manitoba :

Le gouvernement du Manitoba a décidé de garantir les bons du Southwestern Railway, de Winnipeg à la frontière Est de la province du Manitoba, en lui acordant $7,000 par mille.

Cette ligne est la portion complémentaire du fameux chemin de fer d'Ontario à la Rivière à la Pluie, dont il a été tant parlé aux Communes. Elle est la propriété de M. Mackenzie qui, dit-on, la destine à faire concurrence au Pacifique pour le transport des marchandises et des grains au Manitoba.

Le point intéressant à connaître est si le gouvernement fédéral reviendra pour ces lignes sur ses intentions de ne pas accorder de subside cette année.

L'honorable M. Tarte a créé une surprise au cours de l'heure réservée ce soir aux Bills Privés et lorsque la charte de la Rittle River Ry était en question.

On sait, d'après ce que je vous ai écrit au commencement de cette lettre que le Grand Tronc et M. Blair professent pour la ligne de M. Corbin une sollicitude sans égale.

Mais, ce soir, M. Tarte s'est séparé de M. Blair et de M. Wainright et s'est prononcé contre la ligne de Kettle River.

Tout le monde s'est regardé en se demandant si c'était une nouvelle farce de l'étrange ministre.

Mais non. Il a fait de son mieux pour paraître sincère. Il a proclamé que le Canada devait être pour les Canadiens, que le minerai canadien devait être traité en Canada, que les sacrifices fait pour le Pacifique nous avaient assuré un tarif raisonnable et que le millionnaire Corbin ne pouvait pas l'éblouir.

Evidemment, l'habile homme savait bien qu'il n'avait aucun suivant en Chambre, puisque tout son clan diuait chez l'hon. Fitzpatrick et il n'ignorait pas qu'il ne courait aucun risque de changer un vote.

Mais, le curieux, c'est que cette fois, il va se trouver d'accord avec le Sénat contre le Bill.

Que va-t-il faire ? Invoquera-t-il le dégoût pour changer d'idée ?

PASCAL.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.— Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-z

—Corset Nature. 113—n

—Enfants Pâles, Chétifs et Délicats, renforcés par le Vin à l'Huile de Foie de Morue de Meyer. — Prix, 50 cts. m-j-s—n

—Bicycles et machines à coudre réparés avec soin et promptitude, chez I. N. SOLY, 178—j—n 1953 rue Notre-Dame

— A. Brosseau, dentiste. — Dentiers faits d'après les procédés les plus récents. Extractions de dents sans douleur, 7 rue St Laurent. 110-n

—Corset Nature. 113—n

LE KLONDYKE

La découverte d'un précieux remède tel que le BAUME RHUMAL est plus précieuse que celle de tous les placers

CASTORIA

Pour Enfants et Bébés.

"Le Castoria convient si bien aux enfants que je le recommande comme supérieur à tous autres remedes connus de moi."
H. A. ARCHER, M. D.,
111, 8e. Oxford St., Brooklyn N. Y.

"L'usage du Castoria est si universel et ses mérites sont si bien connus qu'il paraît superflu de le recommander. Il n'y a guère de familles intelligentes qui ne fassent provision de Castoria."
CARLOS MARTYN, D. D.,
New York City.
Ancien pasteur de la Bloomingdale Reformed Church.

Notre Castoria guérit tout : la colique, Les aigreurs d'estomac, rots, vers ou sciatique ; Il donne le sommeil, pe met de digérer Sans qu'il faille jamais de drogues se bourrer.

"Pendant plusieurs années j'ai recommandé votre Castoria et je continuerai toujours de le faire, car il a invariablement produit des résultats satisfaisants."
EDWIN F. PARDEE, M. D.,
"The Winthrop," 125e rue et 7e avenue,
New York City.

THE CENTAUR COMPANY, 77, MURRAY STREET, NEW YORK.

190—youw—j—n

VICTOR HUGO

Le poète des enfants

Deuxième conférence de M. René Doumic, à l'Université Laval

Lamartine, c'était le poète ; sa poésie, c'était la poésie calme, vraie, spontanée, touchante, produite par l'âme qui se répand sous la pression des sentiments intérieurs. Victor Hugo, c'est un poète ambitieux, qui veut être l'écho de toutes les voix de la nature, de toutes les voix de l'humanité—ce qui fait beaucoup de voix. Aussi Victor Hugo n'a-t-il pu satisfaire à toute son ambition.

M. Doumic suit la méthode qu'il semble avoir adoptée et considère la formation que donne le milieu aux poètes. La campagne a imprimé la poésie dans le coeur de Lamartine ; elle lui a donné un peu de la musique de ses zéphyrs, un peu de la couleur de ses lacs, un peu de la plainte de ses feuillages, un peu de la confiance de ses habitants. Victor Hugo, au contraire, de souche plébéienne, est un homme à la constitution de fer, un ambitieux qui ne sait point se maîtriser. Et rien non plus de morbide ou de maladif dans cette santé intellectuelle. Le plébéien manque de tact, de délicatesse, de mesure, mais l'ouvrier a de bons muscles et s'il ne parfait pas son ouvrage, il fait quand même beaucoup d'ouvrage. Il se lève avec l'aube et travaille encore dans la nuit. Il écrit toute sa vie, il écrit encore après sa mort. Le fait est que depuis sa mort il ne s'est pas écoulé une année qui n'ait publié deux volumes de Victor Hugo.

Si l'on devine l'homme du peuple, le colosse à la force exubérante, dans la plupart des vers de Victor Hugo, l'on retrouve aussi les traces de l'éducation décousue qui a formé la jeunesse errante du poète. Tout enfant, il suit son père en Italie, en Espagne ; son éducation, laissée au hasard des circonstances, éloigne Victor Hugo de l'intérieur et lui fait aimer l'extérieur. Son esprit s'emplit de belles images, de belles visions, de belles couleurs :

"Mes souvenirs germaient dans mon [âme échauffée."

C'est lui-même qui en convient. Mais il fallait que cette enfance voyageuse vint un jour à se fixer, à rêver. Il lui était besoin de calme, et le manoir des Feuillantines dont fit l'acquisition la famille Hugo, vit la période d'incubation des images que Victor avait recueillies au cours de ses pérégrinations.

On le met au collège. Comme la plupart des collégiens, Victor Hugo fait des mathématiques et des vers. Au sortir du collège, il publie quelques poésies, et finit par se marier.

Alors il devient le type du bourgeois français, du bourgeois tel qu'il s'est vu en 1830 et tel qu'il est resté en 1898.

M. Doumic esquisse ici un portrait réussi du bourgeois français. Homme d'ordre, méthodique, soucieux de son bon renom et de son capital, le bourgeois s'arrange pour ignorer la fiction, le rêve, l'intellectuel. Il est plein d'affection — non pas d'amour — pour sa femme, mais ce qu'il aime surtout, ce sont ses enfants, ces petits êtres qui remplissent le coeur du père, qui grandissent, qui partent et nous oublient, mais qui n'en restent pas moins "les petits." Le bourgeois est aussi badaud et bavard ; il lit son journal chaque matin et chaque soir ; il se mêle de politique — la politique lui est une matière à dissertation abondante ; il est chauviniste ; il se croit fort religieux en considérant Dieu comme un policier céleste chargé de récompenser dans une autre vie le bon bourgeois français ; pas mystique pour un sou, il vit dans le terre-à-terre et se roule dans les lieux-communs.

Ajoutez du génie à ce bon bourgeois français et vous aurez Victor Hugo

L'amour n'a pas inspiré le poète des "Odes et Ballades" ; ses pièces amoureuses sont fades et banales. Mais ce qui l'a fait réellement vibrer, ce sont les enfants, ses enfants qu'il aimait avec toute la sincérité dont il était capable. Et les enfants ont inspiré à Victor Hugo la meilleure partie de son oeuvre, dans notre pays et dans notre littérature où les enfants tiennent si peu de place.

Au XVIIe siècle, Lafontaine est le seul qui en ait parlé, et encore a-t-il trouvé cet âge sans pitié. Lafontaine avait horreur des enfants. Victor Hugo est le premier qui les ait aimés.

Les meilleurs de nos poètes n'ont pu réussir à décrire l'enfance, parce que c'est trop difficile. Les enfants ont un charme irrésistible et fugitif que seul Victor Hugo à pu fixer. Aussi devra-t-on l'appeler le poète des enfants.

Victor Hugo homme politique. Cette politique tient beaucoup de place dans l'oeuvre de Victor Hugo. Elle y subit toutefois quelques variations qui ont autorisé les malins à dire que Victor Hugo a changé maintes fois d'opinion. Mais il est plus vrai de dire qu'il n'a jamais changé d'opinion parce qu'il n'en a jamais eu. C'est le siècle qui changeait et Victor Hugo s'est fait l'interprète du siècle. Les "Orientales" sont d'un royaliste éperdu ; les "Feuilles d'Automne," au lendemain de 1830, exhale un souffle révolutionnaire ; les "Chants du Crépuscule," comme le nom l'indique, marquent une époque trouble, montrent une lueur indécise qui flotte sur la France, une clarté de soir, de jour qui meurt.

Napoléon hante l'esprit du poète qui commence par le détester. Il le déteste, mais il ne peut le taire et finit par éclater d'admiration pour le conquérant dont le nom s'est entouré d'une légende, comme ceux de Charlemagne et de Roland. C'est que le prospérité, mais le malheur qui sacre les grands hommes ; aussi la légende napoléonienne prend-elle son essor dans l'agonie de l'empereur. Cette légende de Napoléon est dûe en grande partie à Victor Hugo.

Le conférencier fait ici une forte analyse des procédés poétiques de Victor Hugo. Les poètes faisaient leurs poésies des sentiments ; lui fait sa poésie des choses. Son esprit a le don de penser en images, et ces images sont agrandies, et façonnées par sa rhétorique, par les procédés les plus décriés, la répétition et l'énumération. C'est ainsi que "Pour les Pauvres," un chef-d'oeuvre, contient treize répétitions, admirablement développées. Et ce sont ces procédés de Victor Hugo qui l'ont fait proclamer chef d'école et qui lui amènent tant de disciples. Victor Hugo avait, en outre, une facilité extraordinaire de travail. Ses tours de force, tels que "La chasse du Burgrave" et "Le pas d'arme du roi Jean," sans avoir guère d'importance, dénotent toutefois cette facilité de travail inouïe, et témoignent d'un homme sachant tirer parti de tout. Victor Hugo a particulièrement montré les ressources de sonorité de notre langue, il a ouvert nos oreilles à une musique nouvelle, il a fait voir à nos yeux un horizon nouveau dans la poésie lyrique française.

Ventes annuelles au-delà de 6,000,000 de boîtes.

BEECHAM'S PILLS

Contre les désordres bilieux et nerveux comme les vents et douleurs à l'estomac, étourdissements, gonflements après les repas, maux de tête, vertiges, assoupissements, rougeurs, perte d'appetit, constipation, pustules sur la peau, frissons, manque de sommeil, cauchemars terrifiants, et toutes les sensations nerveuses qui font trembler tous les membres.

La première dose soulagera en vingt minutes. Toutes les personnes malades conviendront que c'est

UN MERVEILLEUX REMEDE.

LES PILULES DE BEECHAM, prises d'après les directions, guériront promptement et complètement les maladies des femmes. Elles font disparaître promptement les obstructions ou irrégularités du système et guérissent le mal de tête. Contre la

Faiblesse d'Estomac,
La Mauvaise Digestion,
Les Désordres du Foie,

Chez les hommes, les femmes ou enfants les PILULES de BEECHAMS sont

SANS RIVALES

Et de tous les remèdes brevetés de l'univers c'est celui qui se

VEND LE PLUS.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.
75—mis—sy*

PNEUMONIE

BENSONS PLASTERS CURE

Cette maladie redoutable est souvent causée par un simple rhume, qui, si on le néglige, amène la Pneumonie en peu de temps. Elle sévit plus particulièrement à cette saison-ci de l'année, et on devrait s'en préserver en appliquant immédiatement sur la poitrine un Benson's Plaster. Dans toutes les affections de la Gorge, du Poumon et de la Poitrine, le Rhumatisme, la Sciatique, le Lumbago, etc., l'Emplatre Benson donne un soulagement instantané et une guérison certaine. Refusez toutes les contrefaçons ; elles n'ont aucune valeur et peuvent faire beaucoup de mal. Demandez l'article véritable. Chez tous les Pharmaciens. Prix, 25 cents.
Leeming, Miles & Cie, Montréal, Seuls Agents pour le Canada.

Hâtez-vous si vous voulez gagner $35.

Pouvez-vous rédiger
Une meilleure Annonce ?

$35.00

Seront Payés

par la American Dunlop Tire Company, pour les deux meilleures annonces démontrant la supériorité des Pneus Dunlop détachables.

$25 pour la meilleure annonce.
$10 pour celle qui sera considérée comme la meilleure en second lieu.

Les prix seront accordés Lundi, le 2 mai. Il faut que toutes les annonces soient mises à la poste assez tôt pour pouvoir être rendues aux bureaux Dunlop à 6 heures Vendredi, le 29 avril.

CONDITIONS—Toutes les annonces qui seront soumises deviendront la propriété de l'American Dunlop Tire Company. Les annonces ne devront pas contenir plus que 100 mots et quand elles seront accompagnées d'un dessin démonstratif elles devraient être écrites pour occuper un espace de 5 x 8 pouces. On peut se servir d'images. Les meilleures annonces seront reproduites dans ce journal avec le nom de celui qui les a rédigées. Le jugement sera rendu par le gérant Garland et un homme expert en fait d'annonces.

Adressez toutes les annonces à

American Dunlop Tire Company
36-38 RUE LOMBARD,
TORONTO.

Mentionnez ce journal quand vous écrirez
Procurez-vous un livre en français traitant des Pneus Dunlop, chez n'importe quel marchand de bicycles — vous y trouverez des suggestions qui vous aideront.
133—j—n

JOHN MURPHY & CIE.

LE PLUS POUR LE MOINS D'ARGENT

C'est ce que vous Obtenez en Achetant de nous.....

PRIX QUI FERONT OUVRIR les PORTE-MONNAIE POUR les ACHATS de DEMAIN

Modes !

Notre nouveau département consacré aux articles de Modes de première classe est maintenant en pleine opération et est au premier rang dans le commerce, dans cette branche d'affaires. Nous exposons un assortiment complet de toutes les nouveautés les plus belles et les plus choisies—Européennes et Américaines—VENEZ LES VOIR . . . . . .

Département de Manteaux

Plusieurs offres spéciales en collerettes de dames.

Une splendide ligne de collerettes, $1.75 et $2.35 seulement.

Gilets faits par tailleurs, dans les derniers goûts, pour dames $3.90.

Collerettes en velours de soie pour dames, $7.75 seulement.

Collerettes de fantaisie en soie et en dentelle, pour dames, ce sont toutes d'élégantes collerettes, les dernières productions d'Europe, prix $6.75.

Manteaux imperméables à Très bon marché

75 vêtements en caoutchouc pour dames, valant $4 pour $2.45 ; chaque vêtement est garanti.

100 vêtements en caoutchouc pour enfants, depuis $1.50 ; chaque vêtement est garanti.

Costumes (genre tailleur) pour Dames

40 costumes noir et bleu marin, en serge cheviot (genre tailleur) doublés en soie. Prix $9.75 ; bon marché à $13.50.

Aussi, Costumes en tweed (genre tailleur) nouvelles modes, $7.50 seulement.

Jupons en Moire

Venant d'arriver, un gros stock de jupons, avec plis accordéon, frills et tous de beaux dessins, barrés et carreautés, rien d'égal au Canada.

Nouvelles nuances, $1.90, $2.20, $3.00, $3.50 et $4.00.

Habillements marins pour garçons

100 habillements pour garçons, un lot job, pour être vendus aux prix des manufactures, serge très fine, garnis de cordon d'or, $1.00 en montant, selon la grandeur.

Blouses ! Blouses !

Toujours au devant dans ce département. 50 douzaines de matinées élégantes en indienne, ajustage parfait et dessins des plus nouveaux, 49c seulement.

Tous les genres les plus nouveaux en blouses, au prix du gros.

Un lot de lingerie pour dames.

Echantillons pour être vendus au prix coûtant.

Département d'étoffes à robes

OFFRES SPECIALES POUR LA VENTE DE DEMAIN

25 pcs d'étoffes à robes tout laine et soie et laine, en couleurs convenables pour le printemps, valant 75 et 85c, prix de vente 49c la vg.

300 vgs de lustre broché de couleur, toutes les meilleures couleurs se trouvent dans ce lot, valeur régulière 75c, prix de vente 37½c la vg.

15 pcs de mohair lustré façon de fantaisie : voici un très bon marché, valant 75c, tant qu'il y en aura nous les offrirons à 25c la vg.

Serges à robes noires tout laine double largeur, prix de la vente de demain 25c la vg.

Département des Soies

Toutes les nouveautés de la saison aux prix les plus bas.

25 patrons de soies à foulards françaises venant directement de Paris, 24 pouces de largeur, pure soie, nouveautés les plus choisies, seulement que 75c la verge.

500 verges de nouvelles soies de fantaisie, rayées et carreautées, toutes les couleurs les plus nouvelles, — c'est un très beau lot, Prix 55c et 65c le verge.

50 pièces de soies carreautées noir et blanc, carreaux de toutes grandeurs, pure soie, seulement que 59c la verge.

Département de la Toile

Bons marchés offerts pendant cette vente.

25 douzaines de serviettes à cabaret en toile applique blanche de fantaisie, grandeur 18x27, bonne qualité, seulement 35c chacune.

300 paires de nouveaux dessus d'oreillers, tous les patrons les plus nouveaux, ourlés, en toile applique et en tulle, prix depuis 69c la paire.

50 douzaines d'essuiemains en toile carreautée, garantis pure toile, prix 75c la douzaine.

Département de la Flanelle

Vous trouverez de bons marchés dans ce département.

100 paires de belles couvertes d'été, bonne grandeur, bien bordées, prix seulement 69c la paire.

300 beaux paillassons en soie Como, toutes les couleurs choisies, prix 98c chacun.

Coussins couverts de satin de fantaisie, convenables pour usage de fantaisie, couleurs et patrons assortis, garnis de frill, seulement 45c chacun.

Département des Marchandises qui se lavent

200 paires des plus beaux guingans écossais pour l'été, patrons et couleurs les plus choisies, 20 et 25c la verge.

300 verges de nouvelles grenadines de dentelle rayée, fond noir avec raies blanches et de couleur de fantaisie, seulement 25c la verge.

Des quantités d'occasions spéciales offertes à nos comptoirs de notions

Tous nos comptoirs sont chargés de bons marchés qui intéresseront tous les clients.

Nous donnons ici quelques-unes des nombreuses occasions offertes.

10 douzaines de porte-monnaie en véritable cuir, pour dames, valant 75c, pour 49c.

20 douzaines de porte-monnaie en cuir pour messieurs valant 15c, pour 10c

20 douzaines de porte-monnaie chatelaine pour enfants, valant 25c, pour 18 cents.

25 douzaines de vaporisateurs valant 25c, demain 15c.

75 douzaines de boîtes à poudre, prix de 10c, 15c, 25c à $1 chacune.

100 douzaines de peaux de chamois, prix de 2c, 5c, 10c, 15c à $1.

75 douzaines de brosses à ongles valant 5c, pour 2½c chacune.

50 douzaines de brosses à ongles valant 8c, pour 4½c chacune.

75 douzaines de brosses à dents, manches en os, valant 7c, pour 4½c.

25 douzaines de brosses à cheveux en véritables soies de cochons, valant 35c, pour 25c.

Poudres de Toilette

150 paquets de poudre de toilette de Gellé Frères, valant 10c, pour 7c.

50 douzaines de poudre Violettie, très bien parfumée, valant 8c pour 5c.

50 douzaines de poudre à dents rose, valant 25c pour 15c.

Savons de Toilette à Bon Marché

10 caisses de savon Castille de la vierge, valant 35c pour 25c la douzaine.

15 caisses de savon à l'huile d'olive, valant 40c pour 35c la douzaine.

150 boîtes de savon Hyacinthe et lait de beurre, valant 21c pour 12½c.

200 boîtes de savon amandes, crème et miel, valant 21c pour 12½c.

175 boîtes de savon rose chinois, valant 25c pour 19c la boîte.

Musique Populaire en Feuilles

5,000 copies de belle musique vocale et instrumentale à 2½c et 5c la copie.

100 sets de fourchettes et cuillers en bois sculpté, pour la salade, valant 35c pour 22c le set.

Comptoir des Mouchoirs

Un gros achat de mouchoirs.

Au delà de 1000 douzaine et un splendide assortiment, nous les avons acheté à mon marché et nous les offrons à nos clients à moins que les prix du gros.

100 douzaines de mouchoirs ourlés, pour dames, valant 10c pour 5c.

Ceintures pour Dames

Remarques de chaque jour :

Les dames disent que nulle part ailleurs on ne peut trouver d'aussi bonnes valeur et que nulle part ailleurs on ne peut trouver un aussi bel assortiment.

Des Milliers de Ceintures aux Prix du Gros

Ceintures de toutes sortes chez John Murphy & Cie.

Ceintures, bandes dorées, depuis 17c.

Ceintures en cuir, depuis 15c.

Ceintures enjolivées, depuis $1.25.

Gants

Gants fin de siècle pour hommes, femmes et enfants, à bas prix. Nous n'en avons jamais vendus autant.

Offres speciales de demain

50 douzaines de gants de kid, couture piquée, 2 agrafes, en tan, rouge, vert, bleu marin, perle et blanc, avec broderies uniques blanches ou noires, à $1.25 pour 99c la paire.

Merceries pour Hommes

SWEATERS pour hommes, avec collet de 6 pouces qui se roule, de couleur cardinal, bleu marin, heather et blanc, valeur régulière $1.00, Demain 79c.

Sweaters d'une valeur spéciale pour petits garçons, à 55c, 65c et 75c chacun.

CASQUES—Des milliers de casques en corduroy, tweed, etc., pour hommes et petits garçons.

200 casques en corduroy, pour hommes, valant 40c pour 25c chacun.

300 casques en serge bleu marin, pour petits garçons, à écouler à 10c chacun.

CHEMISES—250 chemises négligées en flanellette, oxford et canevas. Ce sont les échantillons d'un fabricant anglais, aux prix réguliers de la manufacture.

600 chemises blanches non blanchies avec devant renforcé, grandeurs 12 à 17. Prix régulier 75c pour 49c chacune.

Nouvelle Bijouterie

Sets de Boutons de Blouses

Nous en avons des milliers, prix, depuis 10c.

Epingles de fantaisie à écouler comme suit : Celles valant 10c pour 5c., celles valant 25c pour 10c.

Nouveaux Parfums

300 douzaines de parfums exquis à l'once, toutes les principales odeurs. Prix régulier 50c l'once, pour 31½, bouteilles gratis.

Parapluies

100 parapluies en soie durable de bonne qualité, avec manches en acier, poignées en bois naturel ou Dresden, pour dames, prix régulier $2.25, pour $1.69.

Parapluies, échantillons, pour hommes, valant $1.60 pour $1.15, valant $2.60 pour $1.95, valant $3.00 pour $2.25, etc.

Bas de Printemps

600 paires bas en cachemire noir, pieds sans couture, talons et bouts de pieds durables, pour dames, valeur régulière 30c, demain 21c la paire.

300 paires de bas en cachemire noir, talons et bouts de pieds doubles et sans couture, extra beaux, pour dames, valant 45c la paire, demain 33c la paire.

200 paires de bas en cachemire noir, bien finis, pour hommes, valant 30c, demain 21c la paire.

Nécessités d'une Maison...
Dans notre Soubassement

Escabeaux en bois franc — Ils sont finies avec vis et tarauds : ces escabeaux ne sont rien de bon marché, ils sont très solides.

Pour vendredi, nous allons vendre

Un escabeau de 3 pieds, valant 50c, pour.....35c
Un escabeau de 4 pieds, valant 65c, pour.....48c
Un escabeau de 5 pieds, valant $1.00, pour....75c
Un escabeau de 6 pieds, valant $1.25, pour....90c

Epoussettes pour plafond — Une bonne époussette faite de plumes de dinde, avec manche d'une longueur de 6 pieds, justement l'article qu'il faut pour nettoyer les plafonds qui sont hauts. Nous allons en vendre vendredi, 50 seulement, à 37c chacune.

Canards en ferblanc, faits du meilleur ferblanc battu, avec fond plat, ce qu'il faut pour poêles à l'huile, de cinq grandeurs, 20, 25, 30, 35 et 40c.

Poêles à l'huile — Chauffeur splendide en fonte avec mèche de 4 pouces de largeur, valant 80c. Vendredi seulement 63c chacun.

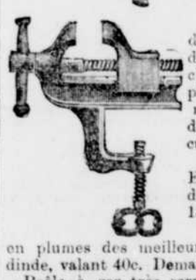

Vis pour usage de maison faites de fer malléable c'est l'outil le plus utile d'une maison. Pour demain, 20c chacune.

Suport pour Etagère. Pour demain, 10c, 15, 18c, 22c.

Epoussettes en plumes des meilleures plumes de dinde, valant 40c. Demain 25c.

Poêle à gaz très serviable l'été, ce sont les meilleurs brûleurs et les plus économes, valant 40c, pour demain 22c chacun.

Balais, valant 15c, pour demain 10c chacun.

Cabinets pour noircir les chaussures, pour servir de siége et est aussi un ornement d'une maison. Pour Vendredi nous vendrons seulement 15 de ces cabinets valant $1.50 pour 98c.

Théières. Vente spéciale de théières décorées et de très bonne qualité, votre choix 25c.

Services de table, consistant en un sucrier, pot à la crême, beurrier et porte-cuilleres d'une bonne imitation de verre coupé, service complet valant 50c, pour demain 35c.

Un service complet, valant 75c, pour demain 57c.

Un service complet, valant $1.25, pour demain 90c.

Pots à l'eau, grandeur d'un demi-gallon, splendide imitation de verre coupé, valant 35c. Pour demain, 25c chacun.

Bols pour conserves ou fruits en imitation de verre coupé, de 5 différents patrons, valant 35c. Votre choix pour demain, 15c chacun.

JOHN MURPHY & CIE 2343 rue Ste Catherine, Coin de la rue Metcalfe
Argent comptant. Tel. 3833.

TRISTE SPECTACLE

Une mère en démence à la police

Une femme assez bien mise, paraissant être dans la quarantaine, est entrée, hier après-midi, à la caserne No 4 rue Ontario et a demandé à se reposer. Elle était en compagnie de deux jeunes enfants. Elle a déclaré au lieutenant Hébert qu'elle était bien fatiguée, puis au bout de quelques minutes, elle s'est mise à crier et à gesticuler et on a cru prudent de la conduire au bureau centrale où elle a été enfermée dans une cellule avec ses jeunes enfants. Elle a déclaré se nommer Terra Armstrong, mais elle a donné aussi plusieurs noms et adresses et on s'est aperçu que cette femme était atteinte d'aliénation mentale.

Le docteur Bouchard a été averti et fera un examen qui sera présenté au recorder. Quant aux deux enfants, ils seront placés dans une maison de charité.

BAGARRE SANGLANTE

A deux heures, ce matin, une bagarre sanglante a eu lieu dans la rue Craig, à l'angle de la ruelle Perreault et deux individus se sont échangés de violents coups de poing en présence d'une dizaine de cochers de place qui prenaient beaucoup plaisir à la bataille. Un des combattants a eu tout le visage fendu et s'est fait panser à l'hôpital Général.

La police s'est rendue sur les lieux, mais il n'y a eu aucune arrestation.

Cors — Remède électrique contre les cors—En vente chez les pharmaciens — Guérison certaine, 15 cents. FRANK M. HASNUM, Ottawa. mjs—n—k

Vin Canadien
de 1896, de $1.00 à $2.00 le gallon, vendu à 50 et 60c
Prix par 2 gallons et barriques. Spécialité pour épiciers et hôteliers. Echantillon gratis.
G. MORIN, 27 rue St Adolphe
130-lis-n Près Lagauchetière et Champlain

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

X De LORIMIER X
25 P. C. D'ESCOMPTE
AVANT DE DEMENAGER
Tablettes et Comptoirs à vendre
X 1691 NOTRE-DAME. 356-n X

Dr FRANCHERE
DENTISTE
Gradué des Etats-Unis et du Canada. Professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et aluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1592 STE-CATHERINE.
56—lm Mjv-n (Vis-à-vis DUPUIS & FRERES)

Dentier Garanti—$10.00
Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.
A. E. VADEBONCOEUR, Dentiste,
265—n 272 St Hubert, coin Ontario.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

COMMIS — Un commis d'expérience demande une place dans la chaussure ou l'épicerie. S'adresser 1999 Sainte-Catherine. 136—1

FILLE—On trouvera une jeune fille comme servante générale ou comme bonne d'enfants au No 819 rue St Jacques. 136—1

FEMME — On trouvera une femme de journée; aussi lavage fait à domicile, 36 rue Cotté, en bas. 135—4

JARDINIER — Un bon jardinier, homme de confiance, sobre, intelligent, capable de tenir une maison, demande place quelconque en ville ou à la campagne. S'adresser 103 rue Common. 135—2

JEUNE HOMME — Jeune homme, 30 ans, connaissant parfaitement le commerce de fer et bois, pouvant diriger atelier ou scierie, demande place. Ecrire G. G. 696 "La Presse." 135—3

JEUNE homme,31 ans,ayant fait études spéciales agricoles et dirigé grande ferme en France, demande place analogue dans grande ou moyenne exploitation. Ecrire X. X. 537 "La Presse." 135—3

JEUNE HOMME demande position comme tepeur de livres; muni d'un diplôme de première classe et sachant les deux langues. S'adresser par lettre E. E. 694 "La Presse." 135—2

UN BON COMMIS, sobre, parlant bien les deux langues et ayant au moins deux années d'expérience, trouvera de l'emploi en s'adressant à O. Gagnon, marchand général, Thurso, Qué. 136—2

UN CUISINIER de première classe, parlant les deux langues, demande situation dans la ville ou à la campagne, peut fournir des références. S'adresser V. M. 82 rue Cartcarth. 134—3

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES—Une personne ayant les meilleures références, prendrait quelques élèves sur le piano, aux prix les plus modérés, 469 Saint-Antoine. 136—1

ELEVES DEMANDÉS—Un professeur de sténographie et clavigraphie prépare demoiselles et messieurs pour position de secrétaire sous bref délai. 31 rue Notre-Dame de Lourdes. 12 14,16

ELEVES DEMANDÉS—On enseigne l'anglais et et la littérature. Prof. Parkin, 659 rue Lagauchetière. 134—5

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE de bonnes filles au mois, pour laver les planchers ; elles devront coucher à la maison. Hôtel Balmoral, rue Notre-Dame. 135—2

ON DEMANDE—Un Canadien allant miner sur Peace River et Laird, demande trois compagnons avec petit capital. Plan coopératif. Magiciens préférés. Donnez références. Ecrire C.C. 691, LA PRESSE. 135—4

ON DEMANDE un sténographe et clavigraphiste [Remington] compétent, sachant parler et écrire le français et l'anglais. Répondez dans les deux langues en donnant des renseignements complets sur votre expérience et gites le salaire que vous voulez avoir. Adressez S.S. 392, bureau de LA PRESSE. 8js

ON DEMANDE une servante pour une petite famille. S'adresser au No 210 rue Sanguinet. 135—2

ON DEMANDE une servante générale au No 633 avenue de l'Hôtel de Ville. 135-4

ON DEMANDE 100 tisserands à la Merchants Cotton Co's Mills, à Saint-Henri, Montréal. Bons gages et emploi permanent. Familles dans lesquelles il y a des personnes qui savent filer et carder préférées. S'adresser à la Merchants Cotton Co, Saint-Henri. 117—m-j-s—n

ON DEMANDE des filles d'expérience pour faire les cigares et les bunch. S'adresser au No 21 rue Saint-Pierre. 13,14,16

ON DEMANDE une servante au No 2311 rue Notre-Dame, pas de lavage. 136-1

ON DEMANDE des apprenties modistes ; références exigées. S'adresser 379 rue Saint-Dominique. 136—1

ON DEMANDE un ménage sans enfant, pour prendre soin d'une maison, pas de loyer à payer. S'adresser le soir à 7 heures, au No 910 rue Cadieux. 136-1

ON DEMANDE un très bon menuisier, au No 40 Burnside Place, entre les rues Mansfield et McGill College ave. Emm. Lacombe, entrepreneur. 136—1

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 478 rue Saint-Denis. 136-2

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 526 rue Saint-Hubert, pour aller à la campagne. 136—1

ON DEMANDE une jeune fille comme clavigraphiste, anglais et français. Ecrire S. S. 704 "La Presse." 14,15,16

ON DEMANDE une servante générale avec références, petite famille, No 380 rue Saint-Hubert. 136-1

ON DEMANDE des modistes au No 1715 rue Sainte-Catherine. 136-1

ON DEMANDE une fille de chambre au No 96 rue Saint-Denis. 14,16

ON DEMANDE des peintres de voitures, Louis Bolduc, coin des rues Richmond et Saint-Jacques. 136-2

ON DEMANDE immédiatement une bonne couturière pour coudre dans les habits, bons gages. Alf. Savard, au No 223 rue McGill ,chambre No 8. 136-1

ON DEMANDE une bonne fille pour réparer les corps de chemises, bons gages. S'adresser Montreal Toilet Supply, A. Morache, 589 Dorchester. 136-2

ON DEMANDE immédiatement deux bonnes filles pour coudre dans les pantalons de pratiques, deux apprenties et un garçon. S'adresser 505 rue Craig, 3e étage, avant 6 heures, ou 4½ Saint-Dominique, après 6 heures. 136—1

ON DEMANDE immédiatement une servante générale, pas de lavage. Références exigées. S'adresser entre 8 et 10 heures le matin, ou entre 5 et 9 heures le soir au No 77b Cherrier. 136—2

ON DEMANDE une servante générale au No 117 rue Saint-Denis. 136—1

ON DEMANDE un sellier, bon piqueur. L. Monarque, 14 rue de la Montagne. 136-1

ON DEMANDE trois peintres, bons blanchisseurs. Jos. Charette, 18 rue de la Montagne. 136—1

ON DEMANDE des modistes de première classe et des apprenties. S'adresser à Mlle Dunning, 141 rue Mansfield. 136-1

ON DEMANDE une femme forte pour faire le lavage, ouvrage permanent, 256 Bleury. 136—1

ON DEMANDE deux dames pour tailler et un homme pour presser. J. J. Milloy, 2301 Sainte-Catherine. 136—1

ON DEMANDE trois modistes de première classe. S'adresser à Mlle Bélanger, Cavérhill et Kissock, 91 rue Saint-Pierre. 136-1

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un apprenti boulanger avec 1 ou 2 ans d'expérience. S'adresser à P. Lussier, boulanger, No 53 rue Grant, Longueuil. 135—2

ON DEMANDE immédiatement une servante, au No 241 rue Sherbrooke. 135—2

ON DEMANDE une femme active pour prendre charge du département des chemises. Devra parler français et anglais. Se présenter chez G. H. Harrower, rue McGill, 136. 135—2

ON DEMANDE une modiste de robes au No 959 rue Ontario. 136—1

ON DEMANDE deux menuisiers, deux peintres et un charretier d'express, No 6 rue Cuthbert. Grothée Frères. 136—1

ON DEMANDE des bonnes modistes pour corsages, 1363 rue Ontario. 136—1

ON DEMANDE une servante au No 447 rue Berri. 136—2

ON DEMANDE un jeune garçon sachant le français et l'anglais, pour un bureau. S'adresser par lettre à U. U. 684 "La Presse." 136—1

ON DEMANDE un garçon parlant les deux langues, ayant quelques années d'expérience dans un bureau d'hôtel. Hôtel Vancouver, 117 rue Windsor. 136—1

ON DEMANDE DES FILLES de salle au Arcade Café, 2336 rue Sainte - Catherine. 136—1

ON DEMANDE une seconde modiste et des préparentes pour les chapeaux, au No 183 rue Saint-Laurent. 136—1

ON DEMANDE des agents pour chacun ou plusieurs des comtés suivants, pour la vente de la chaise à dossier mobile Jubilé : Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé, St Maurice, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Rimouski, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Beauce, Mégantic, Lotbinière, Nicolet, Arthabaska, Wolfe, Drummond, Bagot, Saint-Hyacinthe, Chambly, Richelieu, Laprairie, Vaudreuil, Terrebonne, Gaspé, Bonaventure, Châteauguay, Huntingdon. — T. P. Monypenny and Co, 328 rue Dorchester. 136-1

ON DEMANDE un tourneur de lisse, un talentueur et des personnes pour travailler à la machine, dans le département où se font les lisses. Ils devront être compétents. Bons gages et emploi permanent S'adresser chez Dubois & Cie, rue Sainte-Catherine. 136—2

ON DEMANDE un homme avec $300, gros bénéfices, sans risque. Ecrire à Louis Dubuisson, 41 Carillon, quartier Saint-Denis. 13 6—1

ON DEMANDE des modistes de chapeaux de première classe, au No 1989 rue Notre-Dame. 136-1

ON DEMANDE une bonne modiste de chapeaux. 1521 rue Sainte-Catherine. 14,16

ON DEMANDE une servante générale, 72 rue Saint-Charles-Borromée. Elle devra parler anglais. 136—1

ON DEMANDE une cuisinière, No 150 rue Berri. Références exigées. 136—1

ON DEMANDE un bon commis voyageur d'expérience, dans la vente des cigares pour les provinces d'Ontario, Québec et Maritimes, avec de bonnes recommandations et dire quel salaire exigé. Adresse, boîte 968, Sherbrooke, Qué. 136—6

ON DEMANDE une aide-cuisinière, une qui s'y entend à faire des poudings et des plats de fantaisie. S'adresser à la ménagère, hôtel Balmoral. 136—1

ON DEMANDE un maréchal-ferrant de première classe et un forgeron pour travaux généraux. Se présenter de suite chez Thos. Donnelly, 78 rue Murray. 136—1

ON DEMANDE immédiatement une bonne fille respectable pour une petite famille. Position enviable pour une personne compétente. Références requises. Se présenter 3521 rue Saint-Antoine. 136—1

ON DEMANDE une bonne fille; devra parler anglais et français et avoir une bonne main d'écriture. Se présenter chez G. H. Harrower, rue McGill, 136. 135—2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT,No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'oeuvre de toutes sortes fournies.
On demande des servantes générales,
On trouvera à ce bureau :
Un apprenti boulanger, 6 mois d'expérience, un fermier qui prendra la direction d'une ferme, un commis connaissant bien le commerce de bois, des terrassiers, des manoeuvriers, des confiseurs, des commis-voyageurs, des plombiers,des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des garçons de salles, des garçons de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des colporteurs, des garçons de bureau, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des charpentiers - menuisiers, des storemen, des gardiens, des poseurs d'appareils de chauffage, des pâtissiers, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des commis dans la mercerie,des gardes-malades,des femmes de journée, un meunier, un jardinier-fleuriste, marié, femme comme cuisinière, un teinturier, un horloger-bijoutier, un charretier qui fournira cheval et voiture pour livrer les effets, un apprenti boulanger et pâtissier, un an et demi d'expérience, un fromager, un tanneur, un tailleur de corniche en tôle et métal, un apprenti boucher, un barbier, un empaqueteur de meubles, un dessinateur à l'encre, un peintre décorateur, 3 ans d'expérience, des repasseurs de chemises ,un homme sachant faire les confitures et mettre en boîte les fruits et tomates. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir.—Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une servante générale dans une petite famille sans enfants. S'adresser 291 St Laurent. 136—2

ON DEMANDE une personne qui prendrait des jeunes bebes en pension, à bas prix. S'adresser par lettre à R.R. 681, "La Presse". 135—1

ON DEMANDE des peintres blanchisseurs au No 861 rue St Denis ; bons gages. S'adresser à Méderic Boutbillier. 136—2

ON DEMANDE immédiatement une bonne modiste de robes pour jupes, et deux apprenties. S'adresser au No 261 rue St Laurent. 136-1

ON DEMANDE des faiseurs de turns chez The Wh.tham Shoe Co. Ltd, 45 St Maurice. 136—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage, au No 568 rue Saint-Denis. 136-3

ON DEMANDE, à l'hôtel Saint-James, des filles compétentes pour servir la table. S'adresser au propriétaire, entre 6 et 8 heures p.m. 136—1

ON DEMANDE un jeune homme pour un magasin de chapeaux; un parlant français et anglais et ayant un peu d'expérience sera préféré. Devra avoir de bonnes références. S'adresser 325½ rue Saint-Laurent. 136-1

ON DEMANDE un forgeron pour ouvrage général. Un sachant parler français et anglais sera préféré. S'adresser Joseph Tallefer, hôtelier, Bordeaux, Qué. 136—1

ON DEMANDE un bon ferblantier couvreur. S'adresser Joseph Bédard, entrepreneur, Saint-Laurent, après 6 heures. 136-1

ON DEMANDE une fille pour le service général de la maison. Se présenter immédiatement à 272 rue Saint-Antoine, Montréal. 135—2

ON DEMANDE des agents pour vendre des terrains dans la banlieue de Montréal, Cartierville et autres endroits. S'adresser à Ed. Gohier, No 16 rue Saint-Jacques. 135—8

ON DEMANDE des mouleurs pour la fonte pour le plancher et les bancs. S'adresser chez Garth et Co, rue Craig. 135—2

ON DEMANDE un clavigraphiste connaissant la sténographie anglaise et française. Ecrire A. A. 689 "La Presse." 135—4

ON DEMANDE immédiatement un coupie pour ouvrage général, à la campagne. La femme devra savoir la cuisine ordinaire. Références exigées. Salaire $180 par année, avec logement, chauffage et nourriture. S'adresser No 1544 rue Sainte-Catherine, de 10 heures à midi, mardi, le 12. 136—6

ON DEMANDE une servante générale,bonne cuisinière, munie de bonnes recommandations. Pas de lavage. Aussi une fille de chambre. S'adresser au No 957 rue Saint-Denis, coin Rachel. 132—n

UN HOMME demandé pour travailler dans un clos de bois de sciage, pour s'occuper de coller, livrer et mesurer. S'adresser 819 Ontario. 9,12,14

MAISONS A LOUER

A LOUER—271 rue St Hubert, un magnifique logement nouvellement peinturé et tapissé, neuf chambres, loyer modique à un bon locataire. S'adresser à A. E. Plante, 1763 rue Notre-Dame. 76—n

A LOUER—No 395 rue Laganchetière, un haut de maison de 9 appartements avec w. c. Aussi un haut et bas de trois appartements en arrière du No 391. S'adresser 296 St Hubert. 84—n

A LOUER sur la rue Mance, un beau grand bas de maison, soubassement au niveau de la rue 6 grande chambres, chambre de bain, dépense et garde-manger, loyer $20. Carl Warneck, agent d'immeubles, 157 rue St Jacques. 134—3

A LOUER — A Beloeil ,pour l'été, sur les bords du Richelieu, une maison en pierre, confortable, complètement meublée, bain, w. c., égouts, eau pure. Aussi une maison en bois, près de la première et dans la même condition. S'adresser à P. A. Jodoin, Beloeil Village. 131—6

A LOUER—Beaux logements rue St Hubert, Nos 491, 499, 501 (flats), No 497, dix chambres, prix modéré. J. B. Coallier, 418 rue St André. 133—6

A LOUER — Nos 56 et 58 avenue Laval, en face du carré Saint-Louis, 2 flats de 7 et 8 pièces, calorifère à eau chaude, très bien finis. S'adresser au No 12 carré Saint-Louis. 12,14,16

A LOUER — Magasin avec logement, $10 par mois. Maison 5 appartements, chauffée par le propriétaire, $12. S'adresser 296 rue Amherst. 136—3

A LOUER—5in Montana, maison de première classe, 11 chambres, fournaise Daisy, plomberie des plus sanitaires, menuiserie imitée, $18 par mois. S'adresser à T. Latourelle. 5in Montana, 520½ Craig ; tél. Bell 2285. 131—8

A LOUER—Magasin, coin des rues Saint-Paul et Place Jacques-Cartier, bonne place d'affaires pour ferronnerie ou épicerie. S'adresser à L. O. Hétu, 30 rue Saint-Jacques. 133—6

A LOUER — Au village de Saint-Hilaire, pour l'été, sur les bords du Richelieu, une maison en brique, avec poêle à eau chaude, et w.c. S'adresser chez Lahaise et Fagan, village Saint-Hilaire. 135—6

BAS DE MAISON A LOUER — 16 avenue Laval, 7 chambres, gaz, bain et w.c. Loyer $15 par mois. S'adresser au No 18 même rue. 86—n

ETAGES A LOUER, angle des rues Saint-Jacques et Craig, les mieux éclairés de la ville, grands et petits, convenables pour la fabrication de menus objets ou comme salles de société. Loyers raisonnables, W. Walker, 121 rue Saint-François-Xavier. 133—6

MAISON A LOUER—845 rue Cadieux, haut de la maison de 9 appartements limités en chêne, b. w., $12 par mois. S'adresser 296 avenue Delorimier. 133—6

MAGASINS A LOUER, 365, 361A 369 rue Saint-Jacques, loyer gratis jusqu'au 1er mai, à un bon locataire. s'adresser à W. Walker, 121 rue Saint-François-Xavier. 133—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Une chambre meublée, convenable pour un jeune homme tranquille, 294 Saint-Charles-Borromée, près Sherbrooke. 136—3

A LOUER — Belles grandes chambres meublées, sur le devant, avec pension de première classe. Aussi pensionnaires de table. No 142 rue Saint-Denis. 134—5

CHAMBRE confortablement garnie, famille privée. Prix modéré. Références requises. 364 Dorchester, près de la rue Saint-Hubert. 14,16

CHAMBRE — Belle chambre meublée à louer. S'adresser 119 Cadieux, dans une famille parisienne. On pourra avoir le déjeuner. 134—3

CHAMBRES DEMANDEES

ON DEMANDE — Un monsieur demande chambre et pension dans une famille privée, possession immédiate. Ecrire Z. Z. 688 "La Presse." 136—1

A VENDRE

A VENDRE—$1.00 le voyage, bois sec de moulin scié livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry, Tél. Marchande 231. 31—n

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poêle, etc. $2 : érable coupé, $2.50; blocs de moulins, longueurs du poêle ; $1.50; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond, Téléphone 8353. 168—n

A VENDRE — Hôtels, buvettes, restaurants, magasins de fruits, cigares, confiseries et toutes sortes d'autres commerces. Bonne chance pour des commençants. Maisons et magasin à louer. L. Harris, 118 rue Saint-Jacques, le soir, 429 rue Saint-Laurent. 132—26

A VENDRE—Destructeur fameux des punaises, souris et des souris, en boîtes de 25c, 50c et $1.00. Si la vermine ne quitte pas la maison, l'argent sera remis. Rappelez-vous, 71 rue Saint-Laurent. 133—6

A VENDRE—Buggy concord avec harnais, couverte, etc., le tout en parfait ordre. Theo. David, 69 rue St Laurent. 136—3

A VENDRE — Set de chambre à coucher, tapis, garnitures de bureaux, cadres, etc, matelas double en crin à bon marché. Théo. David, 69 rue St Laurent. 136—3

A VENDRE — Une assurance sur la vie Aetna Life, neuf paiements faits. En règle. Ecrire T. T. 683 "La Presse." 136-1

A VENDRE — Hôtels, restaurants, licences garanties, depuis $400 comptant. Magasins, glaces, bonbons, tabac, valant $600 pour $250. Epiceries, salles à diner, écuries de louage, outils prix. Maisons de pension, propriétés ainsi que tout autre genre de commerce. Oscar Lafrerière, 1613 rue Notre-Dame. 136-1

A VENDRE — Un bon bicycle en bon ordre, pour être vendu immédiatement. $15. S'adresser 97 rue Saint-Laurent. 136—1

A VENDRE — Piano carré par Vose and Son, Boston, très fort, caisse en bois de rose, coins ronds, pieds sculptés; un instrument de première classe. A bon marché argent comptant. S'adresser par lettre Y. Y. 687 bureau de "La Presse." 136—3

HOTEL A VENDRE — L'hôtel Balmoral, à Chambly Canton, 20 chambres à coucher, toutes les améliorations modernes, ameublement complet. Prix $4,300, $1,500 comptant. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

A VENDRE — Un fourneau portatif en fer, de 2 pieds 9 pouces x 4 pieds 2 pouces, pour faire cuire le vernis; une fournaise portative et un chaudron pour faire fondre ; de 20 pouces de diamètre, combinés. R. White et Co, 94 rue Beaudry. 135—3

A VENDRE — A très bon marché, couchette simple avec matelas et sommier élastique .Aussi habits d'occasion et bouquets. 4 Sainte-Julie, près 152 Saint-Denis. 136-1

A VENDRE—Balances Fairbanks réglementaires, fendoirs à viande Foster, tiroirs à argent munis d'une cloche d'alarme, écopes (scoops), mesures, entonnoirs, vitrines d'étalage, coffres à glace, réservoirs à pétrole, etc., balances promptement réparées par des ouvriers expérimentés. 308 rue St Jacques.—Tel. 2107.
12-14-16-19-21-23-26-28-30

A VENDRE—Coffres-forts, Goldie & McCulloch, à l'épreuve du feu et des voleurs; coffres-forts d'occasion à moitié prix. Coffres-forts démontés et réparés. 308 rue St Jacques.—Tel. 2107.
12-14-16-19-21-23-26-28-30

A VENDRE—A sacrifice, hôtel avec licence, dans un des centres les plus commerciaux de Montréal, situé en face des bateaux de la Dominion Line Co., aux coins des rues des Commissaires St Gabriel et St Paul et portant le No 125 rue des Commissaires. La propriétaire désire vendre pour cause de maladie et du décès de son mari. Pour formations, s'adresser sur les lieux. 134—6

CHEVAUX A VENDRE à l'encan, chaque jour, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Soixante à cent chevaux à vendre chez au Montreal Horse Emporium. Bazzell et Smith, propriétaires; T. W. Foster, encanteur. 134—3

HOTEL A VENDRE—L'hôtel Béliste, à Sainte-Agathe des Monts, 13 chambres à coucher, belle grande salle à manger, toutes les améliorations modernes. Bonne clientèle. Ameublement complet. S'adresser à V. Normandin, notaire, 30 rue St Gabriel, Montréal, ou au propriétaire, à Ste Agathe. 135—3

VERITABLE OCCASION — Le restaurant populaire du coin de la Côte Saint-Lambert et rue Craig, restera en vente jusqu'au 1er mai seulement. Place d'argent. La première offre sérieuse sera acceptée. Hâtez-vous donc. 7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30,3

$50 Payables $3.00 par mois, achèteront un excellent piano carré fait par Dunham, New-York. Lindsay-Nordheimer Co.

$75 Payables $4.00 par mois, achèteront un beau piano carré moderne fait par Fox. Belle caisse en bois de rose, beau son. Lindsay-Nordheimer Co.

$125 Payables $4.00 par mois, achèteront un beau piano carré en bois de rose par Hood & Co. Son riche et puissant, belle touche, Splendide valeur. Lindsay-Nordheimer Co.

$150 Payables $5.00 par mois vous obtenez le choix de deux splendides pianos carrés par Hale & Co. de New-York, et Vose & Sons de Boston. Ces deux pianos sont très bon marché et sont aussi bons que des neufs. Lindsay-Nordheimer & Co.

$175 ET $200 Payables $5 et $6 par mois achètent deux magnifiques pianos carrés par Chickering & Sons et Haines & Co. Ces pianos sont presque neufs et sont de splendides spécimens de ces célèbres fabricants. Lindsay-Nordheimer Co., 2366 rue Ste-Catherine. 14—1d2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Une propriété au Sault au Récollet, sur une superficie de 135 par 172. Mme J. D. Dorval, ou 94 avenue Laval. 128—26

A VENDRE—3 maisons bon marché. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 100—n

A VENDRE — Ferme sur le chemin de Lachine en bas, elle mesure environ 80 arpents avec maison et dépendances; aussi une propriété adjacente contenant 7 à 8 arpents, grande maison en brique et autres bâtisses, elle peut être divisée en lots à bâtir ; on échangera pour propriété de ville. Pour informations, s'adresser à R. A. Dunton, 110 Saint-Jacques. 14,16

A VENDRE — A sacrifice, à un prompt acheteur, une maison de 16 logements tous bien loués, située rue Panet, No 431 à 441. Pour plus de renseignements, adressez-vous immédiatement à O. Jutras, 234 rue St Christophe. 135—2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE OU A LOUER—A Lotbinière, une magnifique résidence appartenant à Mme Vve Thos Larivière, située à trois arpents de l'église, avec beau terrain, écurie, hangar ; tout est neuf et peinturé et le tout en parfait ordre. Conditions facile et avantageuses. S'adresser au maître de poste de Lotbinière. 133—6

A VENDRE immédiatement pour cause de départ 6 logements, un Montcalm, et cinq logements rue Beaudry. Bon marché à prompts acquéreurs. S'adresser au No 173a rue Montcalm. 134—4

A VENDRE ou à échanger pour lot non bâti une belle maison à Montréal Annexe contenant 10 appartements, chauffés à l'eau, e aude. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St Jacques. 134—3

A VENDRE—310 Prince Arthur maison en pierre 10 pièces, $6,250. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 rue St Jacques. 134—3

A VENDRE — Une propriété située au No 599 rue Albert, aussi deux voitures de promenade, couvertes, une à un siège et l'autre à deux sièges. S'adresser F. Rochon, 14 rue Queenel. 135—4

A VENDRE—Propriétés à Saint-Dominique, dans le comté de Soulanges, contenant environ 130 arpents tout en culture, 2 bonnes maisons, 2 granges, remises située au coin de quatre chemins à un arpent d'une beurrerie, à environ 2 milles de la station du Grand Tronc et du canal de Soulanges, le tout pour $1500, la moitié comptant et la balance à intérêt de 6 par cent avec termes. S'adresser à Nap. Saint-Amour,au Coteau du Lac. 134—6

A VENDRE—Trois belles maisons, deux en brique solide, façade en pierre avec beaux magasins très bien loués. On échangerait pour lots de ville ou pour terre dans une belle campagne. S'adresser à F. Cormond, 133 avenue Dalhta, Montréal. 12,14,16

FERME A VENDRE OU A ECHANGER pour des propriétés de ville. Au-dessus de 100 acres de terre à jardiner, sucrerie à 2 milles de Montréal, voisin de la station Saint-Jean, ou 15 minutes de marche du Montreal Junction, 2 jolis vergers, 2 grandes granges, maison en brique, 45 pieds de front. Pour autres détails, s'adresser à P. Desforges, 693 rue Saint-Denis. Tél. 2235. 131—8

A VENDRE — La propriété No 163 rue St Hubert, est offerte en vente ou on l'échangera pour une grande maison. Pierre et brique solide, remise à neuf. Evaluation municipale $4,500. Prix $4,000 à un prompt acquéreur ; conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

IL FAUT VENDRE immédiatement la propriété Nos 271-273 rue Beaudry, près rue Sainte-Catherine. 4 logements et une boutique; loyer annuel $886; prix $3,500; conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

PROPRIETE A VENDRE, au village Saint-Laurent, une belle maison à deux étages, sept appartements, beau terrain pour jardiner. Vendra à bien bon marché; une chance au premier acheteur. S'adresser 1072 rue Saint Antoine, Saint-Henri. 136—3

PLACE DE COMMERCE A VENDRE — Les propriétés de feu Pierre Préfontaine, situées en face de la gare G. T. R., à Saint-Hilaire et du bureau de poste, comprenant un hôtel et ses dépendances, etc. Place de commerce établie en 1867. Bureau, hangar à charbon, clos de bois, hangar à grain, balance à voitures, une très bonne terre, verger, une sucrerie, qual et belle résidence privée sur le bord de la rivière Richelieu. Le tout ou séparément. S'adresser sur les lieux, à Mme P. Préfontaine. 115—30

POUR CLORE une succession. Aucune offre raisonnable ne sera refusée pour la vente des propriétés suivantes : Nos 1078 à 1094 rue Ontario, coin Picrssis. Prix $14,000. Nos 445-449 rue Maisonneuve, 4 logements, prix $2,000. Nos 390-394 rue Champlain, 4 logements, prix $2,000. Nos 396-400 rue Champlain, 4 logements. Prix, $2,000. Nos 1277-1285 rue Sainte-Catherine, prix $7,500. Nos 241-243 rue Frontenac, prix $2,800, $500 comptant. Nos 5 à 15 rue Davidson, prix $4,300, $500 comptant. Nos 425-427 rue Montcalm, prix $4,000, $1,000 comptant. Nos 1346-1390 avenue de l'Hôtel de Ville, 9 logements, prix $6,000. Conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

PLACEMENT rapportant 11 pour cent. Propriété Nos 77, 79 et 81 rue Frontenac, 6 logements. Grandeur du terrain, 46 x 110 ; grande écurie de 12 places; évaluation municipale, $4,500 ; loyer annuel $480. Prix, $4,600. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

UN PLACEMENT rapportant 13 pour cent. Propriété Nos 302, 304, 306, 308, 400 rue Maisonneuve, 7 logements et un magasin, seront vendus à un prompt acheteur pour $4,500. Evaluation municipale, $4,600. Le loyer annuel est présentement de $558. Il y a une hypothèque de $2,000 qui peut rester sur la propriété. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

VOICI UN BARGAIN — Propriété No 1027-1029 avenue de l'Hôtel de Ville, prix $1,600. $400 comptant. Desmarteauet Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 136—3

PERDU

DISPARU — Dans la soirée du 12 courant, un cheval gris pommelé ; taille moyenne. Récompense promise à la personne qui le ramènera chez M. Edouard Mongeau, Saint-Bruno, comté de Chambly. 136—1

PERDU — Un rug de voiture, barré rouge, sur fond pâle. Prière de prévenir D. Legault, cocher, 231 rue Montcalm. 136-4

PERDU—Un chien "Collie" blanc et noir, répondant au nom de Bruce, collier avec le nom du propriétaire. Récompense u retournant au No 93 rue St Marc. Toute personne détenant ce chien après cet avis sera poursuivie. 135-2

PERDU—Hier soir, entre 8 heures et 8½ heures, rue Saint-Denis, entre Sainte-Catherine et Craig, un tour de cou en vison. Récompense promise en retour au No 113 ave Laval. 136—1

DIVERS

ASSOCIE DEMANDE—On demande un associé avec un capital de 3 à 4 mille piastres à investir dans un magasin de fer, situé dans un des meilleurs centres de la ville et faisant un bon commerce; maison établie depuis plusieurs années. Ecrire X. X. 681 "La Presse." 136—2

AVIS — Je soussigné donne, par la présente avis public que je ne serai responsable pour aucune dette contractée en mon nom, après cette date, 14 avril. G. F. Currie, 44 rue Sébastopol. 136—1

AVIS — Je ne serai responsable pour aucune dette contractée en mon nom sans un ordre de ma main et signature. Edward Meiledy, No 97 rue McGord, Montréal. 135—3

DEMANDE—Livres achetés, vendus et échangés, aussi collection de timbres-poste, timbres du jubilé et timbres maintenant en usage, vieilles porcelaines, curiosités, boites arabes, bronzes, vieilles impressions, antiquités, monnaie, etc. 2414 rue Sainte Catherine, à l'ouest de la rue Peel. 12-14-16

GRATUIT — Pour l'introduire, nous donnerons une quantité du meilleur remède de l'univers contre le catarrhe. Allez, vendredi, demain, au No 2162 rue Sainte-Catherine. 136—1

REMERCIEMENTS et reconnaissance à saint Joseph, saint Antoine de Padoue et le Sacré-Coeur, pour faveur obtenue. 136-1

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue — J. P. N. 136—1

DIVERS

HOMME — Un homme possédant les meilleures références, pas de capital, connaissant bien le commerce d'épiceries et viande, parle les deux langues, actif en affaires, demande un associé avec capital ou la gérance d'une maison, ou une position de commis voyageur, collecteur ou autre situation, etc. Ecrire P. P. 702 "La Presse." 136—1

ON DEMANDE à acheter un comptoir de 20 à 22 pieds de longueur. Ecrire S. S. 682 "La Presse." 136—1

ON DEMANDE à acheter des livres. Les plus hauts prix payés pour ouvrages propres et complets. D. Waters, marchand de livres, 494 rue Saint-Jacques. 2,5,7,9,12,14

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue.—R. H. 136-1

REMERCIEMENTS à St Antoine de Padoue pour faveurs obtenues avec promesse de publier. E. L. 136—1

UNE DAME demande deux pensionnaires, bonne pension, dans une belle localité, en face du parc Logan. Famille privée. S'adresser 900 rue Amherst. 135—2

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque, à la ville et à la campagne, au plus bas taux d'intérêt sans commission en s'adressant directement à L. A. CADIEUX, No 26 rue St Jacques ou au No 46 Carré St Louis. 88-n

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à
O. LEGER, SUN LIFE ASSURANCE CO.
1766 Rue Notre-Dame.

Employés de Chemin de Fer DEMANDES

On demande un agent de gare pour une gare de ville et un conducteur pour des trains suburbains, l'un et l'autre doivent être compétents afin de donner satisfaction aux passagers. S'adresser à B. P. Boîte 1117, Québec. 133—6—F

Dentier Garanti $8

Fait avec la meilleure qualité de dents et caoutchouc. Travail parfait.
Dr Jos. Versailles, Dentiste
395 Rachel.
118—n Coin de la rue St Denis.

Bois de Plaisance
à Cartierville

L'endroit le plus charmant de l'île de Montréal. Au bord de la Rivière. Frais ombrages. Service direct de chars électriques. Lots splendides. Termes très faciles. S'adresser à
EDOUARD GOHIER, Propriétaire
16 RUE ST JACQUES
Successeur de Cousineau et Gohier.
127—80—mjs

Demandez à votre Pharmacien le Remède connu les
HEMORROIDES
DE
Thos. Lamoureux, 175 Amherst
PRIX 50 cts. 12,14,16

J'ai transporté mon centre d'affaires au No 1595 rue Ste Catherine, et serai visible à toute heure de la journée, où je donnerai "GRATIS" toute information concernant les maladies mentionnées plus bas :
Rhumatisme, Hydropisie, Mal de dents, Constipation, Dyspepsie, Bronchites, Maladies du sang, Boutons, Hémorroïdes, Jaunisse, Diabète, etc. Certificats de personnes résidant à Montréal, avec l'adresse actuelle, fournis sur demande.
ELZEAR LALIBERTE
Herboriste, 1595 rue Ste Catherine,
Coin St Christophe. 113-mjs-n

CHARLOTTE — SOLE LADY — GELATINE

En fait de Lorgnons....

et lunettes vous devriez toujours avoir ce qu'il y a de mieux.

Personne ne devrait jamais courir le risque de perdre la vue et les verres ne devraient être de trop bonne qualité.

Nous employons les meilleurs matériaux, et comme nous les confectionnons nous-mêmes, nous pouvons garantir les meilleurs résultats.

HENRY BIRKS & FILS
.....Square Philippe

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 4409. — James Price, demandeur, vs George Butt, défendeur. Le 23e jour d'avril 1898, à midi, au No 157 rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en voitures d'hiver et d'été, etc. Conditions : Argent comptant. Olivier C. Coutée, H. C. S. Montréal, 13 avril 1898. 136—1

LA REINE VICTORIA ET M. FAURE

Le Président de la République Française fait une visite officielle à la souveraine

Nice, 14 — Le président Faure a fait hier une visite officielle à Sa Majesté la reine Victoria, avec laquelle il a eu un entretien d'une demi-heure. Quelque temps après, le prince de Galles rendait cette visite à M. Faure, au nom de la souveraine.

NOYE ACCIDENTELLEMENT

(Dépêche spéciale)

Trois-Rivières, 14 — Une enquête a été tenue à Bécancourt, sur le corps de Amédée Beauchesne, âgé de 27 ans, fils de Norbert Beauchesne, cultivateur, noyé accidentellement en se rendant la nuit à

Commerce-Industrie-Finances

REVUE ECONOMIQUE HEBDOMADAIRE DE "LA PRESSE"

BULLETIN ECONOMIQUE

Il y a quelques années, nous exportions un certain nombre de chevaux en France. L'année dernière (1896-97), il n'en a été expédié qu'un petit nombre, une vingtaine, à cause de la difficulté de transport créée par l'absence de ligne directe de navigation, entre les deux pays. La création prochaine d'un service régulier direct, que nous faisaient espérer les négociations actuellement en cours à Ottawa, nous ouvrait de ce côté, des horizons nouveaux.

A ce point de vue, le Canada regrettera l'adoption du projet soumis récemment aux chambres françaises d'un relèvement des droits de douane sur les chevaux importés. Ce relèvement est proposé à la demande de M. Saint-Quentin, et d'autres représentants des éleveurs français qui se plaignent de ce que le commerce des importations des Etats-Unis nuit beaucoup à l'élevage en France.

M. Saint-Quentin proposait que le droit de 30 francs par tête sur les chevaux fut porté à 100 francs et que le droit sur les poulains soit laissé à 20 francs par tête. La commission des douanes a mis cette proposition à l'étude et, après délibération, elle a fait un rapport demandant un relèvement encore plus marqué. Mais elle fait une distinction entre les chevaux qu'elle divise en deux classes : au-dessous et au-dessus de cinq ans.

Voici les chiffres qu'elle propose :

	Tarif général. Francs.	Tarif minimum. Francs.
1o Chevaux entiers ou hongres et juments de cinq ans et au-dessus. .	200 ($40)	150 ($30)
1o Chevaux entiers ou hongres et juments au-dessous de cinq ans. . .	150 ($30)	100 ($20)
2o Poulains.	75 ($15)	50 ($10)

Ce tarif est certainement moins prohibitif que celui des Etats-Unis, qui est de 25 et 30 pour cent, suivant la valeur, et s'il augmente les taxes à payer par notre élevage pour vendre ses produits en France, il aura du moins l'effet de nous donner l'avantage de $10 par tête, sur nos concurrents des Etats-Unis, pourvu que nous obtenions de la France le bénéfice du tarif minimum, ce qui ne doit pas être impossible à obtenir, avec les bonnes dispositions dont on a fait preuve en France, pour le Canada, et pour sir Wilfrid Laurier, en particulier.

Pendant son voyage en France, M. Laurier a dit que le traité de commerce franco-canadien avait besoin d'être élargi. Nous nous permettons de lui signaler cet article, qui ne figurait pas au traité, parce qu'il n'y avait alors qu'un seul tarif pour les chevaux, et qui peut ouvrir des débouchés à notre agriculture.

Il ne faut pas oublier que la France a importé, l'année dernière, plus de 30,000 chevaux.

Les faillites au Canada, pendant le premier trimestre de 1898, d'après R. G. Dunn and Co., accusent une diminution marquée, tant dans le nombre que dans le montant du passif.

Voici comment cette agence les classe :

INDUSTRIES

1898

	Nombre.	Passif.
Fer.	3	$9,500
Machines et outils.	8	16,141
Lainages.	1	4,000
Cotonnades	...	.....
Bois.	8	25,907
Habillements.	26	70,347
Chapellerie.	...	.....
Produits chimiques.	...	.....
Imprimerie.	4	8,650
Moulins.	4	9,000
Cuirs.	7	36,010
Distillerie.	2	41,300
Potterie.	2	2,100
Divers.	32	32,379
	97	$456,424

1897

	Nombre.	Passif.
Fer.	9	$302,025
Machines et outils.	2	2,200
Lainages.	9	203,809
Cotonnades	...	.....
Bois.	16	171,584
Habillements.	44	104,827
Chapellerie.	2	21,135
Produits chimiques.	1	2,059
Imprimerie.	5	6,500
Moulins.	10	100,259
Cuirs.	14	95,443
Distillerie.	1	16,797
Potterie.	4	36,000
Divers.	70	272,498
	187	$1,402,226

COMMERCE

1898

	Nombre.	Passif.
Magasins généraux.	82	$675,112
Epiceries.	53	282,140
Hôtels.	9	38,085
Buvettes.	10	25,267
Habillements	17	294,082
Nouveautés	47	706,864
Chaussures.	18	100,345
Meubles.	9	24,332
Ferronnerie.	7	16,169
Droguerie.	7	22,222
Bijouterie.	7	57,646
Librairie.	6	16,100
Chapellerie.	8	82,568
Divers.	39	125,256
	319	$2,467,188

1897

	Nombre.	Passif.
Magasins généraux.	122	$932,814
Epiceries.	82	365,439
Hôtels.	28	139,213
Buvettes.	13	45,320
Habillements.	32	146,582
Nouveautés.	57	750,581
Chaussures.	27	101,945
Meubles.	9	42,437
Ferronnerie.	20	313,070
Droguerie.	12	23,301
Bijouterie.	12	101,241
Librairie.	9	27,121
Chapellerie.	2	20,589
Divers.	45	461,786
	471	$4,608,914

1898

	Nombre.	Passif.
	97	$456,424
	319	$2,467,188
Courtiers, voituriers, etc.	7	17455
Totaux généraux. .	423	$2,941,067

1897

	Nombre.	Passif.
	187	$1,402,226
	471	$4,608,914
Courtiers, voituriers, etc.	16	251,425
Totaux généraux. .	674	$5,185,000

En 1896, le total des faillites pour le premier trimestre, avait été de 738, avec un passif global de $5,745,540.

La diminution est générale, comme on le voit, les seules exceptions étant dans l'industrie, les machines, l'imprimerie et la distillerie ; dans le commerce, la confection. Dans ces quelques branches, l'augmentation est peu considérable, tandis que, dans la métallurgie, dans les lainages, dans les industries du bois, dans la meunerie et la poterie ; dans le commerce des chaussures, de la ferronnerie et les commerces divers, la diminution dépasse 50 pour cent.

Il est clair qu'il faut tenir compte aussi de la diminution des établissements industriels et commerciaux, après deux années de stagnation qui avaient forcé les maisons chancelantes à passer la main à leurs créanciers. Mais il n'en est pas moins vrai que la stabilité du tarif solennellement promise par sir Wilfrid Laurier, et la récolte abondante, avec la hausse des prix de toutes les denrées, ont produit une situation commerciale notablement améliorée.

La reprise des affaires aux Etats-Unis n'a pas été sans exercer une certaine influence au Canada ; voici que les complications diplomatiques, la menace de guerre toujours imminente et toujours ajournée, produisent aux Etats-Unis, un effet désastreux sur les grandes industries, ainsi que sur certaines lignes de commerce. Ne ressentirons-nous pas aussi, jusqu'à un certain point, pendant les mois d'été, le contrecoup de ces anxiétés, de ces inquiétudes qui font baisser les cours des valeurs de bourse, suspendre les commandes et ajourner les achats de stock ?

LA SEMAINE FINANCIERE

Montréal, 14 avril 1898.

L'augmentation à 4 pour cent du taux d'escompte de la banque d'Angleterre, est le premier signe donné par la banque qu'elle pourrait s'inquiéter des demandes d'or qui se produisent de la part des Etats-Unis. Depuis plus d'un an, les Etats-Unis ont exporté beaucoup plus qu'ils n'ont importé et le règlement de la balance qui leur revient avait été différé, d'abord parce que l'argent était meilleur marché à New-York qu'à Londres, il était profitable pour les banquiers new-yorkais d'escompter les traites américaines au taux de New-York et de s'en faire payer l'intérêt au taux de Londres, et ensuite parce que l'on pouvait craindre un revirement de la situation, si la bourse de Londres se mettait à vendre à New-York beaucoup de valeurs américaines. Le premier élément de la situation persiste encore : malgré les différences énormes dans les cours à la bourse de New-York, on a pu, jusqu'à présent, y emprunter à meilleur marché qu'à Londres. Mais le second est resté à l'état de pronostic, il ne s'est pas réalisé ; au contraire, Londres a acheté à New-York plus de valeurs qu'il n'y en a vendu, de sorte que, au lieu d'être créancière, de celle de New-York, la bourse de Londres en est restée débitrice. En effet, on a pu remarquer que, depuis que la situation de la question cubaine est devenue d'une acuité intense, Londres a toujours été optimiste, croyant à la paix quand même.

De sorte que, lorsque les banques de New-York ont voulu se précautionner contre les possibilités d'un état de guerre en se munissant d'or autant que possible, elles n'ont eu qu'à demander le paiement ou à faire la vente à Londres des traites qu'elles avaient sur l'Europe et elles ont ainsi fait revenir aux Etats-Unis, depuis six semaines ou deux mois, de 50 à 60 millions de dollars d'or, principalement en aigles des Etats-Unis, et comme la banque d'Angleterre était vendeur de cet or, c'est à elle qu'on s'est adressé. Le mouvement ayant pris plus de largeur qu'on le croyait d'abord, la banque d'Angleterre en a été réduite, d'abord, à augmenter le prix des aigles, puis à augmenter le taux d'escompte, pour défendre son encaisse. La banque de France a fourni alors de 25 à 30 millions de francs d'or américain et Berlin à peu près autant. Cinq à six millions d'or ont aussi été importés d'Autriche, sans compter ce qui est venu de la Colombie Anglaise et de l'Alaska.

On peut calculer approximativement que les banques des Etats-Unis ont augmenté leur réserve en minérai d'or, depuis deux mois, de près de 100 millions. Le Trésor, de son côté, a pu, par les excédants de ses recettes sur ses déboursés, augmenter considérablement son stock d'or, qui doit atteindre maintenant tout près de 75 millions.

Ce n'est pas assez évidemment, pour cette entreprise coûteuse qu'est devenue la guerre dans nos temps, et divers projets financiers sont à l'étude. L'un d'eux consiste à autoriser le trésor à contracter deux emprunts payables en or, l'un de cent à cent cinquante millions, pour être employé immédiatement aux préparatifs de guerre, l'autre de $500,000,000 pour subvenir aux besoins des armées de terre et de mer pendant la guerre. Le type des obligations à émettre n'est pas encore décidé ; mais il est probable qu'on émettra du 4 pour cent, remboursable à courte échéance, afin qu'il puisse être converti en un type moins cher après la paix.

Les recettes des chemins de fer, pendant la première semaine d'avril, ont été comme suit :

GRAND TRONC

1898.	$470,995
1897.	428,875
Augmentation . . .	$42,120

PACIFIQUE CANADIEN

1898.	$448,000
1897.	379,000
Augmentation. . .	$69,000

Les compensations, à la Clearing House de Montréal, la semaine dernière :

Semaine terminée	Bordereaux.	Différences
le 7 avril 1898.	$11,852,182	$1,842,840
Sem. cor. 1897.	11,918,724	1,844,181
Sem. cor. 1896.	7,418,868	850,041
Sem. cor. 1895.	9,563,348	1,150,820

Les bourses ont été toutes sous l'influence de la guerre prochaine entre les Etats-Unis et l'Espagne ; on ne tient plus beaucoup compte de la valeur intrinsèque des stocks, même de ceux qui peuvent être favorablement influencés par la guerre. La seule préoccupation que l'on ressent, c'est que, en cas de guerre, la spéculation va se restreindre et que, peut-être, certaines valeurs de placement seront mises sur le marché par des gens qui préféreront avoir leur capital chez eux, en espèces sonnantes, afin de pouvoir le transporter plus facilement en lieu sûr.

C'est ainsi, par exemple que le Pacifique Canadien, dont la querelle avec les lignes américaines est sur le point de se terminer d'une manière favorable à ses intérêts, est resté faible à Londres, tandis que, il y a un mois, la nouvelle d'un règlement de ce genre aurait fait monter les cours de 4 à 5 points. Il ne faut donc pas s'attendre à une reprise des cours à Londres ou à New-York avant que des événements décisifs aient eu lieu.

Mais nous ne voyons pas pourquoi notre bourse, qui a vaillamment résisté jusqu'à aujourd'hui, se laisserait entraîner à la baisse une fois que sera liquidée la situation des spéculateurs engagés à New-York et à Chicago. Cette liquidation entraînera probablement quelques jours de faiblesse, mais les cours devraient se relever ensuite, puisque, après tout, les entreprises dont les actions sont cotées chez nous ne peuvent que bénéficier directement d'une guerre aux Etats-Unis.

Il n'y aurait qu'une chose de nature à gêner ce relèvement. Nos institutions financières vont avoir une demande considérable de fonds à des taux rémunérateurs et elles pourraient peut-être continuer à demander 5 p. c. ou même renchérir encore leurs taux. Mais, d'un autre côté, il est à prévoir qu'elles auront à leur disposition des capitaux américains fuyant la guerre, et, d'ailleurs, elle vont prochainement faire des rentrées de fonds considérables. Somme toute, nous ne prévoyons pas de baisse persistante à la bourse pour cet été, qu'il y ait paix ou guerre entre Washington et Madrid.

En attendant, toutefois, les spéculateurs se tiennent coi et les transactions sont tombées, de 35 à 40 mille actions, il y a un mois, à 2,684, pendant la dernière huitaine ; toutefois, il convient de dire que cette huitaine n'a compté que trois jours de travail ; la bourse ayant été fermée depuis le vendredi saint jusqu'au lundi de Pâques inclusivement.

Les cours s'y sont maintenus avec assez de fermeté jusqu'à hier (mercredi), où ils ont donné quelques signes de faiblesse, les derniers cours étant en général les plus bas ; mais dans tous les cas, la baisse a été de peu d'importance.

Voici un tableau résumé des opérations de la semaine :

Nombre	Valeurs	Plus bas.	Plus haut.	Dernier cours
11	Banque de Montréal . . .	238	238	238
8	Banque des Marchands . .	177	178	178
3	Banque Moison	200	200	200
7	Banque du Commerce . .	138½	140	138½
43	Banque d'Hochelaga. . . .	155	160	160
900	Pacifique Canadien . . .	80	82	80
504	Chars Urbains	256½	257¾	257
50	Do. nouvelles actions	255	255	255
572	Chars de Toronto	93⅝	94¼	93⅝
105	Chars de Halifax	124	126	124
166	Gaz de Montréal . . .	184	186½	184¾
60	Royal Electric	146	146	146
50	Richelieu . . .	96	96	96
100	Cable Commercial	170	170	170
25	Dominion Cotton Co.	90	90	90
80	Dominion Coal pref.	102	103	102

2684 actions.

Obligations :

$5,000 Dominion Coal Co. 103½

LA SEMAINE COMMERCIALE

Montréal, 14 avril 1898.

Les fêtes de la dernière partie de la semaine dernière ont eu pour effet naturel de ralentir le mouvement général du commerce ; mais depuis lundi, grâce à l'ouverture de la navigation dans le bas du fleuve, le mouvement de distribution a repris beaucoup d'activité. Quant aux ventes, elles sont normales pour une fin de mai plutôt que pour un commencement d'avril, le commerce ayant pris un bon mois d'avance.

Quelle occasion favorable pour MM. Petersen, Tate et Cie., pour inaugurer leur service rapide de vapeurs entre le Canada et l'Angleterre ! Déjà, avant même que la guerre soit déclarée, voilà que les voyageurs des Etats-Unis pour l'Europe délaissent les lignes américaines ; le "Paris", parti hier de New-York, n'avait que 25 passagers de cabine. Lorsque l'on considère que les Américains qui vont en Europe y dépensent $50,000,000 par année, on se fait une idée de la valeur de ce trafic pour les compagnies de navigation. Cette valeur, d'ailleurs, peut être aussi constatée par le fait que c'est pour obtenir la meilleure part possible du trafic des passagers, que cinq ou six riches compagnies dépensent chaque année des millions pour créer des navires à grande vitesse. Nous aurions l'occasion de détourner une bonne partie de ce trafic vers la voie du St Laurent, pendant les hostilités, avec la certitude d'en conserver ensuite une certaine proportion, si nous avions eu une ligne capable de rivaliser en confort et en rapidité avec les lignes de New-York. Mais où sont les vapeurs rapides de MM. Petersen, Tate et Cie.?

Mais si nous ne sommes pas en mesure de profiter de cette aubaine, en ce qui concerne les passagers, il n'y a pas de raison pour que nous ne profitions pas des risques de confiscation en mer que vont courir les marchandises sous pavillon américain. Déjà, un bon nombre d'importateurs et d'exportateurs aux Etats-Unis paient une prime de guerre pour leurs assurances, et nous devrions pouvoir offrir des taux de fret directs, à Chicago, par exemple, à meilleur marché par Montréal, sans prime de guerre, que par New-York avec prime. Nous avons par conséquent lieu de croire que notre port sera très fréquenté cette année ; que nos chemins de fer, nos compagnies de navigation, nos fournisseurs de navires, nos marchands de provisions et nos ouvriers de bord vont faire beaucoup plus d'argent que l'année dernière ; ce qui rejaillira ensuite sur tout le pays. On compte aussi que nombre de familles riches des Etats-Unis vont venir s'établir chez nous, pour la durée de la guerre, sans compter les peureux, les francs-fileurs, comme on les appelait en France en 1870, qui s'éloigneront de leur pays de peur d'être appelés à risquer leur peau à son service.

La guerre sera, ou serait plutôt, car elle n'est pas encore absolument certaine, pour nos villes de l'est, ce que la passion de l'or est aux villes de l'ouest et de la côte du Pacifique. Cuba d'un côté, Klondyke de l'autre, vont faire la fortune d'un bon nombre de Canadiens cette année—non pas de ceux qui sont en route pour Dawson City, ni de ceux qui s'engageraient dans la marine américaine pour combattre les Espagnols, mais ceux qui auront l'avantage de faire du commerce avec les chercheurs d'or et avec ceux qui ont peur de la guerre.

Le tableau des faillites au Canada pour les trois premiers mois de 1898, publié dans une autre colonne, est très encourageant. Nous souhaitons que rien ne vienne retarder notre marche vers la prospérité.

BEURRE ET FROMAGE

On dirait que le beurre est un peu plus faible : après avoir payé 22c à la campagne, les commerçants n'offrent plus aujourd'hui que 21c et peut être bientôt, ceux qui seraient tentés de refuser cette offre, ne pourront plus obtenir que 20c. Les hauts prix qui règnent sur ce marché depuis une couple de mois, est nécessairement stimulé sh de mois, ont nécessairement stimulé l'activité de la fabrication et l'on s'attend à des arrivages plus abondants d'un jour à l'autre.

Le câble nous apporte une hausse de 1s à Liverpool sur le fromage. Cette nouvelle a été la bienvenue. Il restait encore ici une couple de lots, d'une dizaine de mille meules en tout, qui ont été vendus, à la faveur de ce changement de ton du marché anglais, dans les prix de 7½ à 7¾c pour le fromage de la province et de 7⅞ à 8c, pour celui de l'ouest.

BOIS DE CONSTRUCTION

Les dernières nouvelles d'Angleterre nous apprennent que la plupart de nos propriétaires de scieries ont fait de bonnes ventes, quoique peut-être un peu moins bonnes qu'ils l'espéraient. Cependant, ils ont tout lieu d'être satisfaits ; mais la situation du marché anglais n'est pas de nature à encourager les expéditions en consignation. Les stocks en premières mains sont légers, il est vrai, mais ceux de la consommation sont amples et l'on paraît s'attendre à une réduction des prix.

Le marché local est toujours dans la stagnation la plus complète et les prix n'ont aucune fermeté.

CUIRS ET PEAUX

Il y a, de la part de la fabrique de chaussures une demande intermittente et fractionnée pour les sortes de cuirs dont ils se trouvent manquer dans le cours de leur fabrication : cette demande suffit à donner au commerce un mouvement normal pour la saison et à maintenir les prix, que les tanneurs ne tiennent peut-être pas aussi raides.

La demande de la cordonnerie est bonne et, en somme, le commerce de cuirs est dans un état satisfaisant.

Les peaux vertes n'ont pas varié ; on paie à la boucherie 9c pour No 1, 8c pour No 2 et 7c pour No 3, par livre ; 11c pour les veaux No 1, 9c pour les No 2, par livre ; $1 à $1.05 pour les peaux de moutons et 10c pour les agneaux, la pièce.

DRAPS ET NOUVEAUTES

Il y a fort peu de choses à rapporter sur ce commerce, cette semaine. Le gros est tranquille ; il envoie ses voyageurs en tournée d'assortiment, pour remplacer les marchandises passées à la consommation avant les fêtes. Aucun changement de prix à signaler.

Le détail est assez satisfait du commerce de Pâques, en ville, et s'il se repose un peu en ce moment, il ne s'en plaint pas trop. S'il n'y avait pas la concurrence toujours trop vive des grands magasins, on serait tout à fait satisfait.

EPICERIES

Les affaires en épiceries sont bonnes, le mouvement de distribution est actif, les nouvelles commandes sont abondantes et les prix sont fermes sur toute la ligne.

Les raffineurs ont haussé de nouveau leurs prix de 1-16 lundi, ce qui fait une hausse de ⅛c depuis le nouveau tarif, soit à peu près la moitié de l'augmentation du droit, malgré que les raffineries aient en mains d'assez forts stocks de sucres acquittés avant le discours du budget. Le granulé se vend en conséquence aujourd'hui 4 7-16c au quart, et 4 9-16c en demi-quarts. Les sucres allemands, en quarts, sont à 4 5-16c et en sacs, à 4 3-16c.

Le prix des mélasses, aux Barbades, est très ferme, à 8c, ce qui revient à 23¼ ou 23½c à Montréal. Aussi les épiciers de gros, qui offraient des mélasses à arriver, à 23 et 24c, se sont ravisés ; les prix demandés aujourd'hui pour le stock nouveau à arriver sont les mêmes que pour le stock sur place, c'est-à-dire mélasses en tonnes, 24c, en lots de char, 25c en moindres quantités ; en tierces 27½c, et en quarts et demi-quarts, 28½c.

Les thés sont très actifs. On s'attend à ce que les Etats-Unis, en "cas" de guerre, mettent une taxe spéciale sur le thé et les acheteurs américains s'empressent d'enlever de notre marché les lots qui sont disponibles et dont ils prennent livraison immédiatement. Ce sont surtout les thés du Japon, dans les prix de 15 à 17c, qui sont recherchés. Cela donne au marché local un ton très ferme.

Les conserves, les fruits, les épices, le riz, sont très fermes et en demande modérée.

FERS, FERRONNERIES, Etc.

Marché actif, livraisons actives, maintenant que la navigation est ouverte et les chemins de la campagne praticables. Pas de changement à signaler dans les prix des principales lignes combinées, si ce n'est une hausse de 5 p. c. sur les rivets en cuivre (coppe).

Les fontes sont encore tranquilles, et les prix cotés sans changement. Fontes canadiennes, de $15 à $16 la tonne ; fontes américaines, $16 ; fontes anglaises et écossaises, de $18 à $18.50 la tonne, en gros lots.

Les tôles et les ferblancs sont fermes, la petite tôle Canada Plate vaut de $2.10 à $2.15.

GRAINS ET FARINES

Le blé a monté, hier, à Chicago, de 1 1-4 à 2 3-8c par minot, après deux jours de fermeté. Le blé sur mai a clôturé, hier, à $1.08 1-4 et sur juillet à 87 7-8c. Le mai a été très actif. On en arrive à la conclusion que les spéculateurs de Chicago estiment la guerre un élément de hausse pour le blé. A New-York, le marché du disponible a été ferme ; le No 1 dur de Duluth est coté $1.14 franco à bord. Le marché à terme a été ferme et a clôturé à une hausse de 1⅜ à 2⅝c. L'avoine a été terne ; blanche, en gare, de 31 à 37c.

Les nouvelles de la récolte de Californie sont mauvaises ; la sécheresse a, dit-on, compromis sérieusement le rendement.

Au Manitoba, les prix payés, la semaine dernière, aux cultivateurs étaient de 86 à 87c pour No 1 dur, et on cotait 86c à Fort William ; mais depuis, ces prix ont haussé et l'on a fait des transactions en blé à Fort William à flot en mai, à $1.03.

Sur notre marché, l'avoine est ferme et en hausse à 34½c le minot en entrepôt, et à 35½c à flot en mai. Les pois sont mieux tenus à 63c par 60 livres ; le sarrasin a encore haussé : il est coté de 47½ à 48c en entrepôt, par 48 livres.

Les farines ont une demande assez bonne pour le marché local et une demande active pour le golfe et le bas du fleuve. La demande de l'étranger se continue ; la compagnie du Lac des Bois, a vendu, hier, 1,000 sacs pour Glasgow, livraison en mai. Les prix sont sans changement : Patentes d'hiver, $4.60, Straight Rollers, $4.40 ; ces prix pour gros lots de bonnes marques : Patentes du printemps, $5.30 ; fortes de Manitoba, premières marques, $4.90 en lots de char.

En farines d'avoine, on vend encore en lots de moins d'un char à $4.10 et $2 pour les quarts et les poches d'avoine roulée.

Le son et le gru sont tranquilles à des prix soutenus : son d'Ontario, $14 à $14.50 ; gru do, $16 à $16.50 ; son et gru de Manitoba, sac compris, $15 et $17 respectivement.

HUILES, PEINTURES, ETC.

Pas de changements dans les huiles d'éclairage. Les huiles de poisson restent fermes aux prix cotés la semaine dernière et l'huile de ricin est très ferme aux prix cotés il y a huit jours. L'essence de térébenthine est stationnaire.

Les peintures et les verres à vitres sont tranquilles et soutenus.

PRODUITS CHIMIQUES

On signale une hausse de £4 par tonne sur la glycerine en Angleterre. Cet article haussera encore, probablement, si la guerre se déclare, car il est employé en grande quantité dans la fabrication de matières explosibles.

PRODUITS DE LA FERME

Les œufs se vendent de 9 à 10c la douzaine, suivant le lot, et sont en assez bonne demande avec de forts arrivages.

Le sirop d'érable est plus ferme ; il n'en a été récolté que peu, le dégel ayant été trop rapide ; on en demande aujourd'hui 5c la livre et 60c en canistres. Le sucre vaut de 5 à 7c, suivant qualité.

Les pois à soupe sont plus fermes en gros ; on a payé ces jours-ci 76½c pour un char livré à Montréal. Le prix du détail, au minot ou à la poche, est de 85c par 60 livres. Les fèves sont tranquilles aux prix de 90c à $1.00, suivant qualité et quantité.

Les pommes de terre se vendent toujours difficilement ; on les cote nominalement à 50c par 90 livres au char, en gare de Montréal.

Le foin pressé est tranquille aux prix antérieurs : No 1, $10.50 à $11.00 ; No 2, $8.00 à $8.50, en gare à Montréal, en lots de char.

SALAISONS

Marché ferme pour les lards salés, les lards fumés, le saindoux, etc., et sans changement à noter.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 14 avril 1898

Les enregistrements de la semaine sainte, malgré qu'il y ait eu un jour de fête légale, n'accusent pas une diminution bien sensible. La partie Est de Montréal fait meilleure figure avec 14 ventes, dont quelques-unes assez importantes, comme celle d'un bloc de logements, rue Shaw, payé $18,000, des terrains à bâtir, qui font le coin nord des rues Sherbrooke et Saint-Denis, et qui ont été payés en tout $18,000.

Au quartier Saint-Antoine, une maison, rue Sherbrooke, s'est vendue $14,200. A Westmount, on trouve une vente d'un bloc de résidences, pour $40,000 ; mais une partie du prix de vente a été payé en terrains à bâtir. Une résidence suburbaine, avenue Arlington, s'est vendue $7,000 et une autre, avenue Greene, $5,000.

En général, les prix payés pour les propriétés bâties paraissent constituer des placements avantageux pour les acheteurs. Quant aux terrains à bâtir, ils ont rapporté les prix suivants par pied :

Rue Sherbrooke, coin Saint-Denis, quartier Saint-Jacques, $2 le pied.

Rue Marie-Anne, quartier Saint-Jean-Baptiste, 25c le pied.

Rue Saint-André, quartier Saint-Denis, 15c le pied.

Avenue Lassalle, Maisonneuve, 16c le pied.

Rue Saint-Laurent, Montréal Annexe, 15c le pied.

Rue Sainte-Catherine, Westmount, 70c le pied.

Avenue Western, Westmount, 78c le pied.

On voit pour la première fois des ventes de terrains à l'extrémité de Maisonneuve, sur la terre appartenant à M. C. T. Viau. Ces terrains, situés partie sur le prolongement des rues Notre-Dame et Sainte-Catherine, et partie sur une avenue entre ces deux rues, se sont vendus, en moyenne, un peu moins de 2c le pied.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie . . .	$ 27,050.00
Quartier St Jacques . . .	31,325.00
Quartier St Louis	5,250.00
Quartier St Laurent . . .	16,084.89
Quartier St Antoine . . .	23,255.00
Quartier Ste Anne	6,250.00
Quartier St Jean-Bte . .	3,620.00
Quartier St Denis	7,615.40
Mile End :	1,800.00
Montréal Annexe	1,258.55
St Henri.	637.00
Westmount	60,796.00
	$ 184,941.84
Sem. précédente	1,585,138.22
Ventes antérieures . . .	2,605,534.30
Depuis le 1er janv. 1898	$4,375,614.36

Sem. corr. 1897	$ 86,797.13
Sem. corr. 1896	104,023.05
Sem. corr. 1895	99,175.55
Sem. corr. 1894	136,748.25
Sem. corr. 1893	528,758.11
Sem. corr. 1892	254,963.35
A la même date 1897 . .	$3,200,626.76
A la même date 1896 . .	2,204,399.81
A la même date 1895 . .	1,560,715.84
A la même date 1894 . .	2,215,642.84
A la même date 1893 . .	2,446,988.22
A la même date 1892 . .	3,800,843.34

La réduction à 2½ du taux de l'intérêt payé par les banques va nécessairement amener un certain nombre de déposants à chercher ailleurs des placements plus lucratifs et les prêts sur hypothèques seront certainement plus recherchés encore dans quelques mois. Ce qui veut dire que les taux d'intérêt n'augmenteront pas. Il y a, cette semaine, un prêt de $9,000 à 4½ p.c. ; 10 prêts variant de $1,000 à $10,000, portant 5 p. c. ; ils forment un total de $51,000. A 5½ p.c., il y a trois prêts, se montant ensemble à $5,050 ; à 6 p. c., on a prêté $27,700, en douze placements, variant de $300 à $7,000 ; à 7 p. c., cinq prêts, se montant à $3,715 ; un prêt de $500 à 8 p. c. et un autre de même montant à 9 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts	$ 5,425
Assurances	4,000
Autres corporations	....
Successions	12,000
Particuliers	83,933
	$ 105,358
Sem. précédente	218,192
Sem. antérieures	1,654,832
Depuis le 1er janvier 1898	$1,978,382

Sem. corr. 1897	$160,012
Sem. corr. 1896	117,167
Sem. corr. 1895	58,400
Sem. corr. 1894	102,014
Sem. corr. 1893	97,850
Sem. corr. 1892	102,397
A la même date 1897 . .	$2,013,159
A la même date 1896 . .	1,871,616
A la même date 1895 . .	4,163,168
A la même date 1894 . .	1,681,684
A la même date 1893 . .	2,225,526
A la même date 1892 . .	1,374,666

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

Du 4 au 9 avril 1898

BUREAU DE MONTREAL-EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Shaw, Nos 260 à 276, maison en brique, lots Nos 584, 585 et partie du lot No 583, terrain de 112.6 x 76, Madame François-Xavier Caron, à Henry W. Prendergast et James W. Withell, $18,000—45841.

Rue Dufresne, Nos 197½ à 203, maison en brique, lots Nos 1359-38 et 39, terrain de 79 x 80, Antoine Gagnon à Gilbert Gagnon, $3,500—45858.

Rue Lafontaine, No 761, maison en brique, lot No 1029, terrain 45 x 95, Henderson Black à Jean-Baptiste Hétu, $3,000—45863.

Rue Champlain, Nos 249 à 258, maison en brique, lot No 1080, terrain 40 x 103, Joseph Arthur Robitaille à Osias Soucisse, $2,550—45868.

Quartier Saint-Jacques

Rue Saint-Christophe, maison en brique, lot No 855-1, terrain 18.6 x 64.6, Mme veuve Edouard Crevier à Frédéric Côté, $2,200—45842.

Rue Montcalm, No 319 et 321, maison en brique, partie du lot No 1011, terrain 42.6 x 57, La succession Chas. A. Laporte à Hector Poirier, $1,800—45845.

Rue Sherbrooke, lot No 1200-1, terrain 35 x 149 d'un côté et 139.9 de l'autre, superficie, 3052 pieds. L'honorable Siméon Pagnuelo à Hormisdas Choquette, $10,000—45850.

Rue Notre-Dame, Nos 1385 à 1389, maison en pierre et brique, lot No 137 (moins partie expropriée), terrain de 39.4 x profondeur irrégulière, superficie, 3092 pieds. Le shérif de Montréal à J. J. Dubord, $9,325—45857.

Rue Sherbrooke, lots Nos 1200-2 et 3, terrains, le 1er, de 30 x 139.9 d'un côté, et 131.10 de l'autre, superficie 4073 pieds ; le 2e de 25 x 116.8 d'un côté, et 110.3 de l'autre ; superficie 2838 pds. vacants. Philomène Cherrier et autres, à Hormisdas Choquette, $8,000—45870.

Avenue de l'Hôtel de Ville, No 235, maison en brique, lot No 350, terrain 51.6 x profondeur irrégulière, superficie 2132 pieds. Le shérif de Montréal à Grégoire Rochon, $250. — 45848.

Rue Sainte-Elizabeth, No 166, maison en pierre, lot No 480, terrain 41.9 x 81. André Damase Jobin à Victor Bohémier, $4,000. — 45859.

Quartier Saint-Laurent

Rues Mance Nos 8 à 12 et Balmoral Nos 17 à 19, maisons en brique et en bois et brique, lot No 264, terrain irrégulier de 7778 pieds en superficie, Mme veuve Thomas Wand à Martha Ann McGown, $9,634.89. — 45855.

Rue Saint-Urbain, No 477, maison en pierre et brique, lot No 19-94A, terrain 17.6 x 123, superficie 2142 pieds. Wm Dencon et Wm Ross à Thomas Lucas, $3,250. — 45864.

Rue Saint-Urbain, No 477A maison en pierre et brique, lots Nos 19-93A et 94B terrain 17.4 x 123. William Dencon et Wm Ross à Edward Sims, $3,200. — 45865.

BUREAU DE MONTERAL OUEST

Quartier Saint-Antoine

Rue Sherbrooke, No 858, maison en pierre et brique, lot No 1414, terrain 27.6 x 118.6, James Stephenson à John B. Tresidder, $14,200. — 130863.

Rue Craig, Nos 791 et 793, maison en pierre et brique, lot No 1034, terrain 21 x 98. Les mineurs Joseph Cadoret à Bridget Cone, veuve James Hayes, $5,955. — 130870.

Rue Saint-Martin, Nos 363 et 364, cottage en brique. Partie des lots Nos 361 et 362, terrain 18.10 x 102.3. Ja-

A suivre sur la 9ème page

Cie d'Assurance Mutuelle

...CONTRE LE FEU...

DE LA CITE DE MONTREAL

No 9 Côte St Lambert. Etablie en 1859.

Réduction de 40 p.c. dans les Taux Ordinaires

Cette compagnie prend maintenant des risques dans Montréal et dans les villes de Ste Cunégonde, St Henri, Westmount, St Louis du Mile-End et Maisonneuve, et fera une réduction de 40 pour cent dans les taux ordinaires de ces

INSPECTION ANNUELLE

Des casernes de la police

ELLES SONT TOUTES BIEN TENUES

Mais certaines réparations sont nécessaires

Le comité de Police a fait hier, l'inspection annuelle des divers postes de la ville. La visite a commencée à dix heures, hier matin, et ne s'est terminée que tard hier soir. La condition générale des stations est satisfaisante, et les visiteurs ont surtout été émerveillés de la propreté et de l'ordre qui régnent partout. En dépit de la pauvreté du comité, l'on a trouvé le moyen de faire certaines améliorations qui ont changé l'aspect général. A part quelques détails insignifiants l'ordre est complet, et nos édiles ont promis de remédier aux quelques observations qu'on leur a faites. On a bien remarqué que les stations de l'ouest sont encore mieux pourvues et mieux équipées que celles de l'Est, mais en somme, l'on a fait de réels progrès depuis la dernière visite, et il ne serait vraiment pas juste d'adresser des reproches au nouveau comité.

La première visite a été faite au poste No 2, situé à l'angle des rues Craig et Gain, et commandé par le capitaine Beauchemin et les lieutenants Naegelé et Holland. La condition de cette station est vraiment remarquable, quoique cette station soit construite depuis plus de vingt-six ans et qu'aucune réparation n'ait été faite depuis plus d'un an. C'est là qu'est logée la patrouille No 1 avec 28 hommes de service.

Le sous-chef Lapointe a aussi établi sa résidence dans la partie supérieure de la maison.

La station No 11, située à l'angle des rues Ste Catherine et Desery, est confiée au capitaine Baignet et aux lieutenant Hill. La bâtisse, construite il y a quatre ans à peine, offre toutes les commodités modernes.

Douze hommes sont sous les ordres des deux officiers. Les cellules, au nombre de dix, sont barelées de fer, et sont d'une propreté irréprochable. La ventilation est parfaite.

Le No 13, 755, rue Ontario, est une bâtisse louée par la corporation moyennant 25 par mois. Le capitaine Choquette a le commandement en chef de cette station. Il a sous ses ordres les lieutenants Hilton et Desautels et dix hommes pour la service actif.

Le No 3, 1222 rue Ontario, est commandé par le capitaine Beauregard, et les lieutenants Préfontaine et Provost. La ventilation et la condition sanitaire de cette station sont tout-à-fait défectueuses. La bâtisse, construite depuis plus de vingt ans, n'a subi aucune réparation. Le capitaine Beauregard a dix-huit hommes sous ses ordres.

Le No 14, 213 rue Rachel, sous les ordres du capitaine McMahon et des lieutenants Laflèche et Gamache, est d'une propreté exquise. L'équipement général est incomparable et aucune autre station ne peut lui être comparée. Il est vrai que la bâtisse a été construite tout récemment. Le capitaine McMahon a treize hommes sous ses ordres. Là aussi est logée la patrouille No 2.

Le No 10, 333 rue St Louis, est loué par la ville. Le capitaine Millette commande la place, ayant sous ses ordres les lieutenants Beauclaire et Tétreault avec un certain nombre d'hommes. On a remarqué que l'emplacement de cette station n'est pas satisfaisant.

Le No 12, situé à l'encoignure des rues Marie-Anne et St Laurent, est aussi une bâtisse louée par la ville. Le capitaine Dubois, le lieutenant Spedding et le sergent Gauthier sont les officiers de cette station.

Le No 4, 1585 rue Ontario, est contrôlé par le capitaine Legatt et les lieutenants Trempe et Hébert. La propreté est surtout remarquable dans cette station qui a été construite il y a cependant plus de vingt-six ans. C'est à peu près le poste le plus important de la ville, attendu qu'il est situé exactement au centre. Une voiture de patrouille stationne à cet endroit et rend de grands services à la police.

Le No 5, square Dufferin, est tout aussi remarquable. Cette bâtisse n'est construite que depuis trois ans. Le capitaine Loye et les lieutenants Murphy et Courtois ont la charge de ce poste, et 23 hommes sont sous leur charge directe. On a remarqué cependant que certains détails sont négligés, faute de ressources. Espérons que le comité y remédiera. Il y a aussi une voiture de patrouille attachée à ce poste.

Le No 15, 183 rue des Commissaires, est commandé par le capitaine Clark et les lieutenants Reid et Bellefleur. Cette station, renommée autrefois pour sa malpropreté et son délabrement, est aujourd'hui dans une condition remarquable. Il est vrai que $3,000 ont été dépensés pour restaurer cette station.

Le capitaine Charbonneau et les lieutenants Lemay et Watson ont le commandement du poste No 6, square Chaboillez. Vingt-six hommes sont attachés à ce poste, et la condition générale est très satisfaisante.

Le No 7, rue Young, a été complètement restauré, grâce à la persévérance de l'échevin Kinsella. Le coût total des réparations a atteint $1,500, mais cette dépense n'a pas été inutile. Le capitaine Fennell et les lieutenants O'Donnell et Fox ont sous leurs ordres 26 hommes qui patrouillent le Griffintown.

Le No 10, situé à l'angle des rues Guy et Ste Catherine, est dans une condition déplorable. La tour menace de s'effondrer, et c'est en vain que l'on demande au comité des finances une faible somme pour faire les réparations nécessaires. Un rapport sera présenté de nouveau demandant $300 pour cette fin. L'inspecteur Lancey a établi sa résidence à cet endroit. Le capitaine Grey et le lieutenant Parker dirigent les quinze hommes qu'ils ont sous leurs ordres.

Le No 8, 302 rue des Seigneurs, est dans une condition irréprochable. Le capitaine Bériau, le lieutenant Proulx et le sergent Acheson, ont la direction de cette station.

Enfin, le comité est arrivé au poste No 9, 186 rue du Grand Tronc. Les visiteurs ont été reçu par les commandants de la place, le capitaine Eagan et les lieutenants Taylor et Bourgeois. 28 hommes sont attachés au service de cette station.

Il était environ 5 heures lorsque le comité a repris le chemin de l'hôtel de ville.

Dans le cours de l'après-midi un dîner a été servi à l'hôtel Riendeau.

—La Salseparcille de Hood s'est révélée une bénédiction parce qu'elle purifie le sang. Convalmouez-vous en l'essayant. (1)

BOARD OF TRADE

Le conseil du Board of Trade s'est réuni, à l'heure habituelle, hier après-midi. Etaient présents : le président, M. James Crathern ; le vice-président, M. Chas. F. Smith ; le trésorier, M. Henry Miles et MM. E. L. Bond, F. W. Evans, Thos. Harling, H. Laporte, Thos. McDougall, Wm. McMaster, Robert Peddie, Jas. W. Pyke et David Watson.

On a lu une lettre du Board of Trade de la Colombie Anglaise remerciant le conseil du Board of Trade de Montréal pour la résolution qu'il a passée s'opposant au bill du chemin de fer de la rivière Kettle.

Le Board of Trade, d'Ottawa, a aussi écrit qu'il avait appuyé, par une résolution, le bill du Dr Fortin, et avait envoyé des copies de sa résolution aux chefs du gouvernement et de l'opposition.

La requête de l'association des épiciers en gros priant le conseil de demander au gouvernement fédéral de passer une loi rendant obligatoire l'inspection du poisson, a été acceptée et sera envoyée au gouvernement.

Les membres du conseil ont exprimé leur anxiété au sujet de la nomination d'un successeur au capitaine Howard, vu que l'on considère comme nécessaire la nomination d'un homme compétent. Les membres sont d'opinion que cette position devrait être donnée à un montréalais possesseur d'un certificat de maître, mais comme cette nomination est faite par la commission du havre, rien d'officiel n'a été fait.

Le major Bond et M. Harling ont soulevé la question des bouées du fleuve et ont attiré l'attention du conseil sur le fait que le travail n'était pas encore commencé.

Il a été résolu en conséquence :

Que le conseil considère que le posage des bouées sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec est une question assez importante pour le commerce du pays pour qu'il conseille au gouvernement fédéral de prendre sous sa charge le posage des bouées et que si ce soin est laissé à quelqu'un, il devrait l'être aux commissaires du havre ;

Que le conseil regrette qu'on en ait pas agi ainsi pour la saison qui commence et demande que, si possible, on adopte cette manière pour l'avenir ;

Que le conseil est d'avis qu'il ne devrait pas être perdu de temps pour le posage des bouées, vu que des navires transatlantiques doivent arriver d'ici à quelques jours.

FAUSSE ALARME

A une heure et demie ce matin, une alarme sonnée à la boîte 531 a fait rendre une partie de la brigade à l'angle des rues Lafontaine et de Lorimier.

Il s'agissait d'une fausse alarme et nos pompiers ont parcouru une course inutile.

NEW-YORK LIFE

M. R. Hope Atkinson, gérant de la compagnie d'assurance New-York Life, a reçu une dépêche hier soir, lui annonçant que M. George W. Perkins, était nommé second vice-président de la compagnie, en remplacement de M. Welsh, qui vient de mourir, et que M. D. P. Kingsley, surintendant des agences, remplaçait M. Perkins, comme troisième vice-président.

Le gras est un article de nourriture absolument nécessaire. S'il n'est pas de la vraie sorte il ne se digèrera pas. Alors le corps n'aura pas assez pour se sustenter. Dans ce cas, il y a manque de matière grasse nécessaire.

L'Emulsion de Scott fournit la véritable sorte de matière grasse nécessaire en quantité convenable et sous une forme facile à digérer.

Comme résultat, tous les organes et tissus prennent de l'activité.

50c et $1.00.
Chez tous les pharmaciens.
SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto. 655

Cru comme du Bœuf

UN PAUVRE PETIT ENFANT SOULAGÉ DE SES SOUFFRANCES

Et les Plaies Cicatrisées par l'Onguent du Dr Chase

Quand les petits enfants souffrent, nous avons beaucoup de sympathie et de pitié pour eux. Nous ferions n'importe quoi, tout pour leur procurer du soulagement.

M. Thomas R. Morris, de Bradford, Ont., écrit ce qui suit à propos de sa petite fille : "Ce témoignage est donné sans avoir été sollicité, purement et simplement par amour pour les pauvres petits enfants qui sont atteints de diarrhée ou de choléra infantum pendant l'été. J'ai une petite fille qui souffrit terriblement; la peau autour de l'anus devint complètement à vif, nous essayâmes Fuller's Earth sans pouvoir lui procurer aucun soulagement. Nous achetâmes une boîte d'onguent du Dr Chase et la première application la soulagea instantanément. Veuillez publier ceci par amour pour les petits enfants qui souffrent."

On peut se procurer les remèdes du Dr Chase chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates et Cie, Toronto, Ont., ou à la Dr Chase Medicine Co., Buffalo, N.Y. Prix : 60 cents. 108

LA DYSPEPSIE D'AVRIL

Le Céleri Composé de Paine chasse promptement cette terrible et ravageuse maladie

M. McCord fit usage du Céleri Composé de Paine après que les autres remèdes eurent fait défaut, et il fut Guéri

Si vous souffrez de dyspepsie, essayez l'efficacité du grand remede immédiatement

Wells and Richardson Co.

Chers messieurs, — Pendant au delà de cinq ans, j'ai souffert de dyspepsie, et j'ai fait usage d'un grand nombre de remèdes, sans en obtenir aucun soulagement. On me conseilla de prendre votre Céleri Composé de Paine, et maintenant, ayant justement fini trois bouteilles, je crois qu'il est de mon devoir d'annoncer au public, le grand bien que j'en ai obtenu. Pendant au delà d'une année, je ne pus dormir la nuit et je souffrais de douleurs à la tête et à l'estomac et mon appétit s'en allait ; maintenant, je dors bien et j'ai toujours hâte de manger, merci à votre Céleri Composé de Paine. Je ne peux le recommander assez hautement à ceux qui souffrent de dyspepsie.

Votre tout dévoué,
JAMES McCORD, Prescott, Ont.
k

Noces de ....Paques

Un assortiment considérable d'articles en argent solide, en boite, de $2.50 à $10.00.

Cuillers et Fourchettes en Argent solide, à l'once

Une grande variété de patrons.

Services à Thé,
Services de Toilette,
Et autres articles de Fantaisie,

TOUS EN ARGENT SOLIDE
LE TOUT CONVENABLE POUR CADEAUX DE NOCES

R. SHARPLEY & FILS
....Bijoutiers
225 RUE ST JACQUES 135-2

IL A FAIT DE MOI UN HOMME

Les TABLETTES AJAX guérissent les maladies des nerfs : perte de mémoire, insomnie, etc., causés par les excès et indiscrétions. Elles rendent la vitalité perdue aux jeunes et aux vieux, redonnent un homme sûr à l'étude, aux affaires ou au mariage. Préviennent l'insanité, la consomption, si prises à temps. Elles soulagent et guérissent des milliers là où les autres font défaut. Insistez pour avoir les véritables Tablettes Ajax. Elles vous guériront. Nous garantissons cela par écrit et remettons votre argent si elles ne vous guérissent pas. Prix : 50 cts le paquet, 6 pour $2.50 (traitement complet). Expédié par la malle. Circulaire gratis.

AJAX REMEDY CO. 79 Dearborn street, Chicago. En vente chez L. R. Bardon, coin des rues St Denis et Ste Catherine, et Alexis Robert, coin St Laurent et Craig. mjs—114-n

"Renvoyez-là

Et allez chez un épicier qui vous donnera de la **Pearline.**" C'est la seule façon d'agir quand on vous envoie une imitation. La popularité de la **Pearline** engendre le besoin d'appeler toutes les poudres à laver "**Pearline.**" Ceux qui observent la différence des noms croient peut-être que c'est à peu près la même chose. Ça ne l'est pas. Rien autre chose n'équivaut la **Pearline,** le véritable modèle des poudres à laver. 578

Des millions de personnes se servent maintenant de Pearline
12,14,16,—n 14

Vestes d'Été de Fantaisie

POUR HOMMES

Les messieurs, en passant devant notre vitrine, sont justement émerveillés en voyant le magnifique étalage de nos Vestes de fantaisie, devant simple et croisé pour l'été, que nous exposons à des prix excessivement bas.

Voyez notre grand assortiment de Vestes d'été pour hommes, à 75c et $1.00
Voyez nos Vestes d'été, devant croisé, pour hommes, à $1.25 et $1.50.

Ligne spéciale de Vestes d'été, devant simple et croisé, pour hommes, valant réellement $5.00 chacune. Notre prix seulement $2.50.

M. SAXE & FILS

Drapiers au premier rang à Montréal

NOS TROIS MAGASINS DE DÉTAIL :

Angle des rues Ste Catherine et St Laurent
Angle des rues Craig et St Laurent.
1337 et 1341 rue Ste Catherine Est.

GARTH & CO., 536 à 542 rue Craig

FABRICANTS DE

Fixtures à gaz et à lumière électrique. Articles nécessaires aux departements du feu et de l'eau. Coulages en fer, en cuivre et en coppe.

Tuyaux en fer travaillé et en fonte. Garniture (fittings) en fer malléable et en fonte. Tuyaux en grès pour égouts.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

ROBINETS A BASSIN, FERMETURE AUTOMATIQUE DE *CORNELL*

APPAREILS BREVETÉS, pour réduire la vapeur (steam trap) de *GIEPEL*

BOUCHES HYGIÉNIQUES DE *NEWTON*

COMPTEURS A EAU DE LA *NATIONAL METER CO.*

RÉGULATEURS A PRESSION DE *WATSON*

VALVES DE *JENKINS BROS*

POMPES A JET ET ELEVATEURS D'EAU DE *BRAENDER*

CHAUDIERES (Boilers) en Coppe de *W. HELMI*

REGULATEURS A PRESSION DE *CURTIS*

CHANTEPLEURES A AIR SANS RETOUR DE *PIERCE, BUTLER ET PIERCE.*

ROBINETS AVEC GARNITURES EN AMIANTE DE *FAIR ANKS.*

TETES DE TUYAUX D'EPUISEMENT, apparells pour réduire la vapeur en eau et T à suction de *McDANIEL.*

GARNITURES DE CHAMBRE DE BAIN ET DE CHAMBRE A COUCHER de *BERNARD ET FRANK*

TUBES EN VERRE POUR MANOMETRES DE *MONCRIEFF*

FONDERIE: Angle des rues Maisonneuve et Lagauchetière.

109—m's—n

Les œufs les plus frais sont tombés à 9c la doz. Où ? Chez **DIXON,** l'épicier qui ne vend qu'au comptant !

Lait frais et doux, à la pinte	4c	Grosses bouteilles de gin de Melchais	50c	Seagram's, le gallon	2 40
Nous vendons une grosse boîte de figues cette semaine, elles sont très bonnes et pèsent plus qu'une livre, pour	5c	Claret St Estefe, bouteilles d'une pinte	20c	Seagram's, la grosse bouteille	80c
Saumon en boîtes, chaque boîte	10c	Vieux vin d'Oporto, le gallon	1 00	Corby's I X L, la bouteille	75c
Tapioca, la livre	5c	Vieux vin d'Oporto, la pinte	25c		
Sago, la livre	5c	Sherry, le gallon	2 00		
Fromage doux et fort, la livre	12c	Sherry, la pinte	50c		
Empois blanc, la livre	5c	Brandy la bouteille	50c		
Sucre granulé, la livre	4½c	Brandy la bouteille	70c		
3 lbs de biscuits au soda, pour boîte de 3 livres	22c	Johannathen, la bouteille	1 00		
½ livres de biscuits au soda, la lb	7½c	Hennessy, la bouteille	1 25		
Boîtes de figues de 10 lbs	50c	Martel, la bouteille	1 25		
Beurre en roll, la livre	20c	**SCOTCH**			
Le meilleur beurre de crêmerie, la lb	22c	Loch Katrine, la bouteille	70c		
Beurre en moule, la lb	24c	Encore, la bouteille	70c		
Citrons, la douz	10c	Bullock Lade, la bouteille	85c		
Oranges, "	15c	John Deware, la bouteille	85c		
Nouvelles dattes, la lb	5c	Glen Rosa, la bouteille	85c		
Gin John de Kuyper, la bouteille, trois grandeurs	25c, 55c, 85c	Walker's Impérial Rye, le gallon	2 40		
		Walker's Imperial Rye, la bouteille	70c		
		Club, la bouteille	85c		

Tomates, la boîte	9c
Maïs, la boîte	7c
Pois, la boîte	8c
Fèves, la boîte	8c
Pêches de Bolby, en boîtes de 3 livres, chacune	25c
Elles sont sans égales.	
Pale ale de Dow, pintes, la doz	1 00
I. P. Ale, pintes, la doz	1 40
Bière capsulée, pintes, la doz	1 50

Nous tenons toutes sortes de bières en stock que nous vendons 10 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Pruneaux de Californie, la livre	10c
Pruneaux français, la livre	8c
Pruneaux pour la cuisson, la livre	5c

N'oubliez pas la place DIXON, l'épicier ne vendant qu'au comptant, 45 RUE PRINCE ARTHUR, Telephone 6211.

Questions Importantes

SUR LA

POLITIQUE en AFFAIRES

Ce n'est pas un mal moral de réduire les prix pendant un jour et de rétablir ensuite les prix primitifs. Nous avions l'habitude d'agir ainsi nous-mêmes. Mais nous avons constaté que la plupart des marchands se servaient de prix de culbute ou de réductions soudaines dans le but de tromper — de donner une fausse idée du bon marché. Mais qu'il soit bien compris que les réductions faites ici affectent des lots entiers, des quantités, et elles durent jusqu'à ce que les lots auxquels elles sont appliquées soient écoulés.

Étoffes à Robes d'Été Avez-vous vu nos assortiments d'étoffes à robes d'été. Il y a un grand nombre de patrons exclusifs qui ne se trouvent qu'ici. Nous avons une collection complète et choisie des meilleures étoffes à robes de l'univers. Ce sont les moins chères ; vu que nous achetons et vendons en très grandes quantités nous pouvons vendre aux prix les plus bas.

Guingans Plaid Ces marchandises sont en très grande faveur cette saison, elles sont en tissus de coton, plaids pâles et foncés, effets unis et avec picots ; prix 18, 25, 27, 29, 35 et 37c la vge.

Organdies Françaises Véritables organdies françaises à 25, 35 et 45c la verge. Dimittles américains, beaux dessins, couleurs non changeantes, 7½c la verge.

Piqués Blancs En plusieurs qualités à 16, 18, 23, 25, 33, 37, 39, 45 et 49c la verge.

Étoffes à Robes Tout Laine Elles ne peuvent être appréciées à leur juste valeur qu'après avoir vu les prix. Mohair fleuri noir, 3 patrons, valant 29c pour 19c la verge, valant 39c pour 25c la verge. Etoffes fleuries de fantaisie de Priestley, à 50c, 57c, 79c, jusqu'à $1.35 la verge. Etoffes carreautées de couleur de fantaisie à 39c, 49½c, 55c et 89c. Drap Albatros de couleur, tout laine, 45c la verge. Nouvelles nuances en tissus canevas unis à 73c la verge.

Toiles de Table à Bon Marché Notre département de toiles occupe la place qui lui convient—il est au premier rang. Les marchandises que nous offrons sont pure toile, — nous ne permettons pas à l'étoupe et au coton de se faire passer pour du fil de lin pur ; c'est pour cela que nos marchandises de toile sont au premier rang.

Le lot que nous mentionnons aujourd'hui comprend des toiles de seconde qualité sans égales. Il y a de légères imperfections dans chaque article ; vous ne vous en apercevrez peut-être pas, mais elles ont fait diminuer le prix.

Nappes de 2, 2¼, 2½ et 3 verges de longueur.
Serviettes de table, ⅝, ¾, ⅞.
Plusieurs lignes convenables pour usage de la campagne.
Tous les prix sont réduits de 33⅓ pour cent.

Blouses d'Eté Comptez les genres. La variété vous démontre que nous avons fait des efforts pour vous aider à en choisir une plus, suivant vos besoins et votre goût. Nous en avons de belles qui se vendaient rapidement à 85c ; nous avons réduit ce prix à 69c chacune. Une belle ligne carreautée, grandeurs, 34 et 36 à $1.00.
Blouses en sateen noir à $1.15, $1.50, $1.65 et $1.90.

Couvrepieds Blancs Un assortiment très complet de ces marchandises ; couvrepieds alvéolés légers à 88c. Une nouvelle ligne de couvrepieds de toilette de $1.85 à $3.90. Couvrepieds en satin et de Marseilles, de $2.15 à $4.65.

Jupes Prêtes à Mettre C'est une bonne chose de pouvoir obtenir une jupe faite de bonne marchandise, prête à mettre quand vous avez besoin d'une jupe. Jupes en lustre noir uni à $2.95 et $3.60. Jupes en lustré noir de fantaisie à $3.35.

Soies Nous avons toutes les belles soies convenables pour l'été, soies rayées de couleur pâle à 25c la verge. Soies unies à 59c et 69c la verge. Soies brochées noires à $1.00, $1.35 et $1.50. Soies de Chine unies à 25c, 39c et 50c la verge.

HAYCOCK & DUDGEON

2401-5 RUE SAINTE-CATHERINE

Gazeliers

Un joli gazelier en cuivre bien fini, garanti donner entière satisfaction, à trois branches, valeur exceptionnelle à $5.00 et $8.00, pour le mois d'avril au prix sans précédent de..... **$4.00**

Gazeliers combinés pour lumières électriques et gaz, à partir de $6.00, quatre branches. Assortiment complet de globes à gaz et à lumière électrique. "Brackets" de tous genres.

Nos prix sont les plus bas de la ville. Nous défions la compétition. Une visite avant d'acheter ailleurs vous convaincra de la modicité de nos prix.

O. Ouimet

4 RUE SAINT-DENIS MONTREAL
9,11,14,16,18,21,23,25,28,30,2,5,7,9,12—x

OFFRE SPÉCIALE

D'UN

Achat Considérable

PROVENANT DU

STOCK DE BANQUEROUTE de J. R. PAQUIN & CIE

"LOTS SPECIAUX"

FLANELLETTE américaine, patrons de choix, assortiment varié, vendus chez J. R, Paquin & Cie, à 10c. Spécial	5c
UN LOT D'ETOFFES A ROBES, choix infini de patrons, importation de cette saison, vendus chez J. R. Paquin & Cie, 50 et 75 cts. Spécial	25c
ALPAGA fleuri noir, patron de choix, valant exactement 35 cents. Spécial	21c
BRODERIE SUR LAWN, un comptoir rempli, valant de 10c à 15c. Spécial	3c

Une quantité considérable de coupons provenant de la manufacture Hochelaga et Dominion, tels que, COUPONS DE COTON A DRAP, A OREILLER, COTON JAUNE ET BLANC, etc., à des prix que vous ne connaissez pas encore.

VENTE SPÉCIALE DE GANTS

GANTS en fil blanc avec bord noir, chez J. R. Paquin & Cie, vendus 25c. Spécial	7½c
GANTS de fil noir, valeur magnifique, vendus chez J. R. Paquin & Cie, 25c. Spécial	10c
GANTS en taffetas noir et couleurs, vendus chez J. R. Paquin & Cie, 25c. Spécial	18c

Notre Département de Modes est rempli du matin au soir, les valeurs sont extraordinaires, les prix sans pareils, voilà pourquoi nous sommes si occupés.

Le manque d'espace nous empêche d'énumérer les nombreux avantages dans notre SOUBASSEMENT, payez une visite à ce département.

F. L. EPAGE & CIE

Coin St Laurent et Duluth.

Colonial House

PLACE PHILIPPE

Département DE LA SOIE

SOIE A FOULARDS IMPRIMEE, pour le printemps et l'été.

Lignes Spéciales

PEAU DE SOIE RAYEE, un assortiment complet dans toutes les principales couleurs, pour robes et blouses, 60c la verge.

SOIES GLACEES SHOT, une grande variété de nuances à votre choix.

SATIN BROCHE NOIR, valeur régulière $2.00 pour $1.50, moins 5 pour cent argent comptant.

SOIES TAFFETA plaid et carreautées de couleurs, et noires et blanches, en grande variété.

ECHANTILLONS ENVOYES SUR DEMANDE.

Les commandes par la poste sont promptement et soigneusement exécutées

Henry Morgan & Cie

MONTREAL

A TRAVERS LES PROVINCES

Autres détails du vol chez M. Darche à Sherbrooke

LA MESSE DE PAQUES

Une compagnie de militaires au collège de l'Assomption

Autres nouvelles

De nos correspondants particuliers

GRANDMERE

Samedi dernier, pendant que les employés de la Laurentides Pulp Co. étaient à leur dîner, un hangar de la compagnie, dans lequel il y avait une cinquantaine de coffres d'outils, appartenant aux menuisiers et mécaniciens, a pris en feu. Trente-cinq de ces coffres ont été entièrement détruits ainsi que le bâtiment. On ne sait si la compagnie indemnisera les employés qui ont perdu leurs outils.

TROIS-RIVIERES

Ulderic Trottier, prévenu du vol d'une somme de trois cents dollars, la propriété d'une dame Paré, de Montréal, a été condamné par le magistrat Désilets, à subir son procès à la prochaine session de la cour d'assises.

—Le procès de la fameuse famille Saint-Onge, a été remis à mercredi prochain. Le procès de ces cambrioleurs ne manquera pas d'être fort intéressant. Quatre grandes caisses d'objets divers ont déjà été retrouvées et reconnues par les propriétaires, qui sont tous de Louiseville. Tous les jours, les détectives trouvent d'autres effets volés par la famille Saint-Onge.

—Le terme de la cour Supérieure s'est ouvert hier sous la présidence de l'hon. juge Bourgeois.

SAINT-JOSEPH DE BORDEAUX

Cette nouvelle municipalité a fait, mardi, l'élection de ses officiers. Aucun des nouveaux conseillers n'a eu d'opposition. L'élection a été présidé par M. J. A. Nadeau. Cette élection a donné lieu à une jolie fête, dont les nouveaux élus ont été les héros.

be. A l'offertoire, le Regina Coeli de Th. Autois, a été chanté d'une manière brillante.

Vêpres harmonisées, Tantum Ergo de Rigez. Les solistes étaient MM. Dr H. Valois, Geo. Kent, Ernest Kent, Agnès LaPortelance et Ambroise Vien.

POINTE-CLAIRE

La grande fête de Pâques a été célébrée, cette année, dans notre église, avec une pompe inaccoutumée.

Le saint sacrifice de la messe a été offert par M. le curé F. H. Laberge, et le sermon de circonstance, donné par M. l'abbé J. Décary, vicaire. La messe brève, de Gounod, et le Credo, de Ste Thérèse, par de La Hache, ont été très bien interprétés par un choeur d'amateurs de notre village, dirigé par M. Edmond Aumais, maître de chapelle, dont la voix juste, forte et sympathique, est toujours entendue avec plaisir.

Les parties étaient ainsi distribuées : basse, M. E. Aumais ; barytons, MM. Albert Mitchell, Ernest Parent et Victor Brunet ; ténors, MM. Nap. Schetagne et Léon Charlebois.

Mlle Julia Olivier, l'organiste, mérite des éloges et des félicitations pour le zèle et l'habileté dont elle a fait preuve pour obtenir que ces oeuvres sublimes de grands maîtres, fussent si bien rendues.

—Le retour de la belle saison ramène au milieu de nous nombre de résidents d'été que nous aimons à revoir. MM. Ernest Mallette et O. L. Hénault, qui ont ici, sur le bord du lac Saint-Louis, de jolies résidences, étaient de passage dans ce village, le jour de Pâques.

PORTNEUF

Le choeur de chant de cette paroisse sous la direction de M. Alfred Groleau, a très bien rendu le jour de Pâques la messe harmonisée dite "L. Bordèze". Nous avons remarqué pendant le chant du Gloria un joli solo par Mlle G. Lockwell et M. A. Groleau.

Au Credo, les solos ont été très bien rendus par Mlles M. A. Frénette, M. G. Gignac, H. Groleau, T. Frénette, M. Groleau, Mme Alp. Labranche, MM. C. Arcand, G. Hardy, E. Thibaudeau, R. Groleau, C. Gignac, Alp. Labranche, E. Frénette.

A l'Epître, le monde est racheté. Duo par Mlles M. A. et L. Frénette.

Offertoire. — Gloire à Jésus. Choeur. Solo : Mme Alp. Labranche.

Communion. — Ave Verum. Mercadante par MM. Alp. Labranche, A. Groleau et Mlle G. Lockwell.

M. J. E. Lockwell tenait l'orgue.

POINTE AUX TREMBLES

Lundi, le 11 courant, a eu lieu dans cette paroisse le service et sépulture de M. Frédéric Turgeon, cultivateur, décédé le cinq après deux jours de maladie. Un nombreux cortège s'est rendu à la maison mortuaire afin de témoigner une dernière fois son amitié, car il était aimé de tous ceux qui le connaissaient. Le deuil était conduit par ses fils, Roch, Arthur, Edouard, Antonin, Emile, et J. E. Lockwell, de Portneuf, gendre du défunt ; par ses frères MM. Ferdinand et Antoine Turgeon ; ses beaux-frères, J. Turcotte et D. Marois, Québec ; ses neveux, Jos. Turgeon, Jean Turgeon, Pointe aux Trembles ; Louis Turcotte, Québec ; Jos. Boutet, Lorette ; Camille Plamondon, Saint-Raymond.

RIMOUSKI

A Notre-Dame du Sacré-Coeur, plusieurs jeunes gens et jeunes filles de Rimouski, sous la direction de M. Horace Saint-Laurent, organiste, ont chanté la messe du second ton harmonisée par l'abbé Perreault, comme suit :

Entrée, marche de Mercier, orgue, M. Saint-Laurent.
Kyrie, de Dumont, par choeur.
Gloria, de Dumont, par choeur.
Credo, de Dumont, par choeur.
Offertoire. — Duo de violon. Sérénade des anges. Mlles May Pouliot et Marie-Louise Saint-Laurent, avec accompagnement d'orgue par Mlle Stella Pouliot.
Sanctus, par choeur.
Agnus, par choeur.
Communion. — Ave Maria, de Millard. Mlles Marie-Louise Saint-Laurent et Stella Pouliot.
Sortie. Marche Pontificale. Orgue, M. H. Saint-Laurent.
Salut. — O Salutaris. — M. M. Ringuet.
Regina Coeli. — Solis : Mlles Marie-Louise Saint-Laurent, May Pouliot, Juliette Saint-Laurent et Stella Pouliot.
Parce Domine, choeur.
Tantum Ergo, choeur.
Bénédiction du Saint-Sacrement. Violon, Délia, romance chantée, Mlle May Pouliot, avec accompagnement d'orgue.
Laudate. — M. M. Ringuet.

M. le curé et les principaux paroissiens de l'endroit se sont empressés d'aller féliciter toutes les personnes du choeur pour la manière dont ils s'étaient si brillamment acquittés de leur tâche.

Le Rév. M. Pérusse, curé du lieu, a donné aux musiciens un magnifique dîner.

PIANOS STEINWAY A BON MARCHE

Nous avons en stock deux pianos Steinway des plus nouveaux et des mieux améliorés, qui ont servi pendant les derniers cinq mois au Ladies Morning Musical Club. Ces pianos valent des neufs, mais nous les vendrons aux premiers venus, à une très grande réduction sur les prix réguliers. Comptant ou à termes. — Lindsay, Nordheimer Co., 2366 rue Ste Catherine.

FANCHON LA VIELLEUSE

C'est le chef-d'oeuvre de Jules Mary, un des plus beaux feuilletons jamais paru. "Le Samedi" en commencera la publication la semaine prochaine.

GRANITS ET FERBLANTERIES

Grande vente de Bargains, demain, vendredi, dans les granits et les ferblanteries. Allez faire un choix dans ces articles, si nécessaires dans les familles. L'assortiment est considérable et les prix plus que bas. — Le Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst.

REVUE IMMOBILIERE

Suite de la 7e page

mes C. Sims et Nellie Sims à Agnes Keenon, $1,800. — 130875.

Rue Saint-Félix, No 99, maison en bois, lot No 686, terrain 65.5 x 36.6. William Dyer à The Montreal Loan and Mortgage Co., $1,300 (Dation en paiement). — 130881.

Quartier Sainte-Anne

Rues Nazareth Nos 56 à 64 et Ottawa Nos 149 à 153, maison en brique à 10 logements. Droits successifs dans la partie nord du lot No 1622, terrain 45 x 90. Arsène J. Charlebois à Joseph Théodule Cardinal, $1,200. — 130883.

Rue Shannon, No 106, maison en bois et brique, lot No 1681, terrain 96.3 x 98. Bridget et Elisabeth Costello à Joseph A. Perras, $4,000—730876.

Rue Britannia, Nos 99 et 101, maison en bois et brique, la moitié sud-ouest du lot No 497, terrain 25 x 100. Mme Norman W. Gordon à Louise Guinea veuve de M. Merriman, $1,050 —130885.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier Saint-Jean-Baptiste

Rue Marie-Anne, lot No 6-149, terrain 24 x 100, vacant. Damien Lalonde à Zotique Cusson, $600—72385.

Rue Bréboeuf, No 149, maison en bois, lot No 7-48, terrain 25 x 80. Mme Samuel Lacombe à Azarie Lamarche, 8870—72429.

Rue Berri, Nos 386 et 388, maison en brique, partie N.-O. du lot No 15-135, terrain 25 x 70. Henri Cardinal à Mélina Drapeau, veuve de Louis Jutras, $2,150—72440.

Quartier St Denis

Rue Berri, maison en construction, lots Nos 162-79 à 82, terrains 22 x 70 chacun. Léonidas Villeneuve et F. C. Larivière à Léna Walton, $4,915.40—72417.

Rues Perrault et Saint-André, lots Nos 325-195 à 201, 225 et 226, terrains, les 2 premiers de 24 x 85 chacun, les 3 suivants, de 23 x 85 chacun, deux de 24 x 85 et les deux derniers 21 x 75 chacun vacant. La succession J. A. Massue à Isaïe Préfontaine, $2,700—72456.

Maisonneuve

Rue Notre-Dame, troisième avenue et rue Ste Catherine, lots Nos 1A-793 à 800, 802 à 811, 824 à 831 ; seize terrains de 27 x 100 chacun et dix de 25 x 100 chacun, vacants. Charles Théodore Viau à Joseph Trudel, $12,400—72370.

Avenue Lasalle, lot No 8-272, terrain 25 x 100, vacant. Charles Henri Letourneux à Pierre Adolphe Charbonneau, $400. — 72415.

Saint-Louis, Mile End

Rue Saint-Hippolyte, Nos 773 à 777, maison en bois, lot No 137-87, terrain 42.6 x 87.6. Mme veuve S. Lonsdale et autres à Joseph H. Mathieu, $1,800. — 72378.

Montréal Annexe

Rue Saint-Laurent, lots Nos 11-1113-10 à 13, terrain 96 x 84, vacant. The Montreal Investment and Freeholds Co. à Grégoire Rochon, $1,258.55, —72430.

Saint-Henri

Rue Saint-Jacques, Partie du lot No 1638, lisière de terrain de 182 pieds en superficie, vacant. Mme veuve Frs.-Xavier Hétu à la Cité de Saint-Henri, $637. — 72423.

Westmount

Rue Sainte-Catherine, lot No 1434-16, terrain 26 x 100, vacant. Mme veuve William Smith à Edouard Marcotte, $1,820. — 72390.

Avenue Western coin Clarke, lot No 299-1, terrain de 46 en front, 60 en arrière x 90.3 d'un côté et 94.6 de l'autre, superficie 4880 pieds, vacant. Les Soeurs de l'Hôpital Général (Soeurs Grises) à Geo. O. A. Saint-Cyr, $3,172. —72398.

Avenue Western, coin Clarke, lot No 299-1, terrain de 46 en front, 60 en arrière x 90.3 d'un côté et 94.6 de l'autre, superficie 4880 pieds, vacant. George O. A. Saint-Cyr à Emma C. Haynes, $3,804. — 72399.

Avenue Arlington, maison en pierre et brique. La moitié Sud-Est du lot No 230-28, terrain 25 x 115.6 d'un côté et 115.3 de l'autre. John Stuart à Amy Hamilton, épouse de Robert W. Fowler, $7,000. — 72414.

Rue Sainte-Catherine, coin avenue Victoria, maisons en pierre, lots Nos 215-63, 64 et 65, terrain contenant 13812 pieds en superficie. Hormisdas Choquette à l'hon. Siméon Pagnuelo, $40,000. — 72435.

Avenue Greene, maison en pierre et brique, arrière partie des lots Nos 384-9, 10 et 11, terrain 22.6 x 88.4 d'un côté et 90 de l'autre, superficie 2000 pieds. Mme veuve Peter Gillespie à Isabella E. Laurie, épouse de John Ogilvie, $5,000. — 72451.

VENDREDI

A la grande vente à bon marché de demain, il y aura des quantités de Jobs avantageux. Ne manquez pas d'assister à cette vente sans égale. Toutes les marchandises provenant des stocks des faillites Saint-Louis, Brosseau Frères, et J. R. Paquin et Cie, seront mises en vente à des prix ridicules. C'est le temps de faire de bons achats, et vous devrez profiter de la journée de demain. —Le Syndicat de Montréal, coin des rues Ste Catherine et Amherst.

FANCHON LA VIELLEUSE

Ne manquez pas d'acheter le journal "Le Samedi", qui commencera, la semaine prochaine, la publication d'un feuilleton, qui est le chef-d'oeuvre de Jules Mary.

A PROPOS DE PIANOS

Quand The Lindsay, Nordheimer Co., offre d'excellents pianos garantis, plaque superbe, riche qualité de son, faits par les fabricants les plus renommés, de $250 à $300, il n'est pas nécessaire d'aller ailleurs acheter des instruments inférieurs, surtout quand les conditions d'achat sont si faciles.

LE CARDINAL GIBBONS

Il assistera aux funérailles du cardinal Taschereau

Baltimore, Md., 14 — Le cardinal Gibbons part aujourd'hui pour Québec, où il assistera aux funérailles du cardinal Taschereau, qui auront lieu mardi prochain.

GERRYMANDERING EN PERSPECTIVE

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Ottawa, 14 — On discute beaucoup, ce matin, un passage du discours de l'hon. M. Paterson, dans lequel celui-ci a annoncé que le gouvernement Laurier, entre autres promesses qu'il entendait remplir, allait faire une redistribution des divisions électorales du Dominion. C'est un "gerrymandering" qui se prépare à courte échéance.

Avec l'abolition du sénat et la préparation de comtés sûrs, les monteurs de coups pourront avoir les coudées franches.

Habitudes de Whisky et de morphine guéries

Les personnes désireuses de se procurer un traitement privé chez elles, et qui produira une guérison permanente de ces habitudes, sans que les amis les plus intimes même en aient connaissance, devraient correspondre avec la "Dixon Cure Co," No 40 avenue du Parc, près de la rue Milton, Montréal. Son traitement consiste en un simple remède végétal à prendre pendant quelques jours, et qui détruit positivement tout désir de boissons ou de drogues pour toujours. C'est une guérison absolue pour épuisement nerveux. Références et informations complètes fournies sur application. Téléphone, 3088. 17—n—w

PARC MONT-ROYAL

Le chemin de fer incliné commencera ses opérations de la saison, samedi prochain, 16 avril.

W. G. TURNER,
Sec.-Très.
136—3

Banqueroute !

DEMENAGEMENT !

STOCK KELLY & FRERES

MERCERIES

DE TOUS GENRES

VENTE SANS RESERVE

Aussi Comptoirs, Tablettes, Miroirs, Vitrines, etc.

S. A. de Lorimier

1691 et 1700 Notre-Dame

GLACIÈRES AUBIN

:: POUR ::

BOUCHERS, EPICIERS, BEURRERIES, FROMAGERIES, LAITIERS,

Ecrivez pour Catalogue.

C. P. FABIEN,

3171 Notre-Dame, Montreal.
136—1

Montréal, 29 mars 1898

Téléphone Marchands 1575

A. M. JOS. LALONE,
955 Ste Catherine.

Je prends le loisir de vous écrire ces quelques lignes afin de vous féliciter de la magnifique seringue que vous livrez au public. Je ne cesse d'encourager mes clients à s'en procurer, car je crois que nous ne pouvons avoir rien de mieux dans tous les cas de constipation opiniatre.

Votre tout, etc.,
f4,16 JOS. A. LAPIERRE, M. D.

LICITATION. — Avis Public.

Le 18 d'avril courant, à 11 heures a.m., au bureau de MM. Garand et Bourgeois, notaires, rue St Lambert, No 10, Montréal, sera vendu à l'enchère publique, l'emplacement faisant partie du lot No un, subdivisé du lot primitif, No 132, quartier St Louis ; avec maison portant les Nos 34 et 36 de la rue St Denis ou Carré Viger. Montréal, 14 avril 1898.
136—3 GARAND & BOURGEOIS.

Logements à Louer

A BAS PRIX

No.	Rue	Nombre de chambres	Flat	Loyer
45	Bourget	4	bas	4 00
435	Cadieux	2	haut	3 00
104	Chenneville	6	haut	.....
44	Congrégation	8	bas	8 00
74	Conway	4	bas	7 00
611	Centre	4	haut	4 00
164	Coursol	8	haut	9 00
174	do	5	bas	8.00
1235	Dorchester	6	bas	12 00
139	Drolet	8	haut	12 00
350	Havre	4	bas	4 00
13	Huron	4	haut	6 00
241	Manufactures	4	haut	4 50
595	Ruelle Mathieu	4	haut	4 00
334	Moreau	6	cottage	4 00
1180	Notre-Dame	8	haut	12 00
258	Poupart	4	haut	4 00
437	St Dominique	10	.....	15 00
252	St Denis	magasin		18 00
256	St Denis	8	.....	18 00
972	St Dominique	4	bas	5 00
91	St Philippe	4	haut	3 00
173	Versailles	10	bas	14 00

Maisons plus grandes et magasins dans toutes les parties de la ville.

Pour renseignements complets, s'adresser à la

MONTREAL LOAN and MORTGAGE CO.,
1763 Rue Notre-Dame.
136—3

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

Dme Veuve L. A. CARRIERE,
No 770 rue Cadieux, Montréal, FAILLIE.

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux,

Vendredi, le 15 Avril 1898, à 10 hrs a. m.

Fonds de commerce d'épiceries.....$117.06
Mobilier de magasin et roulant..... 140 92
$257.98

Conditions, comptant.
Pour être vendus en lots.
Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,
1709 rue Notre-Dame, Montréal
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 9,14

LES STENOGRAPHES

Il y a quelques jours, en publiant la liste des sténographes nous avons mentionné M. Alex Ryan au lieu de M. Alex. Wright.

Une Autorité.—Roy & Boire Drug Co. —Je certifie avoir employé le Menthol Cough Syrup, pour une extinction de voix qui durait depuis trois jours, deux doses seulement ont été suffi antes pour la faire disparaître.

Sœur St. Anselme, Supérieure.
Congrégation de l'Assomption, Southbridge, Mass.

Le Menthol Cough Syrup est en vente partout, 25 cts la bouteille. 275-n-w

BON MARCHE

EPICERIES aux prix les plus bas.

CLAIRETS Montferrand, Marceau, Bordeaux, $1.25 le gallon.

CAFE, 25c, valant 50c.

THE JAPON naturel, 25c, valant 40c.

Demandez les prix avant de donner vos ordres et vous verrez l'épargne.

V. RABY

1159 et 1161 St Jacques
.....COIN FULFORD

Tél Bell 889. Marchands 1261.

Succursale, 2401 Notre-Dame

Téléphone Marchands 1368.

Les effets portés à domicile.....

Maisons Achetées

Si vous désirez vendre votre maison au comptant et promptement, adressez-vous à

N. VERMETTE
30—n 1698 rue Notre-Dame.

BOIS de SCIAGE et CHARPENTE
Bureau principal et clos : 512 Lagauchetière re. Tél. Bell 6078—Marchds 729
Clos Canal Lachine—Bassin No 3—rue Ottawa—Tél. Marchands 1303.—Clos St Louis du Mile-End—Rue St Laurent—Tél. Bell 6025.
D. PARIZEAU
125—m|s-n

PAR FRASER FRERES

129 RUE ST DENIS

Vente à l'Encan de Beaux Meubles et effets de ménage.

VENDREDI après-midi, le 15 d'avril,
A 2.30 HEURES.

Ameublement de salon, en rug, tapis, portières, rideaux en dentelle, ornements, buffet, table à rallonge et chaises, 2 ameublements de chambre à coucher, beaux lots de tapis de chambre à coucher, 4 garde-robes, bureaux dépareillés, chiffonniers, 2 couchettes en fer et en cuivre, sommiers élastiques, matelas, oreillers de plumes, lit-garderobe, lit-corniche, sofa en crin, tables de centre, putère, prélarts, glacière, etc.

Vente à 2.30 heures p. m,
FRASER FRERES,
136—1 Encanteurs.

Par VICTORIA AUGTION COMPANY

330 à 334 rue St Jacques

Grande Vente sans Réserve à l'Encan de

Meubles de ménage consistant en : Pianos, sets de salon, de chambre à coucher, salle à diner, buffets, tables à diner, et chaises, tables de centre, sofas, canapés et diverses chaises et tables de genres variés, vieilles chaises de salon, Lits-corniche, Lits-bureau, Garderobes, Sommiers élastiques, Matelas, Oreillers, Moulins à coudre, Chaises berçantes et Chaises d'aisance, Verrerie et vaisselle, Tapis, Prélarts, etc. Miroirs, Argenterie et vases de fantaisie, Tables d'office, Etagères, pupitres, etc.

Un Magnifique Pupitre Double.
250 Lits en Cuivre et en Fer. 100 Satchels.

— AUSSI —

Gazeliers, lampes électriques, globes ; ainsi que vitrines, cabinets, bibliothèques et un lot de soufflets de forge ; plus un assortiment de poêles de tous genres. Vente à l'encan VENDREDI, le 15 AVRIL, à 2.30 p.m. Nous sollicitons des consignations, remises promptes. C. J. NORMAN, Encanteur.

N. B.—N'oubliez pas que nous livrons gratis les marchandises. 135—2

VENTE IMPORTANTE

—DUN—

Ameublement de Maison Supérieur

Tapis Bruxelles, Piano Droit, Gazeliers en Cuivre, Etc.,

LUNDI PROCHAIN, LE 18 COURANT

A LA RESIDENCE DE

Stephen Globenski, Ecr, 481 rue St Denis

(Vis-à-vis le Carré St Louis.)

Le soussigné vendra sans réserve, tout l'ameublement de maison et effets de ménage supérieurs, comprenant coffeux ameublement de salon, avec dossier en fil de fer, fauteuils dépareillés, pupitre de fantaisie pour dame, bibliothèque, chaises en rotin, tables de centre, 2 miroirs de cheminée, glace anglaise, belles gravures, vases en bronze, ornements en majolique, rideaux en dentelle, portières, piano droit, a coûté $450 ; tapis de Bruxelles, paillassons, gazeliers en cuivre, magnifique ameublement de salle à manger en noyer noir, comprenant buffet, chaises couvertes en cuir, table à rallonge, ameublements de chambres à coucher en chêne et en noyer, matelas, sommiers élastiques, canapés, garde-robe, porcelaine de chambre, patère, services à dîner et à thé, verreries, coutelleries, articles en plaqué, poêle à gaz, ustensiles de cuisine, etc. Tout est de première classe et presque neuf. Vente à 10 heures a.m.

O. J. NORMAN,
136—3 Encanteur.

DANS L'AFFAIRE DE D. TAYLOR & SON, de Montréal, imprimeurs de livres et de travaux de ville (jobs), faillis.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné, à son bureau, 181 rue Saint-Jacques, Montréal, jusqu'à midi, MARDI, le 19 AVRIL 1898, pour l'achat de l'actif des dits faillis, tel qu'on peut le voir à la place d'affaires des faillis, No 821 rue CRAIG, consistant en presse Campbell et Peerless, 1 presse à pédale Gordon, coupe-papier, caractères, ameublement et fournitures, etc., etc., étant le contenu d'une imprimerie de livres et travaux de ville bien équipée, se montant, d'après l'inventaire, à $2,445.75.

Les soumissions peuvent être pour le tout en bloc, ou séparément en différents lots, et à tant dans la piastre sur les prix d'après inventaire. Un chèque accepté au montant de 10 pour cent doit accompagner chaque soumission. Pour voir l'inventaire et obtenir des renseignements supplémentaires, s'adresser à mon bureau, et on pourra examiner l'actif sur demande au soussigné. La plus haute ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

JOHN HYDE,
Curateur.
Montréal, 13 avril 1898. 136—2

Avis de Faillite

IN RE

L. H. BOISSEAU & CIE,
MONTREAL.

Vente à l'encan en lots au gré des acheteurs, au magasin coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine, Montreal,

MARDI, 19 AVRIL, 1898 à 10 Heures

Balance du fonds de commerce, comprenant des Tweeds, Etoffes à robes, Cotons, Toiles, Indiennes, Soies, Satins, Laines, Rubans, Manteaux, Tapis, etc., au montant de.....$20,0 00
1 grand Coffre-fort, Comptoirs, Tablettes, Miroirs de différentes dimensions, Tables, etc.....4,000

MARCOTTE FRERES
Encanteurs.

KENT & TURCOTTE.
136—4 97 rue Saint-Jacques.

AMUSEMENTS

MONUMENT NATIONAL

...LUNDI, LE 11 AVRIL....

Pendant une Semaine MATINEES : Mercredi et Samedi

Pantomime à grand spectacle renommée dans le monde entier,

SUPERBA

100 Figurants. Grand Corps de Ballet.

Spécialités amusantes. Grandes transformations. Trucs et illusions qui font rire. Sensations étonnantes.

Prix : Soirées.....25c, 50c, 75c, $1.00
Matinées.....25c et 50

Les sièges sont en vente chez Nordheimer et au Monument National. 133—6

PAR MARCOTTE FRERES

Vente de Voitures, Etc.

Nous avons reçu une consignation de voitures neuves et d'occasion qui ont été transportées chez M. A. Meunier, 45 rue Bonsecours, où nous les vendrons à l'encan public, en détail et sans réserve

Vendredi, le 15 d'avril, à 2 heures de l'après-midi

25 buggies à un et deux sièges.
1 express d'épicier. 6 harnais.
Un buggie à un siège presque neuf, fabriqué sur commande par Durocher, coûtant $150.00.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
133—3

GRANDE VENTE A L'ENCAN

de meubles neufs et de seconde main

Nous avons reçu instruction d'un monsieur qui retourne en France de vendre à l'encan tout le contenu de sa maison, transporté au magasin pour facilité de la vente,

COMPRENANT

Magnifique piano cottage, beaux grands miroirs, fauteuil et chaises en broche, deux belles bibliothèques en noyer noir, magnifique garderobes en noyer noir, rideaux, portières, set de salon en soie, deux splendides sets de chambre en chêne et noyer noir, set de salle à diner en cuir, sideboard en chêne, table à diner, argenteries, vaisselles, verreries, poêle de cuisine, Leater, ustensiles de cuisine, etc., etc.

AUSSI LE MEME JOUR

Un magnifique assortiment de meubles neufs pour salon, salle à diner, chambre à coucher, sommiers, matelas en crin et en laine, belle corniche sofas-lit, cadres, gravures, pendules, prélarts anglais, tapis de Bruxelles et de velours, magnifiques carresses d'enfants, etc., etc., le tout sera vendu sans réserve vendredi après-midi, 15 avril, au magasin

1693 et 1695 rue Notre-Dame
VENTE A 2 HEURES

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

Meubles gardés sans charge si on le désire. 135—2

AVIS DE FAILLITE

IN RE A. SANFT,
MONTREAL.

Stock de Marchandises à vendre a l'Encan Public

Sera vendu aux salles de MM. MARCOTTE FRERES, en un lot,

MARDI, LE 19 DU COURANT

A 11 heures a. m.

Stock comprenant HARDES FAITES, TWEEDS, ETOFFES A ROBES, DOUBLURES, SOUS-VETEMENTS, etc., se montant d'après l'inventaire, à $5,433.18. On peut voir le stock et l'inventaire, aux salles de MM. Marcotte Frères, 69 rue St Jacques.

Pour plus amples renseignement, s'adresser à

F. W. RADFORD,
Curateur.
37 Imperial Building, Montréal.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs, 69 rue St Jacques. 135-5

PAR BENNING & BARSALOU

Vente au Commerce

—DU—

STOCK DE GROS DE NOUVEAUTES

—DE—

MM. LONSDALE, RIED & CO.

Les soussignés ont reçu instruction de vendre aux magasins, No 18 rue Ste Hélène,

Lundi, le 19 et Mardi, le 20 Avril

A DIX HEURES A.M. CHAQUE JOUR

Tout le fonds de commerce se montant d'après l'inventaire à environ $19,000.00.

CONDITIONS : 3 mois de crédit.

Vente sans aucune réserve en lots convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

On peut visiter le stock tous les jours.

BENNING & BARSALOU,
136—3 Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

LAINAGES, TRICOTS, DRAPS, ETOFFES A PARDESSUS, SERGES, TOILES, Etc.

A L'ENCAN

Les soussignés ont reçu instruction de M. A. Jacobs, qui se retire complètement des affaires, de vendre au No 836 rue St-Jacques,

Mercredi le 20, et Jeudi le 21 Avril

tout son stock se montant à environ à $21,000, comprenant plus de 2000 pièces de LAINAGES, TRICOTS, DRAPS, ETOFFES SERGES, MELTONS, TWEEDS, ETOFFES A PARDESSUS, CACHEMIRES, DOUBLURES, TOILES, Etc., Etc.

Conditions : 3 mois de crédit.

Vente sans réserve en lots convenables au commerce de la ville et de la campagne.

Vente chaque jour à 10 hrs. a. m.

BENNING & BARSALOU,
ENCANTEURS
14-15-16-19

A VENDRE

A l'Encan Public

La superbe maison de campagne "VILLA LEDA" située dans la jolie ville d'Iberville, à une minute de la gare du Pacifique Canadien, la propriété de Mme Louis Giverniand, de New-York. Chance exceptionnelle. La vente aura lieu

MERCREDI, LE 20 AVRIL COURANT, à 11 heures du matin

aussitôt après l'arrivée du train de Montréal, à Iberville. 135—6

BOIS DE SCIAGE

Bon Madrier 3 pcs en Pin sec, à $15 le mille pieds.

Et toutes sories de bois préparés et bruts, aux plus bas prix du marché chez

THIBODEAU & BOURDON,
1103 Ste Catherine, coin Av. Papineau.
MONTREAL.
132—m|s—a—

AMUSEMENTS

ACADEMIE Cette semaine

Matinées—Mercredi et samedi

Le drame remarquable de Wilson Barrett

The Sign of the Cross

donné par la troupe de M. Groet, de Londres, avec le concours de CHARLES DALTON, venant directement du Lyric Theatre, Londres, Ang.

Prix, 25c, 50c, 75c et $1.00.
Matinée spéciale mercredi, 25c, 50c seulement.

Semaine prochaine — "The Two Little Vagrants."

QUEEN'S Cette semaine.

MATINEES—MARDI, JEUDI, SAMEDI.

THE LOST PARADISE

The Beryl Hope Stock Co.

Prix des matinées, 10c, 20c et 30c.
Prix des soirées, 15c, 25c, 35c et 50c.

Semaine prochaine—Le succès de cette saison à New-York—"What Happened to Jones"—Rires continuels.

THEATRE ROYAL Chaque après-midi et soir

Le mélodrame à grands effets scéniques

THE HEART OF CHICAGO

Prix populaires, 10c, 20c et 30c.
Semaine prochaine — "Gus Hill's Vanity Fair Co. 133—n

THEATRE FRANÇAIS—W. E. Phillips, locataire et gérant. — Semaine de Pâques — Grande production scénique du drame naval

"THE ENSIGN"

et la fameuse Quatuor Olympia. Prix, 10c, 20c et 25c. Contrôle ouvert de 10 heures a. m. à 10 heures p.m. 133—6

DANSE et comment monter un bicycle, Salle Drummond, 79 et 81 rue Drummond. Leçons privées le jour ou le soir. Salle à louer pour bals, réunions sociales, etc.

FREDERICK W. NORMAN.
261—n

UNION DES BRIQUETIERS DE MONTREAL

Assemblée spéciale pour l'adoption des règlements, vendredi le 15 courant.

136—1 JOS. CORBEIL, Sec.

AVIS

COMPAGNIE de NAVIGATION RICHELIEU et ONTARIO

Un dividende intérimaire de trois pour cent a été déclaré, ce jour, payable aux actionnaires sur la liste le 15 avril courant, et sera payable aux bureaux de la compagnie, 228 rue Saint-Paul, le et après le 2 mai prochain.

H. M. BOLGER, Secrétaire.
Montréal, 12 avril 1898.
13-14-16-18-20-23-25-27-29

Auer Incandescent Light Mfg Co.

(LIMITED)

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la compagnie, 1682 rue Notre-Dame, Montréal, MERCREDI, LE 20 AVRIL 1898, à 4 heures p.m., pour recevoir les états de comptes financiers pour l'année fiscale 1897-1898, élire les officiers et transiger les affaires qui pourront être soumises à l'assemblée.

W. R. GRANGER,
135—2 Secrétaire.

MASCARADES

Habits—Masques—Chevelures—Barbes—Coiffures de tous genres pour Théâtres, à louer ou à vendre. Livres dans tout le Canada.

JOS PONTON, Barbier Coiffeur,
16-m|s-n 30 rue St Laurent, Montréal

HOMMES FAIBLES

Jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, debilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

PASTILLES du Dr. JEAN

$1.00 le flacon. Par la malle, cachetté, franc de port

Seuls dépositaires : Cie Medicale du Dr. Jean
Adresse : B. Poste Boite 187, Montréal, Can.

Changeant Toujours

L'eau coule continuellement dans le grand bassin, aux Bains Laurentiens ; 50,000 gallons d'eau pure et limpide comme du cristal passent dans ce bassin chaque jour. C'est la raison pour laquelle nous prétendons que nous avons non seulement le plus grand, mais aussi le meilleur Bain de Natation du continent.

Ouverts jour et nuit et le Dimanche matin jusqu'à 10.30

Bains Laurentiens

Angle des rues

CRAIG ET BEAUDRY

300 Cas

guéris ou améliorés par la méthode de l'abbé Kneipp—prouvés par le Dr A. Baumgarten, de l'Institut de Wœrishofen. — Traitement naturel par l'eau froide à l'Institut

KNEIPP

DE MONTREAL.

2082 Rue Sainte Catherine.

Chambres et Pension à la Kneipp. Sous les soins d'un médecin d'expérience.

Ecrivez Pour Informations.

Tél. 3468.

Si vous désirez faire Un EMPRUNT

Pour acheter une Maison,
Pour construire une Maison,
Pour payer un Emprunt,
Consultez THE BIRKBECK.

Il est aussi facile de payer votre emprunt que vous avez fait de The Birkbeck que de payer loyer.

Birkbeck, Compagnie de Placements, de Garantie et d'Epargnes
110 rue Saint-François-Xavier.
264 m|s a

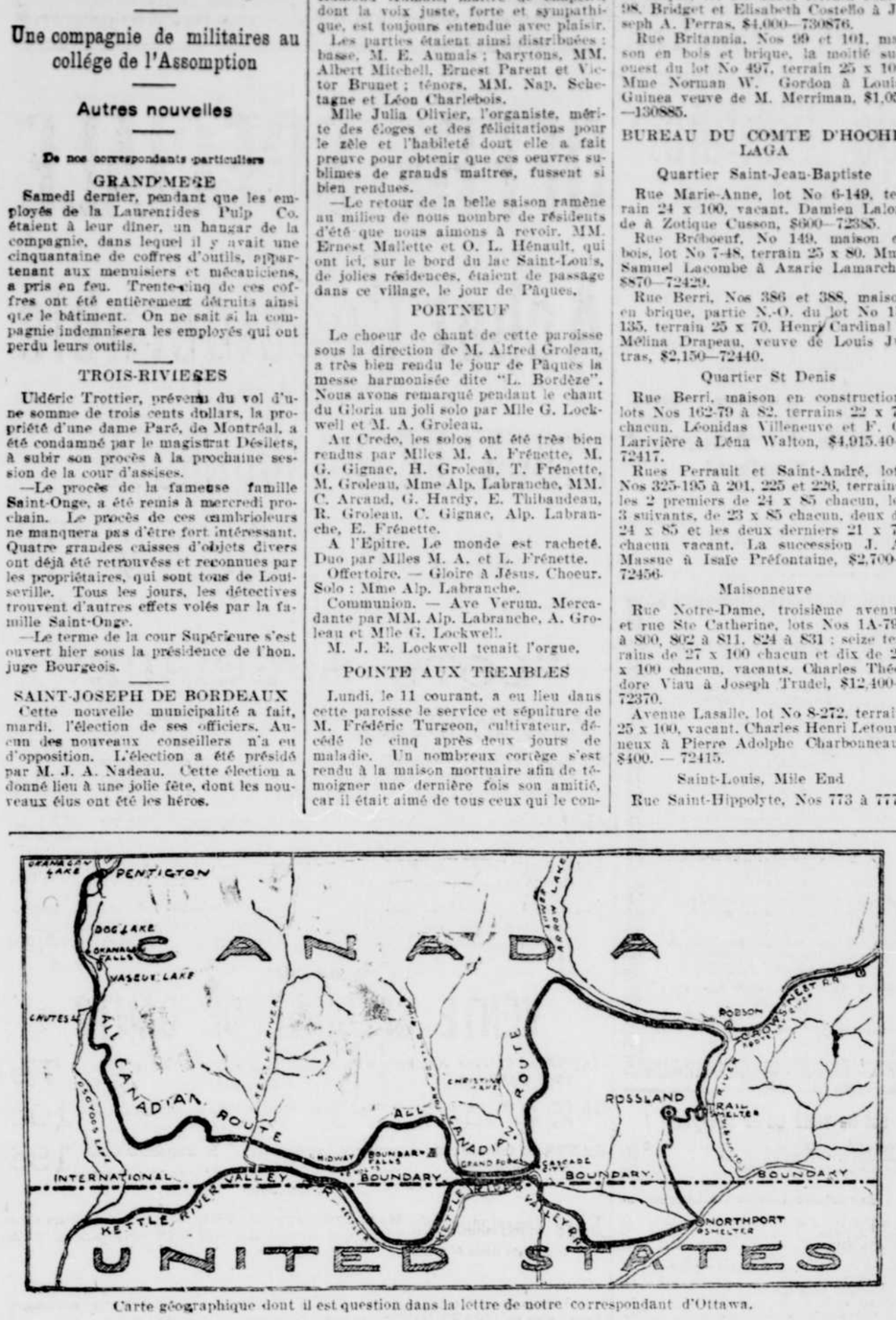

Carte géographique dont il est question dans la lettre de notre correspondant d'Ottawa.

COATICOOK

Les amateurs de cette ville ont donné lundi soir, à la salle de l'Académie Commerciale, une soirée dramatique et musicale, au profit de l'Académie.

Le "Savatier et le financier", et "Un duel à poudre", deux pièces comiques, ont été rendues avec goût par nos vieux et nos jeunes amateurs de Coaticook.

Tous ont rempli leurs rôles respectifs on ne peut mieux.

L'orch

TEMPERATURE

Toronto, 14—Temps beau aujourd'hui et demain avec température un peu moins élevée.

Montréal, 14 avril 1898.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1840-1642 rue Notre-Dame :

Aujourd'hui maximum	65
Même date l'an dernier	54
Aujourd'hui minimum	43
Même date l'an dernier	42

D'après le baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m., 29.73 ; 12 hrs a.m., 29.69 ; 2 hrs p.m., 29.67.

LA "MINERVE"

Une assemblée importante au sujet de sa prochaine publication

C'est aujourd'hui, à 3 heures après-midi, qu'a lieu, aux anciens bureaux de "L'Etendard", la réunion des actionnaires de la compagnie du journal "Le Monde."

L'assemblée sera importante. Il y sera question de la publication prochaine de "La Minerve", que se propose d'entreprendre cette compagnie. "Le Monde Canadien" sera aussi probablement transféré à la compagnie du journal "Le Monde", qui se trouverait ainsi chargée de la publication de "La Minerve", dont Sir Adolphe Caron a accordé l'affermage pour quinze ans à l'hon. M. Nantel, et du "Monde Canadien", propriété de M. Nantel, qui serait l'édition hebdomadaire de "La Minerve."

L'installation des presses et des machines à composer de la compagnie est poussée avec la plus grande vigueur et les actionnaires vont décider quand la nouvelle "Minerve" reverra le jour.

LE BOXEUR COSTELLO

Martin Costello, bien connu dans le monde de la boxe, a fait des siennes, hier soir, rue Saint-Jacques, en compagnie d'un de ses amis du nom de James O'Connor.

Tous deux, étant dans un état d'ivresse avancé conduisaient, hier soir, une voiture, rue Saint-Jacques, à un train immodéré.

Dans l'ouest de la rue Saint-Jacques, ils renversèrent un bicycliste au beau milieu du pavé et le bicycle fut mis en pièces. L'homme eut lui-même ses habits lacérés et reçut plusieurs meurtrissures par tout le corps. Son nom est Napoléon Lalonde, boucher, rue Saint-Jacques.

Ils ont été arrêtés et conduits au poste.

Ce matin, ils ont comparu devant le recorder et leur procès a été remis à jeudi. Ils sont accusés de s'être enivrés, d'avoir conduit une voiture, alors qu'ils étaient ivres et d'avoir causé des dommages considérables à M. Lalonde.

ACCIDENT FATAL

(Dépêche spéciale)

Pointe Cascade, 14 — Un accident fatal est arrivé à la section 1 du canal de Soulanges sous la direction de MM. Ryan et McDonell, à environ dix heures ce matin.

M. Tétreault a perdu la vie, écrasé sous une pile de planches. C'était un homme de quarante ans, marié et père de famille. Il faisait vivre de plus son père et sa mère. Le coroner a été averti et tiendra une enquête ce soir.

Un autre ouvrier du nom de Charlie Christian a été sérieusement blessé dans le même accident.

MGR LANGEVIN

Mgr Langevin est arrivé hier à Montréal et s'est immédiatement rendu à l'archevêché, où il est en ce moment. Sa Grandeur a déclaré ce matin à un reporter qu'elle n'avait rien à dire aux journaux. On dit que Mgr Langevin s'embarquera prochainement pour l'Europe pour assister au chapitre général des Oblats, qui doit nommer un supérieur général.

LE BAZAR DE L'HOPITAL NOTRE DAME

C'est ce soir, que doit commencer à l'Université Laval, rue St Denis, le bazar au profit de l'hôpital Notre-Dame. Tout le rez-de-chaussée de l'Université est transformé en petites stalles des mieux décorées.

Espérons que le public saura donner à cette belle oeuvre de charité tout l'encouragement qu'elle mérite.

DECES DE L'ECHEVIN WILSON

L'échevin J. B. Wilson, représentant de la division No 2 du quartier Hochelaga, est décédé à sa résidence de la rue Ste Catherine-Est, hier après-midi, à quatre heures.

Il y avait plus de deux mois que le défunt souffrait de la terrible maladie qui vient de l'emporter. Il a succombé à une complication de maladies dont la principale était celle des rognons.

L'échevin Wilson faisait partie du conseil de ville depuis 1896. Aux dernières élections municipales, en février dernier, il avait eu l'honneur d'être réélu par acclamation. Il faisait partie des comités de santé, des chemins, des marchés, ainsi que des Parcs et Traverses. Quoiqu'il n'aimait pas à parler, le quartier Hochelaga a toujours trouvé en lui un représentant fidèle et dévoué.

Feu M. l'échevin Wilson

Le défunt était âgé de 50 ans. Il était marié, mais il ne laisse pas d'enfants, les trois qu'il avait eus étant morts en bas âge.

C'était un "self made man" qui ne devait qu'à lui-même la position enviable qu'il occupait dans la société, et sa mort prématurée est la cause de regrets universels. Nous offrons à la famille en deuil, nos meilleurs sympathies.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8.30 heures, à l'église Saint-Vincent de Paul.

—Les Dames de l'Association de charité de l'Asile de la Providence devant rendre leurs comptes le 20 courant, les personnes qui ont bien voulu se charger de livrets du concours au profit de cet asile sont instamment priées de les remplir généreusement et de les remettre pour cette date aux dames qui les leur ont confiés.

MME JUGE TASCHEREAU,
Présidente.

FEU S. E. LE CARDINAL TASCHEREAU

Rréparatifs pour les funérailles

MESSAGES DE CONDOLEANCES

Notes diverses

(De notre correspondant particulier)

Québec, 14—Tous les jours, matin, midi et soir, jusqu'à l'inhumation des restes du vénérable prélat, l'on sonnera le glas funèbre aux beffrois de toutes les églises de la ville et du diocèse, afin de rappeler aux fidèles d'adresser une courte prière à la mémoire du défunt.

La translation des restes aura lieu à la basilique, à 3 heures p. m., lundi prochain. Tous les principaux citoyens de cette ville, les membres du clergé de ce diocèse et, en particulier, les représentants des corps judiciaires, politiques, professionnels et autres, prendront part à cette cérémonie. Voici l'avis de décès tel que transmis par M. l'abbé B. Ph. Garneau, ptre, secrétaire de l'archevêché de Québec :

"L'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, Cardinal Prêtre de la Sainte-Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, Archevêque de Québec, décédé hier soir, était membre de la société d'une messe, section provinciale, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la Caisse ecclésiastique Saint-Joseph.

"Son service funèbre et sa sépulture auront lieu à la Basilique mardi, le 19 du courant, à 9 heures précises. La translation de ses restes mortels, de son palais épiscopal à la Basilique, se fera la veille, à 3 heures p. m."

Le service funèbre sera chanté par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Cyrène.

Depuis hier midi, c'est une procession continuelle d'une foule d'hommes, femmes et enfants, les uns venant de très loin, pour s'agenouiller dans la chambre mortuaire.

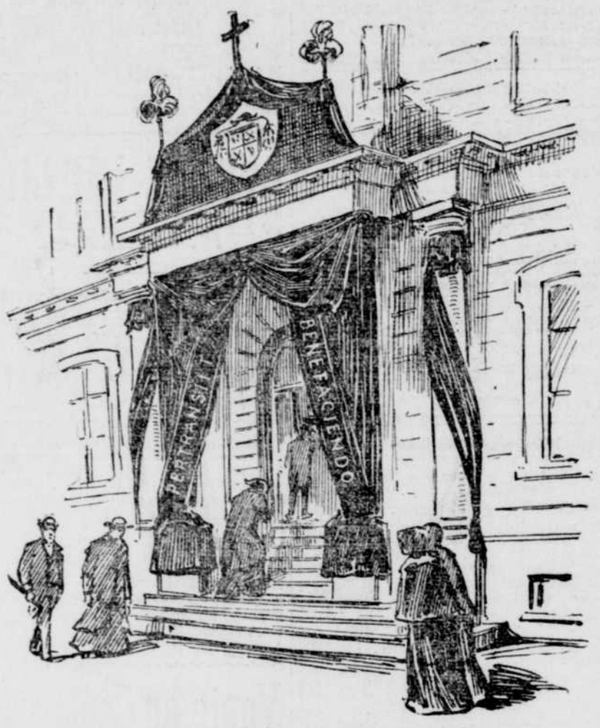

LA PORTE D'ENTREE DU PALAIS CARDINALICE, A QUEBEC

A l'entrée de la chambre mortuaire se tiennent deux constables spéciaux.

Pour éviter l'encombrement, les visiteurs entrent par la grande porte, et, en revenant, passent dans le corridor et sortent par le côté, à quelques pas de l'entrée principale.

Dans le corridor, il y a un régistre dans lequel les visiteurs enregistrent leurs noms. Les révérendes soeurs de la Charité s'occupent de l'entretien des décorations, et de recevoir des mains des fidèles, chapelets et autres objets de piété, qu'elles déposent momentanément sur le front de celui qui fut un des plus distingués princes de l'Eglise. Quatre enfants de l'asile Nazareth des Soeurs Grises, portent sans bouger d'une semelle, des petites bannières portant des instruction. On comprend que lorsque la foule encombre la chapelle, et que, grâce à la chaleur insupportable causée par les candélabres, il est vraiment triste de voir des enfants aussi jeunes monter la garde tout comme un vieux soldats aguerri. Aussi, hier après-midi, votre correspondant était présent lorsque l'un de ces enfants nommé Joseph Dupuis, de l'Isle d'Orléans, à peine âgé de sept ans, ne pouvant plus supporter la fatigue, tomba comme une masse inerte sur le parquet, portant toujours la bannière dans ses mains. Un citoyen s'empressa auprès du petit, l'emporta dans ses bras de la bâtisse où, peu à peu, il reprit ses sens.

Parmi les personnages marquants qui ont visité le palais cardinalice depuis hier, votre correspondant a remarqué l'honorable sénateur Bernier, du Manitoba. Les membres de l'archevêché se tiennent entièrement à la disposition du public et, malgré leur grande fatigue, reçoivent avec empressement les condoléances qu'on vient leur offrir.

Peut-être que plusieurs membres du clergé liront avec intérêt les quelques messages de condoléances suivants adressés à Monseigneur l'Administrateur.

Londres, 13.

Sincere sympathy. Best wishes.
Cardinal VAUGHAN.

Paris, 13.

Condoléances. Prières.
Cardinal RICHARD.

Alexandria, 13.

I mourn the death of His Eminence Cardinal Taschereau. I offer condolences Clergy will attend funeral.

Mgr MACDONALD.

Montréal, 13.

Quoique prévu depuis quelque temps déjà, la mort de l'éminentissime cardinal Taschereau sera un sujet de deuil pour tous les catholiques du Canada. Avec lui disparaît le chef auguste de la hiérarchie dans notre pays. Ses éminentes vertus, sa science, son immense charité lui avaient acquis le respect et l'estime de tous. Je m'estime heureux d'avoir passé quatre ans à son service dans l'Université qui lui était si chère et je n'oublierai jamais ses délicates bontés à mon égard. Je partage votre peine et celle des prêtres de votre maison.

PAUL,
Archevêque de Montréal.

Winnipeg, 13.

Telegram received. Archibishop gone Sympathy.

Par Père BELIVEAU,
Secrétaire.

Halifax, N. E., 13.

Sincere sympathy with diocese of Quebec.

Arch. O'BRIEN.

Washington, 13.

Doleo de morte Emi Taschereau, funeribus adresse non potero.

MARTINELLI.

Sincere condoleance of death of cardinal, would wish to attend funeral if possible. Will write.

Bishop SWEENEY.

Montréal, 13.

Emu par la triste nouvelle à moi télégraphie par Votre Grandeur, je m'associe au deuil du diocèse et de tout le pays canadien, la France en prendra sa part, j'assisterai aux funérailles.

KLECZKOWSKI.

Ottawa, 13.

Sa Grandeur archevêque de Cyrène, Québec.

En remerciant Votre Grandeur pour la dépêche que vous avez bien voulu m'envoyer, je désire offrir l'assurance de mes condoléances, les plus respectueuses, à l'occasion solennelle de la mort de Son Eminence le feu cardinal Tarchereau.

ABERDEEN,
Gouverneur général duCanada.

Québec, 14 .

Les député conservateurs canadiens-français d'Ottawa ont adressé à Mgr Bégin, une dépêche de condoléance collective, ainsi conçue :

Ottawa, 13 avril.

A Mgr L. N. Bégin,
Archevêque de Cyrène,
Evêque du diocèse de Québec.

Nous prions Votre Grandeur d'accepter nos plus profondes condoléances, pour la perte cruelle que viennent de faire le diocèse de Québec et le Canada catholique, dans la personne de son Eminence le cardinal Taschereau, dont le décès vient de nous être annoncé.

D'un autre côté, sir Chs. Tupper a envoyé un télégramme personnel de condoléances à Mgr Bégin.

Montréal, 13.

Mgr Bégin, archevêque de Cyrène.

J'ai appris avec une profonde douleur la mort de l'Eminentissime cardinal Taschereau. L'Eglise du Canada perd en lui son fils le plus distingué et le plus élevé. Je m'associe à votre deuil et je prie Votre Grandeur d'accepter en même temps que mes respectueux hommages, mes sentiments de regrets et de sympathies.

HORACE ARCHAMBAULT,
Procureur général de la province de Québec.

Montréal, 13.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène.

Je me fais l'interprète des députés à l'assemble législative, en prenant part à la douleur causée à Votre Grandeur par la mort du plus illustre de nos compatriotes, l'Eminentissime cardinal Taschereau.

Je me ferai un devoir d'assister à ses funérailles.

JULES TESSIER,
Président de l'assemblée législative.

Il a été reçu aussi grand nombre de télégrammes de membres du clergé et de laïques, entre autres, du Rév. M. Mathew Walsh, d'Ottawa ; Rév. J. T. Filiatreault, Montréal ; R. P. Turgeon, Montréal; du supérieur du séminaire de Rimouski ; de Mgr Walsh, de Toronto; de l'évêque de Chicoutimi ; des Soeurs Franciscaines de Montréal ; du séminaire de Chicoutimi, de Mgr Ryan, archevêque de Philadelphie ; de Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

On comprend facilement que les préparatifs des funérailles de Son Eminence ne sont pas une mince affaire, et M. l'abbé Arsenault, maître des cérémonies, assisté des autres membres de l'archevêché ,travaille vigoureusement à l'organisation.

Votre correspondant ayant consulté le "Cérémonial, selon le rite romain", par M. l'abbé Favrel, croit devoir faire part aux lecteurs de "La Presse", des détails intéressants de la cérémoine de l'absoute aux funérailles d'un cardinal.

1o Il est à remarquer d'abord que tous les défunts, prêtres ou laïques, sont portés de la maison à l'église, et de l'église au cimetière, les pieds devant.

2o Mais à l'église, les prêtres et les laïques ne sont pas placés ni au même lieu ni de la même manière. On met les laïques dans la nef, les pieds tournés vers l'autel, et les prêtres dans le choeur, les pieds vers le peuple.

3o Pour l'absoute, le porte-croix se met toujours à la tête du défunt, tournant le crucifix vis-à-vis l'officiant, qui se place toujours aux pieds. Aux funérailles, la place de la croix est entre le bière et l'autel, etc., etc.

Votre correspondant a rencontré,hier, la plupart des principaux membres du clergé catholique et protestant de cette ville, et leur a demandé leur impression sur la mort de Son Eminence le cardinal Taschereau. Voici en quels termes le révérend M. Demers, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, de Québec, s'est exprimé : "Le cardinal Taschereau a fait trop grande figure dans le siècle présent pour qu'on n'en garde pas une mémoire durable. L'idée générale qu'on en a, c'est qu'il était un saint homme. Sa mémoire sera en grande vénération dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, dont il avait lui-même signé le décret canonique, érigeant cette paroisse, le 24 mai 1886. Il est difficile de se figurer une existence épiscopale plus agissante et plus entreprenante que l'a été la sienne. Cette action fut grandissante, incessante, s'étendant à mesure que lui-même avançait dans les honneurs et dans l'autorité. Un coup d'oeil jeté du seuil de son histoire sur le champ parcouru, est suffisant pour se rendre compte de toute l'importance de son oeuvre. Son Eminence tenait à l'Eglise romaine par toutes les fibres de son coeur."

En l'absence du révérend Père Drouin, supérieur des Oblats, desservant la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, le révérend Père Grenier dit qu'il est très heureux de pouvoir joindre sa voix à celle entière du pays, proclamant les vertus et la vie sainte du cardinal. Tout Saint-Sauveur est en deuil. L'oeuvre par excellence de Son Eminence dans la paroisse de Saint-Sauveur ,a été la fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur.

Votre correspondant pourrait citer ici plusieurs colonnes de remarques très délicates, à la mémoire du vénérable prélat défunt, tombées de la bouche de centaines de laïques et ecclésiastiques, même de plusieurs protestants. Qu'il suffise de donner aux lecteurs de "La Presse" les paroles touchantes et généreuses du lord évêque Dunn, premier ministre anglican, au pays. Il s'est rendu avec onction à la demande de votre correspondant, qui fut reçu avec la courtoisie qui caractérise le vieillard protestant : "Quoique je n'aie réellement pas eu le plaisir de connaître Son Eminence très intimement, puisque je ne suis au pays que depuis les six dernières années, je dois dire que j'ai la conviction intime que dans tous le pays, le ressentiment des partis est désarmé devant la majesté du tombeau : ceux mêmes de qui la religion ne reconnaît pas en lui le grand évêque, saluent du moins le grand patriote et la noble figure qui disparaît. Je ferai remarquer que plutôt à Québec qu'ailleurs, existe une parfaite concorde entre les ministres des diverses religions et les laïques en général ; je me félicite d'être au sein d'une population aussi intelligente et éclairée. Dans mes relations avec la société canadienne-française catholique, j'ai pu constater que le nom de Son Eminence ne tombait des lèvres de chacun qu'avec la plus grande déférence. Sa mémoire, chez les protestants comme chez les catholiques, sera à jamais vénérée."

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Québec, 14—La température est superbe et la foule continue à envahir le palais cardinalice. Votre correspondant a visité, à midi, le secrétaire de l'archevêché, qui a devant lui, une pile de télégramme de condoléances venus de tous les coins de l'univers.

Voici une copie du télégramme du consul général de France au Canada :

Montréal, 14 avril.

Archevêque Bégin,
Québec.

Dans un télégramme de Paris, reçu ce matin, Son Excellence le ministre des affaires étrangères, me prie de faire parvenir à Votre Grandeur, à l'occasion de la mort du cardinal Taschereau, l'expression de ses condoléances.

A. KLECZKOWSKI.

Voici la teneur de la lettre de faire part émise, ce matin, à l'archevêché :

"L'archevêque de Cyrène, administrateur du diocèse de Québec, recommande à vos prières, l'Eminentissime et Révérendissime Elzéar-Alexandre Taschereau, cardinal-prêtre de la Sainte-Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, archevêque de Québec, membre des congrégations du Consistoire des évêques et réguliers des immunités ecclésiastiques et de la propagande, décédé le 12 avril, en son palais épiscopal, à Québec, muni des sacrements de la Sainte-Eglise, dans le 79e année de son âge, de son sacerdoce, la 56e, de son épiscopat la 28e, et de son cardinalat la 12e.

Son service funèbre et sa sépulture, auront lieu dans l'église métropolitaine, la basilique de Notre-Dame de Québec, le 19 avril courant, à 9 heures très précises.

La translation de ces restes, de l'archevêché à la basilique se fera la veille, à 3 heures, p. m. De profundis. Québec, avril 1898.

Voici quelques-uns des derniers télégrammes de condoléances reçus au palais cardinalice, par Mgr l'administrateur :

Washington. —(Traduit du latin). — Je suis chagrin de la mort de l'Eminentissime cardinal Taschereau. Je ne pourrai assister aux funérailles. —Martinelli.

Philadelphie. — Sincères condoléances. Je regrette que les devoirs de ma charge m'empêchent d'assister aux funérailles. — L'archevêque Ryan.

Ottawa. — La mort du cardinal Taschereau est une perte irréparable pour le pays tout entier. Le gouvernement sera représenté aux funérailles. — Wilfrid Laurier, premier ministre.

L'hon. C. A. P. Pelletier, président du sénat, est allé personnellement hier offrir à Sa Grandeur, Monseigneur Bégin, archevêque de Cyrène, les condoléances et sympathies des membres du sénat, qui prennent une large part au deuil public causé par la mort de l'Eminentissime cardinal Taschereau. Il assistera aux funérailles.

Ottawa. — Je sympathise de tout coeur avec vous, au sujet de la mort vraiement déplorable de Son Eminence le cardinal Taschereau, et je regrette beaucoup que les exigences des affaires publiques au parlement m'empêchent d'être présent à ses funérailles.— Charles Tupper, chef de l'opposition.

Montréal. — La mort de Son Eminence le cardinal Taschereau est une grande perte pour l'Eglise et le pays, et je tiens à vous exprimer la douleur que j'en éprouve. Je me ferai un devoir d'assister aux funérailles. — L. A. Jetté, lieutenant gouverneur.

Chicago. — Je regrette sincèrement la mort du cardinal Taschereau. — L'archevêque P. A. Feehan.

Saint-Hyacinthe. — Les évêques de Saint-Hyacinthe et de Druzipara prient Votre Grandeur d'agréer l'assurance de leur très vive sympathie. Le deuil de la vénérable église de Québec est commun à toutes les églises, issues de son sein généreux. L'éminent et regretté cardinal Taschereau en était la gloire et l'ornement par ses vertus de pontife, par l'éclat de sa science, par l'illustration de la pourpre romaine, etc.—Mgr Moreau, Mgr Decelles.

La Garde indépendante Champlain a placé une garde d'honneur près du corps de Son Eminence, composée de deux soldats en grande tenue. Les hommes sont renouvelés toutes les quatre heures. Vu qu'un détachement de la milice prendra part aux funérailles, il est décidé qu'une courte procession, avec le cercueil, aura lieu lundi après-midi, lors de la translation des restes. Le cortège défilera probablement par la rue DuFort, puis de la rue Sainte-Anne jusqu'à l'hôtel de ville, et détour sur la place de la basilique.

LE DRAME DE LA RUE AYLMER

Les explications du coroner McMahon

Cette après-midi, le coroner McMahon terminera son enquête au sujet de la mort du vieillard Denis Clifford, de la rue Aylmer. Les témoins qui seront entendus sont : Mme O'Hare, soeur de M. O'Meara, l'inculpé, un voisin, M. Parent, et l'inculpé lui-même.

L'enquête commence un peu après deux heures.

Au commencement de l'enquête, le coroner a donné au jury des explications au sujet de l'incident qui s'est passé en cour d'assises, relativement au témoin Michael Hutsbard.

Voici ces remarques.

Messieurs les jurés, je crois de mon devoir, dans l'intérêt de la justice criminelle, d'informer aujourd'hui le public que vous représentez actuellement, en cette cour sur les devoirs du corner en matière d'arrestations.

Je cite textuellement le droit commun anglais, seule loi qui régisse la procédure devant le coroner au Canada, tel qu'on le trouve dans "Jervis ou coroners", édition de 1888.

1o "Ils sont autorisés (les coroners) à faire arrêter ceux qui ont été reconnus coupables, après informations, ou soupçonnés d'être coupables, ou présents à la mort et non coupables.

2o L'enquête doit être faite sans délai.

3o De telles enquêtes, dans quelques cas, pour l'intérêt de la justice, doivent être tenues secrètement.

4o Il appartient au coroner de décider en quoi les avocats ou conseils doivent être mêlés à l'enquête, et d'accorder ou non aux avocats la permission de poser des questions aux témoins ou de parler aux jurés.

Or, Messieurs, les jurés de la Cour du Banc de la Reine, n'ont rien décidé de contraire à la jurisprudence établie, mais ont demandé au coroner de ne pas abuser de ces pouvoirs exhorbitants, en retardant trop l'enquête et de permettre aux avocats de voir les accusés à l'enquête.

Ceci est parfaitement correct et je me suis, dans cette cause, empressé d'ouvrir l'enquête au premier jour juridique qui a suivi le décès.

Comme par le passé, les arestations des meurtriers ou de ceux qui pouvaient être soupçonnés auront lieu et les personnes détenues pour l'enquête trouveront toujours en moi un magistrat prêt à les remettre en liberté s'ils démontrent qu'ils y ont droit. MM. les avocats auront toujours comme par le passé champ libre de représenter les personnes devant probablement plus tard être mises en accusation.

M. HENRY HOGAN

Célèbre son 77ème anniversaire

Le populaire propriétaire du St Lawrence Hall, M. Henry Hogan, a été, hier, l'objet d'une amicale démonstration. M. Hogan fêtait hier le 77ème anniversaire de sa naissance, et c'est à

M. HOGAN, qui a célébré hier le 77me anniversaire de sa naissance.

cette occasion qu'il reçut un grand nombre de félicitations et de fleurs. Nous avons particulièrement remarqué un superbe banquet offert par MM. Wm. Farrell, B. Good, Walter Wilson, E. A. Whitehead, Wm. Mackenzie et Charles Cassils.

M. Hogan a vu plus d'une personne passer sur la rue St Jacques : il a assisté au développement de cette partie de Montréal, il a vu prospérer tous les bureaux de cette rue qui est la sienne.

M. LAMERT, LE NOUVEAU PRESIDENT DU CLUB LETELLIER

PRELARTS

Grande vente à bon marché, demain, vendredi, dans les prélarts, au Syndicat de Montréal. Tous les prélarts du stock de faillite de la maison Saint-Louis, et une grande quantité provenant des stocks de faillites de Boisseront offerts en vente à un bas prix, qui surprendra les acheteurs. N'oubliez pas la journée de demain, et l'adresse coin des rues Ste Catherine et Amherst.

LE GRAND TRONC

Et la manière d'agir du Conseil de Ville

Cinq questions et cinq réponses interes antes

La conduite du conseil de ville de Montréal, en ce qui concerne la translation des bureaux de la compagnie du Grand Tronc, de la Pointe Saint-Charles à la métropole, a soulevé un intérêt marqué au milieu de ceux qui s'intéressent particulièrement à cette question. En considération de ce fait, un représentant de la "Presse" s'est rendu auprès du gérant général de la compagnie, M. Hays, afin d'obtenir quelques réponses à certaines questions qui devaient lui être posées. Malheureusement M. Hays était absent. Son secrétaire privé, M. Logan, eut cependant la condescendance de répondre, dans la limite de son pouvoir, aux mêmes questions.

Première question. — Vous connaissez, M. Logan, la conduite de notre conseil municipal au sujet de la translation de vos bureaux. Qu'en pensez-vous ?

M. Logan. — M. Hays est absent et je ne suis pas préparé à exprimer mon opinion sur ce sujet.

Deuxième question. — Que dites-vous de l'exposé de M. l'échevin Ames, qui prétend que la compagnie du Grand Tronc possède une charte lui interdisant la translation de ses bureaux ?

M. Logan. — Je ne sais sur quelle autorité s'appuie M. Ames pour prétendre de pareilles choses. M. Ames sait sans doute ce qu'il dit, mais je doute fort qu'il soit aussi profondément au fait des actes de la compagnie que notre fondé de pouvoirs qui affirme, lui, qu'aucune clause de ce genre n'existe dans la charte de la compagnie. Au reste, cette clause existerait-elle, qu'il serait facile de la modifier.

Troisième question. — Que pensez-vous des dires de M. Ames, qui prétend que la compagnie du Grand Tronc doit un lot de terrain à la ville de Montréal ?

M. Logan. — Cette prétention est certainement outrée et dénuée de la plus simple vérité. M. Ames ne répète évidemment que ce qu'il a entendu dire par des gens mal informés. Pour moi, c'est tout le contraire, c'est la ville de Montréal qui est enlettée envers la compagnie.

Quatrième question. — La compagnie a-t-elle l'intention de poursuivre derechef ses négociations avec la métropole pour l'obtention d'un site favorable à son projet ?

M. Logan. — Je n'en sais rien.

Cinquième question. — En supposant que la compagnie n'obtiendrait pas la place Victoria, les autres endroits suggérés par les autorités municipales, rencontrent-ils votre approbation ?

M. Logan. — Non.

Telles sont les réponses obtenues par le représentant de la "Presse" du secrétaire de M. Hays.

L'EXPLOITATION DU PEUPLE

Le temps est arrivé d'étudier si le fait d'offrir aux classes les plus humbles un taux de 3½ p.c., ayant eu pour résultat de créer un fonds de réserve national de QUARANTE-SEPT MILLIONS DE PIASTRES, est un danger plus grand que celui qu'offrent nos lois de banques, si vantées, ayant permis à de grandes corporations de payer annuellement des dividendes de 6 à 12 p.c., tout en amassant un fonds de réserve qui s'élève actuellement à VINGT-SEPT MILLIONS DE PIASTRES.

LA BOURSE

Montréal, 14 avril 1898.

La bourse est encore tout à fait terne, aujourd'hui et les cours sont en général faibles, en sympathie avec l'étranger. Le Pacifique a ouvert à 78¾ et a remonté à 79½ pour clôturer à 79 3-8. A Londres, il clôture à 82.

Les chars de Toronto ont ouvert à 93 et baissé à 92¾. Les chars urbains se sont vendus à 253½ ex-dividende de 2½ pour cent pour trois mois. Le Gaz est faible à 183½ et le Câble à 167.

L'argent est moins abondant. Quelques rappels de prêts ont eu lieu. Il y a cependant à peu près assez d'argent pour les besoins de la spéculation, à 5 pour cent.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.0 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCK	Vend	Ach.
Can. P. Ry.	80	79⅝	B.Commerce	140½	137
Can. P. L. B.	.....	.....	B. V.-Marie	100	92
D. S. S. & A.	4	2	B.Hochelaga	175	161½
D. S. J. Pr.	6	5	N.-W. Ld. Pr	51	48
Com. Cable	167½	167	M. Cott. Co.	150	137½
Cable C Bds	107	100	M. Cott. Bds	.....	140
Cable R. Bds	.....	.....	C. C. C. Co.	7	40
M. Tel. Co.	178	173	C.C.C.Co.Bd	98	90
R. & O. Nav.	100	93	D. Cott. Co.	90	85
M. St. & t Ry.	253	252½	D. Cott. Bds.	.....	.....
M. S.R. New.	2 3	250	Peoples H&L	38	25
M. Gas Co.	183	182½	" H&L Bds	87	82
B. II Tel. Co.	173	170	Windsor H.	100	.....
R. E. Light.	146	14 ¾	St John's Ry.	45	120
Toronto St R.	92½	92	Cornwall R.	47½	.....
Halifax T. C.	122	120	Can. Paper	.....	.....
Halifax T. Bs	107	105	Can. P. Bds.	108	104
B. Montreal.	245	235	Anel Light	.....	.....
B. Ontario.	110	102	Mer. Cotton	.....	.....
B.N America	.....	.....	Hal. H.&L.Co	.....	.....
B. Molson	206	196	Hal H&L Bds	.....	.....
B. Toronto	235	225	Halifax Bds	.....	.....
B. Nov. Scotia	2 0	200	W. L.& Trust	.....	.....
B. Marchand	180	174	Lurd. Com.	.....	.....
B Mare. Hal	.....	195	M. L. & Mort.	.....	.....
B. J.-Cart-er.	100	98½	Dom. Coal Pd	103	101
B. Qu bec.	.....	122½	Dom. Coal C.	27	23½
B. Nationale	97	90	Dom Coal Bd	100	102
B. Union.	115	103	Toron.St.Bds	105	102

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pacific Ry—25 à 78¾, 25 à 78½, 100 à 78¾, 175 à 79, 75 à 79½, 25 à 79⅝, 50 à 79¼, 50 à 79⅜.
Commercial Cable Co.—50 à 167.
Montreal Street Ry—25 à 253½.
Montreal Gaz Co, x d—50 à 183½.
Toronto Street Ry—25 à 93, 175 à 92¾.
Eastern Townships Bk.—20 à 155.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. Ry—175 à 79½.
Montreal St. Ry—25 à 253½.
Banque du Commerce—1 à 138, 5 à 137½.
Montreal Gaz Co., x d—50 à 182¾, 150 à 182¼.
Banque Hochelaga—6 à 172.
Toronto Ry Co.—25 à 92¾, 25 à 92½, 25 à 92¼.
Banque Ontario—11 à 104½.
Halifax Elec. Tram. Co—50 à 121.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A. Cotton Oil	.....	.....	Mauh. Elev.	94½	95⅝
A.C.Oil, pref.	.....	.....	Mis. Pacific	25½	26
A. Tobac. Co.	108⅝	16	Mich. Cent.	.....	103½
A. Tob. pref.	.....	118	Nat. Lead Co	.....	24½
A. Sug. Rfg Co	113⅝	113⅝	N. Lead Co. p.	.....	....
A.S.R.C. prof	.....	.....	North Amer.	.....	.....
A. Sp. Mfg Co	8⅞	9¼	N. Pac. C. n.	59	59⅝
A.S.M.C. prf	.....	.....	N. Pac. p.n.	59⅝	60⅜
A.T. & S.F. p.	.....	.....	N.Y.C. & H.	109	110
A.T. & S.F. pr.	24½	25¼	N.Y.L.E. & W	.....	.....
Balt. & Ohio	.....	15⅝	" 1 p.	.....	16
B. State Gas.	.....	3	" 1 p.	.....	85
Can. Pac.	.....	.....	N.Y.O. & W.	14½	14⅝
Can. South.	.....	.....	N.Y.C. & St L.	.....	.....
Ches. & Ohio	15¼	15⅝	N.Y.S. & W. p	.....	.....
C.B. & Quincy	90⅜	91⅞	Omaha Com.	.....	.....
Chicago Gas	89⅝	89⅞	Pacific Mail.	24	23⅝
C. & N. West	117⅜	118	Reading	15⅜	15⅜
C.R.I. & Pac.	84⅜	84⅝	Pullman	.....	.....
C.M. & S. Pau.	87	88⅜	South. R.C.	.....	.....
Con. Gas N. Y.	175	175⅞	South. R. p.	25½	26
C.C.C. & St L.	47⅜	47⅝	Stan. R. & T.	.....	.....
D. Lack & W.	.....	.....	Tenn. C. & I.	.....	19¼
Del. & Hud.	.....	.....	Tex. Pacific	.....	10
D. & R. G. pref	.....	.....	U.S. Leath. C.	.....	.....
D.S.S. & Atl.	.....	.....	U.S. Leath. p.	.....	.....
" pref	.....	.....	U.S. Rub.	.....	.....
Gen. Elect.	.....	32¼	U.S. Rub. p.	.....	.....
Hock. Valley	.....	.....	U. Pacific R.	19½	19⅝
Jers. Cent.	.....	92	Wabash	.....	.....
Lac. Gas Co	39¼	41⅜	Wabash p. f	.....	.....
L. E. & West.	.....	.....	West. U. n T.	.....	85⅜
L. S. & W. pr.	.....	.....	Wh. & L. E	.....	.....
Lake shore.	.....	.....	Wh. & L. E. p.	.....	.....
Louis. & Nash	47⅜	48⅜	.....	.....	.....

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St-Sacrement, Montréal.

		Ouverture.	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture.
Blé	Mai	110⅝	111⅜	109	111⅜
	Juil.	89⅛	89⅝	87⅛	87⅝
Blé-d'Inde.	Mai	30⅝	30⅝	30¼	30⅜
	Juil.	31⅝	31⅝	31⅛	31⅜
Avoines	Mai	26⅛	26¼	26	26¼
	Juil.	23⅜	23⅝	23	23¼
Lard	Mai	9.87	9.87	9.77	9.77
	Juil.	10.00	10.00	9.87	9.90
Saindoux	Mai	5.17	5.17	5.12	5.12
	Juil.	5.25	5.25	5.17	5.20
Short Ribs	Mai	5.15	5.17	5.10	5.12
	Juil.	5.25	5.25	5.17	5.20

LE PROCES HANNAFORD

On amende de part et d'autre

LES OUVRIERS DU G. T. R.

Ont réparé une maison pour M. Hannaford fils

Le procès Hannaford se continue devant le tribunal de la cour supérieure. A l'ouverture de la séance, ce matin, M. C. B. Carter a présenté sa motion demandant d'ajouter à ses plaidoiries écrites une allégation permettant de faire preuve qu'il était d'usage chez les employés supérieurs, à l'époque, de requérir les services des employés de la compagnie pour des fins privées.

M. Geoffrion s'est opposé à cette demande disant qu'elle tendait à vouloir soustraire le demandeur a